

Drapeau veut garder l'Expo en permanence

par Jean-Claude Leclerc

"Nous avons le devoir de prendre les mesures qui s'imposent pour garder à l'humanité cet inventaire de la civilisation qu'est la Terre des Hommes." Telle est la déclaration qu'a faite hier à l'Hôtel de ville de Montréal le maire Jean Drapeau lors d'une conférence de presse sur l'avenir des îles après l'Exposition universelle de 1967. C'est le projet qu'il entend soumettre à Ottawa et à Québec.

Rappelant le programme électoral soumis par son parti et spécialement son discours à l'inauguration de l'Expo, le maire Drapeau a dit que, dès avant l'ouverture de l'Expo et depuis, Montréal a travaillé à trouver "la solution de liquidation la meilleure" de l'Expo. Dans l'intérêt du Canada, du Québec, de Montréal et de l'humanité tout entière, le maire Drapeau estime qu'il faut "tenter de garder en permanence tous les éléments de la Terre des Hommes".

Avant d'écarter les autres suggestions, nombreuses, faites publiquement et privément, et dont aucune, a-t-il dit, n'offre de solution financière, le maire Drapeau a longuement élargi les "données essentielles de toutes spéculations sur l'avenir de l'Expo".

Actuellement les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène appar-

tiennent à la ville de Montréal et la cité du Havre appartient à une société fédérale, les Ports nationaux. Les aménagements appartiennent à la ville et à la compagnie de l'Expo. Les bâtiments sont la propriété des uns des pays participants et de diverses sociétés, les autres de la compagnie de l'Expo. Quant à la Ronde, une entente existe déjà qui prévoit qu'une nouvelle société sera formée pour l'exploiter durant deux ans, après quoi la ville de Montréal fera une offre d'achat.

Tout en estimant que plusieurs des suggestions faites sur l'avenir des îles avaient du mérite, le maire Drapeau a affirmé que la plupart d'entre elles oublient la nature des lieux ou en proposent un usage abusif ou contraire à un sain urbanisme.

Dissipant la croyance voulant que les bâtiments soient essentiellement temporaires, le maire a affirmé qu'au contraire, de tels bâtiments sont l'exception et que les constructions ont été faites solides. "Il est faux de penser que tout doit être rasé", a-t-il dit, ajoutant que "ça ne tombera que si on le fait".

À la durabilité à peu près générale des bâtiments, s'ajoute un autre motif militant en faveur d'une Terre des Hommes qui soit permanente. C'est l'intérêt universel qu'a suscité l'Expo.

Les visites dépasseront vraisemblablement 50 millions, soit le double des premières prévisions. Nombreux ont été les nouvelles demandes de passeports. Plusieurs étrangers ont aussi confié au maire leur intention de revenir visiter l'Expo.

Bref, le maire estime qu'il n'est plus possible de "baisser le rideau, de renvoyer tout le monde et de mettre le cadenas" à la porte de la Terre des Hommes, alors que tous s'y sentent heureux et veulent y revenir. Au reste, les possibilités sont immenses du côté de la clientèle si l'on compare aux quelque 10 ou 12 millions de personnes qui se sont déplacées pour y venir les autres 225 millions de personnes vivant en Amérique du Nord.

Déjà une quarantaine de pays et d'institutions ont offert à la ville de Montréal leur pavillon. "Nous n'avons pas de raison de le refuser" a dit le maire en exprimant sa confiance qu'à peu près tous les pavillons nationaux demeureront en permanence.

Les éléments d'exposition demeureront tous dans certains cas, dans d'autres, seulement une partie. Certains seraient rapatriés mais l'an prochain d'autres seraient prêtés pour s'ajouter à ceux qui resteraient dans les pavillons. Quel-

ques pavillons, complètement vides après le 20 octobre, seraient utilisés pour des expositions d'ordre culturel, artistique et éducatif, "enrichissant ce que la Terre des Hommes a déjà offert à ses visiteurs".

De même, le maire envisage que la plupart des restaurants nationaux demeureront en permanence, "ajoutant à la réputation du Montréal gastronomique".

Montréal entend donc proposer à ses partenaires de rendre permanente une exposition qui a déjà amené un afflux touristique et économique important non seulement pour la métropole mais aussi pour le reste du pays.

Le maire de Montréal a conclu en lançant un appel à tous les visiteurs pour qu'ils se fassent les gardiens de l'Expo et préviennent, dans les derniers jours d'octobre, les actes de vandalisme qui pourraient compromettre l'utilisation future de l'emplacement et des bâtiments.

M. Drapeau a aussi fait part de son projet lors de l'émission télévisée hier soir, "The Pierre Berton Show", programme diffusé dans les régions de Hamilton, Toronto, London et Halifax, ainsi qu'à Montréal.

LE DEVOIR

VOL. LVIII - NO 233

FAIS CE QUE DOIS

MONTREAL, MARDI, 10 OCTOBRE 1967

MÉTÉOROLOGIE

Partiellement nuageux et pluvieux. Frais. Max.: 55

Shearer
LUMBER CO.

Montréal 9

748-6161

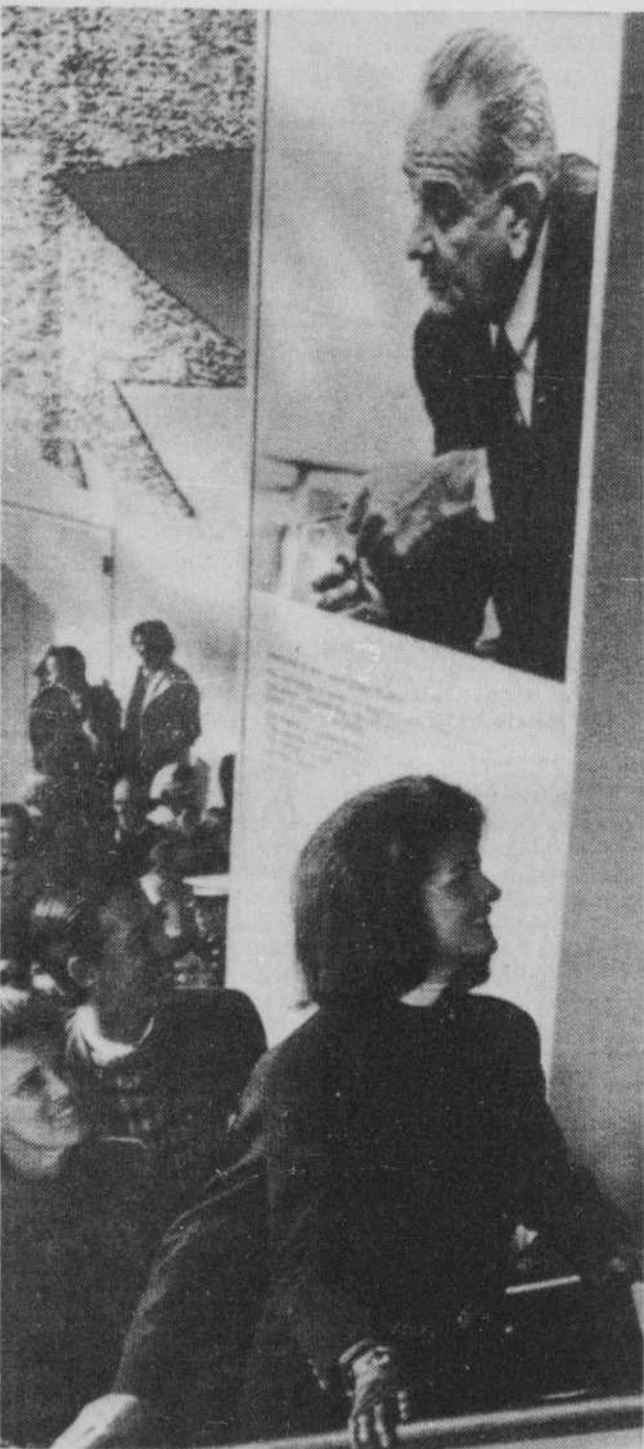
FÊTE DU JOUR

Saint François Borgia

10c

F. Pilon Inc.

Fournitures de bureau



En empruntant l'escalier mobile conduisant au sommet du pavillon américain, Mme Jacqueline Kennedy est passée gracieusement devant une photo géante du président Lyndon Johnson. La veuve du président Kennedy a visité les pavillons du Canada, de l'URSS, de l'Inde, de Grande-Bretagne et du Mexique pendant son séjour de deux jours à l'Expo. Elle a reçu un accueil délirant de la foule, partout sur son passage. La princesse Margaret du Royaume-Uni, accompagnée de son mari Lord Snowdon, a également visité l'Expo durant le week-end et a été saluée chaleureusement par les visiteurs. Son itinéraire n'a pas croisé celui de Mme Kennedy. (Photo AP)

Sensible regression de l'appui à la politique de Johnson au Vietnam

NEW-YORK, (AFP) — L'appui apporté à l'Administration de Washington dans sa conduite de la guerre au Vietnam semble être aux Etats-Unis en nette régression, selon une enquête à laquelle s'est livré le "New York Times" et dont les résultats sont publiés dans la livraison de dimanche du grand quotidien.

Le journal a effectué son enquête auprès des 50 gouverneurs des différents Etats de l'union, des 100 sénateurs qui représentent ces Etats à la chambre haute de Washington et des 433 représentants à qui il a demandé si leurs sentiments vis-à-vis de la guerre avaient récemment changé. Leur réponse pouvait être anonyme.

Le Times, rapporte que, d'une façon générale plus des deux-tiers des personnalités qui ont répondu aux questions posées — 35 gouverneurs, 64 sénateurs et 146 représen-

tants — font état de critiques sur la façon dont la guerre est actuellement menée; une partie de ces critiques vient de gens qui sont en faveur d'une nouvelle intensification des hostilités, mais la majorité se situe chez ceux qui désirent voir des limites plus étroites fixées aux engagements de l'Amérique ou une fin apportée au conflit.

Le New York Times signale également que les milieux proches de l'Administration sont conscients du mouvement grandissant de mécontentement dans le pays au sujet de la guerre au Vietnam; ce qui n'implique d'ailleurs nullement, affirme le quotidien, que ces milieux aient eux-mêmes changé d'avis et ne continuent pas à appuyer pleinement le président.

Selon le journal, aucune personnalité marquante, par-

Voir page 10: Johnson

La grève des transports continue Le gouvernement interviendrait aujourd'hui

par Jules LeBlanc

Le Conseil des ministres du Québec tiendra une autre réunion d'urgence ce matin concernant la grève des transports en commun à Montréal. Le premier ministre par intérim, M. Paul Dozois, l'a annoncé hier à la suite du refus des cinq syndicats groupant les 6,300 grévistes de la CTM d'accepter la suggestion que le gouvernement a faite samedi, à savoir: retour immédiat au travail en appliquant, rétroactivement au 12 juillet dernier, les suggestions du médiateur François Chevalier; soumission de l'ensemble du problème à un conseil d'arbitrage dont la sentence serait automatiquement exécutée. La grève se poursuit donc et il ne semble pas qu'elle prendra fin dès aujourd'hui.

Une nouvelle impasse est survenue hier dans le différend qui paralyse le transport en commun dans la métropole depuis plus de trois semaines et demie. D'une part, le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, préconise le recours à l'arbitrage (selon la formule gouvernementale de samedi), mais refuse catégoriquement de négocier. D'autre part, les syndicats refusent non moins catégoriquement l'arbitrage et affirment avec plus de vigueur que jamais que le seul moyen de régler le différend c'est par la négociation.

M. Caouette fustige les indépendantistes

par Paul Cliche

QUEBEC — Une série d'attaques virulentes de M. Réal Caouette contre les indépendantistes et les socialistes a marqué le congrès — celui du dixième anniversaire — qu'a tenu le Ralliement des créditistes en fin de semaine.

"Un pays, plusieurs cultures, deux langues officielles",

"L'indépendance politique sans l'indépendance économique c'est une absurdité",

"Le peuple canadien n'a pas faim de constitution; il veut du pain pour manger et des logements pour se loger",

"Les Québécois ne veulent pas la révolution mais le droit de vivre dans leurs maisons",

"Autant de slogans, ponctués d'applaudissements, qu'a énoncés le chef créditiste au cours de deux longs discours qui ont constitué le point saillant de ces assises tenues pour prouver que loin d'être mort, le Crédit social est à la veille de connaître une nouvelle vague.

Les responsables ont dit que 259 personnes étaient inscrites samedi soir. Dimanche après-midi, ce chiffre serait passé à 522. Quel-

que 350 personnes ont de plus assisté à l'assemblée publique qui a mis fin au congrès dimanche soir.

Les assises devaient également marquer le premier pas vers une nouvelle association avec les créditistes du Canada anglais. Mais les trois députés créditistes anglophones ne se sont pas rendus à Québec et il n'y avait que quelques représentants d'autres provinces; une vingtaine tout au plus, pour la plupart des Canadiens français de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba.

De toute façon, une rencontre entre les huit députés créditistes québécois et les trois anglophones est prévue pour le début de novembre. On espère dans le parti de M. Caouette qu'elle provoquera un mouvement comme celui qui avait eu pour résultat l'élection de 30 députés créditistes (26 québécois, 4 anglophones) en 1962.

Evoquant brièvement les difficultés actuelles du parti, M. Caouette a dit que ses ad-

Voir page 10: Caouette

Hier
BOSTON 3
ST-LOUIS 1

Se partie à St-Louis

Boston 001 000 002-3 6 1
St-Louis 000 000 001-1 3 2

Lomborg et Howard; Carlton, Washburn 7, Willis 9, Lamabe 9 et McCarver. G—Lomborg, P—Carlton.

Circuit: St-Louis, Marris

Guevara tué ou blessé?

LA PAZ (AFP) — On a de sérieuses raisons de croire que l'information selon laquelle Ernesto "Che" Guevara a été tué ou blessé pourrait être exacte, apprend-on de bonne source à La Paz.

Les rebelles ont eu cinq tués. On suppose que parmi eux se trouve Ernesto "Che" Guevara, déclare instantanément un communiqué publié hier par le commandement des forces armées boliviennes au sujet d'un engagement survenu dimanche avec les guérilleros.

Voir page 10: Guevara

Unité et réforme ont dominé le congrès de la FTQ

par Evelyn Dumas-Gagnon

Après 10 ans de gestation, la Fédération des travailleurs du Québec semble être parvenue à faire la fusion des éléments autonomes et disparates qui la composent. C'est du moins la conclusion que les dirigeants de la centrale tirent du congrès qui s'est déroulé de mercredi à dimanche.

Les 739 délégués ont adopté sans querelles, parfois même sans débats, un imposant programme de réforme de leurs institutions syndicales qui tend à accroître sensiblement les pouvoirs de la FTQ. Ils se sont aussi prononcés en faveur d'une transformation radicale de la législation ouvrière québécoise et de la création d'un parti de gauche au niveau provincial.

Le secrétaire général de la FTQ, M. Gérard Rancourt, l'a noté à la conférence de presse qui mettait fin au congrès: si dans le passé on pouvait, à tort ou à raison, parler d'une opposition de ten-

dances au sein de la FTQ, cette opposition ne se manifeste plus, l'unanimité est faite sur un programme de rapprochement des structures du mouvement, et ce virage coïncide avec une époque de remise en question des structures syndicales à travers le Canada. (Le Congrès du travail du Canada tient présentement une enquête interne sur ses propres structures.)

Le discours du président de la FTQ, M. Louis Laberge, à l'ouverture du congrès, dans lequel celui-ci déplorait la tendance à l'égoïsme dans le mouvement syndical, a soulevé des points d'interrogation chez de nombreux délégués. M. Rancourt a précisé à ce sujet qu'il s'inquiète des résistances qu'il perçoit au sein même du mouvement syndical aux revendications des travailleurs de la fonction publique. Les travailleurs mieux payés devraient, selon lui,

Voir page 10: FTQ

Caisses populaires: Vers une banque d'investissement

par Claude Lemelin

La prudence des vieux, l'impatience des plus jeunes se sont conjuguées en fin de semaine pour orienter sans espoir de retour les Caisses populaires Desjardins vers un de ces "sentiers inexplorés" auxquels le président de la Fédération avait fait allusion jeudi soir dernier: le financement de l'entreprise. (La suite de nos informations sur le congrès à la page 13.)

La création par les caisses d'une banque d'investissements semble en effet acquise. Tout au long du congrès, à mesure que se succédaient les exhortations des uns et des autres, que se multipliaient les allusions à la nécessité d'une participation plus directe des caisses au développement économique du Québec, on avait un peu l'impression que toute une "génération économique" de Québécois, après avoir lutté durant un quart de siècle pour faire passer l'épargne de leurs concitoyens depuis le bas de laine traditionnel jusqu'au compte d'épargne, s'appropriait enfin à saisir — avec quelque méfiance et combien de réticences — les "cordeaux financiers" de l'économie industrielle: les obligations industrielles et le capital-action.

Les deux résolutions les plus importantes des commissions d'étude se lisent en effet comme suit:

Voir page 10: Caisses

RIN: Bourgault est réélu mais la fusion avec le RN est écartée

de notre envoyé spécial Jean-V. Dufresne

TROIS-RIVIERES — Profondément divisés entre deux factions qui risquent de provoquer l'éclatement du parti, les militants du Rassemblement pour l'indépendance nationale ont préféré la voie du compromis en résistant à la séduction des alliances faciles: le bétail du RIN — on connaît l'emblème du parti — ne portera pas le bétail blanc du créditiste, et la fusion avec le Ralliement national de M. Gilles Grégoire n'aura pas lieu.

Écartant deux résolutions trop radicales, l'une émanant des tenants de la fusion avec le RN, l'autre s'y opposant catégoriquement, les 1,400 délégués aux assises annuelles de Trois-Rivières ont plutôt accordé leur appui à un document amené habilement par cinq anciens détenus du Front pour la libération du Québec, partisans insoupçonnés de la conciliation, un texte auquel une brève intervention de M. André d'Allemagne donnait tout son poids: la conciliation, le "conseil central est mandaté pour étudier toute possibilité d'entente avec des individus et des groupements indépendantistes en vue de leur adhésion au RIN".

Dans sa version originale, la résolution de compromis ouvrait une porte privilégiée à la négociation avec le RN, stipulant un certain nombre de conditions, mais tout cela fut amputé. Ainsi, selon les propres paroles du président, d'ailleurs réélu par acclamation, M. Pierre Bourgault, il n'y a "ni vainqueur

ni vaincu", sinon que le parti lui-même, au-delà des factions, au-delà des tiraillements et des conflits qui le déchiraient, a quitté le séminaire franciscain de la rue des Forges aussi uni qu'on puisse l'exiger d'un mouvement en pleine croissance.

La "gauche", pour sa part, a marqué ses points: à la vice-présidence, Mme André Ferretti a défait son adversaire, M. Marc Lavallée, 184 voix contre 130, entamant ainsi "l'équipe des 9" que M. Bourgault avait constituée autour de lui au lendemain de sa démission soudaine, pour opposer une "liste" à ceux qu'il accusa de fomenter l'anarchie dans les rangs du parti.

Dans ce cas encore les délégués ont choisi le juste milieu: n'écartant ni l'un ni l'autre, ils somment en quelque sorte, M. Bourgault et la tendance que représente Mme Ferretti d'oeuvrer ensemble, malgré ce qui les divise, à sceller l'unité du parti. De l'avis de nombreux observateurs qui ont suivi les débats — on comptait plus de 60 journalistes — ce fut "le congrès de la maturité".

La droite, pour sa part, ceux en tout cas qui se sont vu affubler cette étiquette pour avoir proposé de fondre ensemble deux partis qui s'opposent idéologiquement, le RIN et le RN, M. Bourgault en était l'un des propagandistes les plus énergiques — cette droite ne peut trouver dans la résolution adoptée dimanche après-

mi, les éléments d'une démarche vers le RN qui lui évite l'humiliation.

La porte n'est pas fermée, en somme, mais c'est le RN qui devra l'ouvrir, et le parti de l'indépendance se contente pour l'instant d'en huiler les gonds.

La tension fut grande jusqu'à samedi soir, mais déjà une allocation extrêmement pertinente d'un professeur de sciences politiques, M. Robert Boly, de l'université de Montréal, contribua à l'alléger.

"Il ne suffit pas d'avoir mis en place une structure, pensé un programme, posséder un leader magnifiquement doué pour parler aux foules et transmettre votre message pour croire que vous pouvez maintenant souffler, vous arrêter un peu. Tout en appréciant le chemin parcouru, il serait dangereux de croire que vous demeurerez pour autant différents des autres..."

"Il est inévitable et normal que dans un parti des tensions apparaissent, que ces tensions s'incarnent dans des individus, que ces oppositions prennent visage. Cela ne présente aucun danger tant et aussi longtemps qu'elles existent à l'intérieur des cadres et des procédures prévues, et que chacun demeure ouvert à

Voir page 10: le congrès du RIN

Condition féminine

Guitare, correspondance et mitraille

par Germaine Bernier

L'abondant courrier venu depuis la publication de la chronique: "Chansons et sermons" indique clairement que ce problème de l'enseignement-prédication et les récitals de chansonsnettes, bergerettes avec guitare, à l'église ou à la salle paroissiale préoccupe passablement de gens dont le grand nombre admet que ces genres de communications ne sont pas interchangeables et que celui qui a prétendu que les auditeurs préfèrent un concert de deux heures à un sermon de même longueur a tout simplement mêlé les valeurs et que c'est normal et légitime d'exprimer l'opinion contraire quand on en a une.

L'audition musicale n'est de rigueur dans aucune religion tandis qu'aucune secte ou croyance ou foi religieuse ne peut se passer d'enseignement, de prédication, de liturgie de la parole, qu'on appelle ça comme on voudra. De temps immémorial, chez les peuples les plus évolués comme les plus attardés, les temples n'ont pas eu d'autre raison d'exister: réunir les sujets, les membres de la communauté, les adeptes, les fidèles, les faire assister aux offices divers de présentations de dons, d'offrandes ou de sacrifices, des sacrifices sanglants aux offrandes symboliques. Et ce n'est pas cette année '67, toute atomique et belliqueuse qu'elle soit, qui va voir la disparition des temples ou protestants ou catholiques ou maçonniques ou hébraïques ou bouddhiques, etc., n'en déplaie à tous les progressistes à tous crins de la planète qui ne veulent plus du temple ni de l'autel. On peut même compter sur les doigts d'une seule main les pavillons de l'Expo 67 qui n'ont aucun objet de culte religieux dans leurs vitrines ou leurs montres, aucun signe d'une spiritualité quelconque, d'une pensée supérieure capable de maîtriser, d'infléchir la matière, de faire courber un front ou fléchir un genou. Chez tous les peuples, même les plus reculés, les plus anciens, des citadins des grands centres aux peuplades des montagnes, quand ils n'ont pas pu adopter une religion révélée comme le judaïsme ou le catholicisme, (ancienne et nouvelle Alliance) ils se sont tout simplement fabriqués des faux dieux, choisis parmi les astres ou les hommes ou les animaux. Et ils y ont cru jusqu'à l'adoration. C'est ce qu'un ethnologue français contemporain, professeur par surcroît, a résumé par sa phrase célèbre: "Ni la faim, ni le sexe n'expliquent l'histoire des civilisations: le "sacré" est la clé de l'homme". Tout dépend ensuite de ce qu'on choisit de reconnaître comme "sacré". Après cela il n'y a plus qu'à formuler sa foi, à codifier ses commandements ou règles ou lois, à choisir le vocabulaire approprié ou... accepter ce qui a été formulé par les maîtres en autorité.

Le vocabulaire! C'est important dans tous les domaines, de la publicité commerciale à la

propagande politique en passant par l'enseignement philosophique ou religieux. Que de causes importantes ou précieuses ont été compromises ou perdues totalement à cause d'un manque de vocabulaire pour les défendre ou d'un vocabulaire bourré de mots sonores, pseudo-scientifiques, de termes techniques plaqués sur des idées trop courtes, comme un fil électrique tout neuf mais qui, sectionné ne peut établir de contact. Le vocabulaire inapproprié a joué plus d'un mauvais tour à des orateurs politiques, même religieux depuis que c'est la mode un peu partout de parler à bâtons rompus des questions les plus graves ou des problèmes les plus complexes. Et nous sommes à l'époque par excellence des termes techniques et des mots savants employés à temps et à contretemps. Ce qui fait que vous avez beau avoir beaucoup lu depuis toujours, avoir passé même la moitié de votre vie dans un journal, vous pouvez être complètement dérouter à la lecture de certains résumés de conférences de presse données par des politiciens, des chefs de partis, des philosophes religieux qui emploient tellement de termes techniques, savants ou inusités que vous avez l'impression que ces orateurs sont déjà rendus en l'an 2000, que vous n'avez pas besoin de les comprendre puisque vous ne les rejoindrez jamais.

Comme beaucoup de mes contemporains je me suis habituée à "interpréter" forcément, le "jargon technique" tant à la mode. Aussi bien je n'ai pas sursauté quand j'ai trouvé dans mon courrier, la semaine dernière, une enveloppe adressée à mon nom bien sûr mais suivi du terme "intégriste", souligné de trois tirets qui m'ont semblé rajeunir dans leur graphisme. J'ai pensé tout de même que c'était un contradictoire normal, peut-être une controverse qu'on m'offrait sur une chanson et une guitare. Pas du tout. C'est tout simplement une lettre d'insultes que ce correspondant m'a adressé pour remplacer probablement les arguments piquants, mordants, vinaigrés qu'il aurait désiré me lancer... à la poste. Malheureusement, sa rampe de lancement, assez basse, n'a pas permis à ses fusées lumineuses de malice de rejoindre autre chose que les talons de mes souliers de marche. En dehors des grossièretés qui voudraient être d'énormes injures, il n'y a rien à discuter. Pas même ce mot d'intégriste qui paraît être l'article le plus fracassant de son arsenal verbal. (Rassurez-vous, monsieur; vous avez bravement signé votre lettre, ajoutant votre nom dans la chronique) "L'intégrisme, dites-vous, est à base de haine de jalousie, de préjugés, de vengeance et d'intolérance." Votre définition, monsieur, est beaucoup plus longue que celle de Larousse ou de Suhrard et tout à fait à côté de sa substance psychologique et philo-

sophique. Continuez vos recherches techniques sur le mot intégrisme, de même que les mots: liberté, maîtrise de soi, précision, équilibre et... politesse. Cela est utile à tous, surtout à ceux qui veulent discuter ou... dialoguer avec les autres et non les mi-

trailler pour les descendre de leur poste comme vous le souhaitez.

La mitraille pour discuter de chansons et de guitare! Bergson disait: "Le monde est une machine à fabriquer des dieux". Ils ne sont pas tous valables, il faut le savoir.

CARRIÈRES

PROFESSIONS

DIRECTEUR MÉDICAL

salaire initial jusqu'à \$20,000 par année

Le Défi...

Une importante société de produits pharmaceutiques désire retenir les services d'un directeur médical. Le titulaire sera responsable de la coordination des expérimentations pharmacologiques et cliniques des nouveaux produits. De plus il sera appelé à fournir à la profession médicale des renseignements qui pourraient être demandés sur les médicaments existants. Il sera secondé dans ces importantes fonctions par un personnel qualifié. Lieu de travail: Montréal.

L'Homme...

Nous sommes à la recherche d'un médecin bilingue âgé de moins de 50 ans, possédant les aptitudes et le goût pour une fonction administrative et désireux d'exercer sa profession au sein d'une entreprise industrielle qui lui offrira stabilité et autonomie. Le salaire initial mentionné pourra être augmenté avec les années de service et le poste comprend les avantages sociaux habituels tels qu'un excellent fond de retraite, usage d'une automobile, etc. Vous référant au dossier AB78-11-101, veuillez adresser votre demande à M. G. Lachance, bureau de Montréal: 861-7481 ou par écrit à:

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MONTREAL: PLACE VILLE MARIE • QUÉBEC: 880 CHEMIN STE-FOY
OTTAWA: 90 RUE SPARKS • TORONTO: 200 UNIVERSITY AVENUE
WINNIPEG: 213 NOTRE DAME AVENUE • VANCOUVER: 580 GRANVILLE STREET

LICENCIÉ EN SCIENCES COMMERCIALES

ayant au moins 5 ans d'expérience en administration, bilingue, sachant bien le français, capable de rédiger les procès verbaux à l'occasion.

Faire parvenir curriculum vitae et conditions à:

La Commission des Ecoles Catholiques de Ville St-Laurent
1870, rue Decelles
Ville St-Laurent.

ORGANISATION JUIVE FRANCOPHONE

demande

Un journaliste et agent de relations communautaires.

La personne devra rédiger l'organe mensuel (culturel et social) et entretenir des rapports avec les autres groupes religieux et culturels de Montréal.

ÉCRIRE À:

CASE POSTALE 684
LE DEVOIR

STATISTICIENS

Centre de statistiques sur l'aviation
Bureau fédéral de la statistique

Traitement jusqu'à \$14,568

Le Centre de statistiques sur l'aviation a été créé pour produire des statistiques pour le compte du ministère des Transports, de la Commission des transports aériens et du Bureau fédéral de la statistique, et pour assumer la responsabilité générale de produire et de perfectionner les statistiques sur l'aviation. Le Centre fournit aussi les statistiques spéciales nécessaires à la planification et à l'amélioration des aéroports, des routes aériennes et du transport aérien du Canada. Il utilise de nouvelles méthodes pour fournir des statistiques et offre des postes d'avenir aux statisticiens qui s'intéressent à l'amélioration des moyens de transport du Canada.

Pour obtenir des détails et des formules d'inscription, veuillez vous adresser à la

Commission de la Fonction publique du Canada, Ottawa 4 (Ontario)

Veuillez mentionner le numéro de concours 67-430-20.

INGÉNIEUR MUNICIPAL

Des applications seront reçues par le soussigné, jusqu'à 5:00 heures p.m., le 16 octobre 1967, pour la position d'ingénieur municipal.

Les devoirs et pouvoirs de cet officier municipal sont les suivants:

1. Diriger l'administration de tout ce qui concerne les travaux publics (aqueduc, égout, drainage, chaussées, parcs, urbanisme, circulation, construction des bâtiments, usines de traitement etc.) et assurer la liaison entre la municipalité, les ministères et régies gouvernementales et les services d'utilité publique.
2. Préparer ou faire préparer, sur recommandation du Conseil, des plans et devis d'ouvrages de génie ainsi que les formules de soumissions, étudier les soumissions reçues, surveiller l'exécution des travaux et faire rapport à cet effet.
3. Si des ingénieurs-conseils ont été engagés par le Conseil pour les fins du paragraphe 2, entretenir des rapports constants avec ces ingénieurs-conseils, leur fournir les renseignements pertinents, recevoir le résultat de leur travail et faire rapport au Conseil.
4. Collaborer aux projets d'urbanisme, à la préparation des plans d'ensemble du territoire de la municipalité et à la préparation des plans des édifices municipaux.
5. Faire ses recommandations au sujet de l'équipement et l'outillage principal de construction et d'entretien et au sujet des matériaux.

Le salaire sera fixé suivant les qualifications et l'expérience.

Normand Racicot, Greffier.
280 est. Boul. Maloney
Gatineau, Qué.

Des robes de vedettes à la portée de toutes les femmes

HOLLYWOOD — Après avoir reçu de nombreuses commandes de la part de femmes s'enquérant auprès des studios d'Hollywood où elles pouvaient se procurer les vêtements vus dans tels ou tels films, Hollywood se lance dans une nouvelle aventure; celle de confectionner certains vêtements

portés par les vedettes des films.

Les producteurs de films croient que c'est là un moyen certain d'amener les femmes à venir au cinéma. Ils sont convaincus que si les vêtements portés par les vedettes des films, sont ensuite lancés sur

le marché, les femmes seront d'autant plus intéressées à assister aux spectacles filmés.

Certains manufacturiers de vêtements sont intéressés à lancer sur le marché, des styles vus dans les films, de même que des costumes de scène de certains films en

particulier. Le désir d'enlever les femmes devant leur écran de télévision et de les attirer au cinéma devient presque un défi lancé aux mini-jupes. Résultat: on verra des maxi-mini-jupes dans le film "bobo" et même des minikilts dans "Inspecteur Clouseau".

SECRÉTAIRE SENIOR

Demandé pour secrétariat d'une importante association professionnelle de Montréal. Doit connaître parfaitement la sténographie et pouvoir rédiger facilement en français.

Faire parvenir curriculum vitae à:

L'ALLIANCE DES PROFESSEURS DE MONTRÉAL
4455, rue St-Hubert, Montréal

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE

MAISONNEUVE

DEMANDE

ARCHITECTE et/ou INGÉNIEUR

(à plein temps)

CONDITIONS: qualifications - expérience.

FONCTIONS: exercer une surveillance et contrôle de la qualité des travaux de construction des différents campus.

TRAITEMENT: selon l'entente avec la Commission Scolaire.

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 16 octobre 1967.

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Commission Scolaire Régionale Maisonneuve
3620, boul. Lévesque
Chomedey
Ville de Laval, Qué.

STATISTICIEN EN CHEF

Section des flux financiers
Bureau fédéral de la statistique

Traitement jusqu'à \$16,496

Le Bureau fédéral de la statistique offre un poste très intéressant, à titre de chef de la Section des flux financiers, aux candidats qui possèdent de vastes connaissances dans le domaine de la recherche et de l'analyse économiques, et qui ont poursuivi des recherches dans le domaine des statistiques financières. Le titulaire de ce poste supérieur sera chargé des travaux initiaux afférents à une discipline importante, et veillera à la rédaction et à la publication de "Comptes financiers" qui constituent une étude macroéconomique et une analyse des flux financiers intersectorielles au Canada. Le poste consiste à diriger un personnel peu nombreux et offre au titulaire des occasions exceptionnelles de poursuivre des recherches au sein d'une organisation centrale de statistique.

Pour obtenir des formules d'inscription, veuillez communiquer avec la

Commission de la Fonction publique du Canada, Ottawa 4 (Ontario)

en mentionnant le numéro de circulaire 67-430-23.

BANQUE DU CANADA

CHEF DES SERVICES D'INFORMATIQUE

OTTAWA

La Banque du Canada demande, pour affectation au poste susmentionné, un homme ayant l'expérience, acquise dans des postes supérieurs, de la programmation, de l'analyse et de l'étude des systèmes d'ordinateurs, et connaissant à fond l'appareillage électronique requis. Il sera appelé à organiser un centre d'informatique, à participer à la sélection de l'équipement nécessaire et à faire l'étude technique de systèmes devant servir à des travaux de grande envergure en matière de traitement des données. Il devra en outre fournir des services d'informatique aux diverses divisions de la Banque, y compris la mise au point de méthodes pratiques pour la recherche en économétrie.

Les postulants devront justifier d'un talent reconnu pour organiser et diriger un groupe de gestion de systèmes d'ordinateurs où les analystes et les programmeurs s'adonnent à de nombreux travaux d'application pratique en matière d'informatique et de recherches. L'expérience de la mise au point d'une installation d'importance moyenne et de l'utilisation d'ordinateurs à grande distance, constituera un avantage.

Le traitement de début est à discuter. Toute demande restera confidentielle. Les intéressés sont priés d'envoyer à l'adresse ci-dessous, sous la mention Confidentiel, l'exposé détaillé de leur formation et expérience:

Le Secrétaire, Banque du Canada
Rue Wellington, Ottawa 4, Ontario



Court-vêtu la princesse Margaret assistait, jeudi dernier à Toronto à un dîner donné en son honneur, en compagnie de lord Snowdon. On la voit ici dans la voiture qui la ramène à son hôtel. Les visiteurs royaux sont en visite à l'Expo de Montréal, cette semaine. (Téléphoto AP)

Protestations des femmes contre les compagnies vendant du matériel de guerre aux E.-U.

Un comité de la Voix de femmes et le comité des femmes universitaires pour la paix au Vietnam ont organisé conjointement une manifestation devant les bureaux de la société Canadian Industries Ltd à Montréal.

Les organisateurs ont déclaré que cette manifestation qui a duré deux heures était la première d'une série organisée pour protester contre les compagnies canadiennes qui, prétendent-ils, profitent de cette guerre en vendant du matériel de guerre aux Etats-Unis.

Différentes compagnies recevront ainsi la visite de ces manifestantes alors qu'on a prévu une démonstration chaque semaine au cours du présent mois.

"Ceci fait partie d'un effort continu de la part de ces deux organisations pour rendre les Canadiens conscients de la participation de leur gouvernement dans les guerres menées par les Etats-Unis", déclare le communiqué.

Ce communiqué déclare aussi que les compagnies canadiennes ont vendu pour un total de \$300,000,000 de matériel de guerre aux Etats-Unis au cours de l'année dernière. Il précise que la société CIL a vendu des millions de livres de poudre pour les bombes, les petits projectiles, les fusées, les obus, les grenades et d'autre équipement militaire.



La princesse Margaret et Lord Snowdon ont été hués par une foule en colère qui fut forcée d'attendre vingt minutes sous la pluie, aux portes du pavillon de la Tchécoslovaquie, pour permettre aux visiteurs royaux de visiter le pavillon sans encombre. Cette foule faisait la queue depuis trois heures. Ni le pavillon de la France, ni celui du Mexique n'avaient fermé leurs portes au public, précédemment, lors de la visite de la princesse et de son époux. On voit ici la princesse et Lord Snowdon visitant le pavillon du Canada en compagnie du commissaire général, Leslie Brown.

Telephoto PC

Subvention de \$1,681,240 au Centre de réadaptation

QUEBEC — Le Centre de réadaptation et de rééducation fonctionnelle (Occupational Therapy & Rehabilitation Center) de Montréal, vient d'obtenir du gouvernement du Québec une subvention de \$1,681,240 qui sera payable par versements semestriels. "Nous avons en même temps autorisé cette institution déclare le ministre de la santé, M. Jean-Paul Cloutier, à émettre \$1,000,000, valeur nominale, d'obligations garanties. Il est bien entendu, poursuit le ministre,

que cette subvention comprend toute somme que peut être appelé à payer le gouvernement du Québec, relativement aux remboursements de capital et d'intérêt."

Cette subvention servira à la construction de nouveaux locaux dont le coût a été évalué à \$3,000,000. L'institution a déjà obtenu une somme de \$1,500,000 de source privée et des subventions d'environ \$560,000 du gouvernement fédéral.

Naim Kattan au Conseil des Arts

OTTAWA (PC) — M. Naim Kattan, journaliste et écrivain, de Montréal, est entré au service du Conseil des Arts du Canada où il s'occupera de l'aide à la création littéraire et à l'édition.

En même temps que la nomination de M. Kattan, le Conseil des Arts a annoncé lundi celle de M. Rodrigue Millette, précédemment fonctionnaire à la direction des Affaires culturelles du ministère canadien des Affaires extérieures à Ottawa, qui s'occupera au sein du Conseil des subventions aux particuliers.

Originaire d'Irak, M. Kattan, qui est âgé de 39 ans, a contribué à divers journaux et revues et depuis deux ans il occupe les fonctions de rédacteur à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

M. Millette, âgé de 45 ans, est originaire de Hull. Il entrait au ministère canadien des Affaires extérieures en 1947.

Évitez les dégâts
causés par la pluie
Faites installer les
GOUTTIÈRES
"PRIMEAU"
Galvanisé • Cuivre • Aluminium
Estimation gratuite
MONTREAL 322-4160
QUEBEC 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

Avant d'opter pour l'indépendance L'Union nationale laisse à Ottawa un délai de 5 ans pour accorder l'égalité au Québec

QUEBEC (PC) — Les députés de l'Union nationale, dirigés par le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, entendent donner "une dernière chance" à Ottawa d'accorder "l'égalité" au Québec, d'ici deux à cinq ans avant d'opter pour l'indépendance.

Quant aux députés libéraux, la majorité d'entre eux optent pour l'idée du "statut particulier" pour le Québec et rejettent l'indépendance pour des raisons d'ordre économique.

Voilà les conclusions majeures qui se dégagent d'un sondage d'opinion "tous droits réservés" effectué et publié simultanément par les quotidiens Le Soleil, de Québec, et le Toronto Star, de la ville-reine, dans leur livraison de samedi.

Les quotidiens qui affirment avoir soumis un questionnaire précis à 83 des 108 députés de l'Assemblée législative du Québec, dont 39 de l'Union nationale, y compris le premier ministre Daniel Johnson, à qui le questionnaire fut expédié aux îles Hawaï dès le 29 septembre, soulignent que tous les députés interrogés, sauf cinq de l'Union nationale, ont apporté leur collaboration au sondage.

En aucun cas, sauf pour M. Johnson, les quotidiens ne donnent la liste des personnes interrogées ou à qui fut soumis le questionnaire dont la teneur était la suivante:

Questionnaire

1. Êtes-vous en faveur de l'indépendance totale du Québec?
2. Êtes-vous en faveur de l'indépendance politique du Québec avec union économique au reste du Canada?
3. Comment y arriver?
4. Êtes-vous en faveur du statut particulier pour le Québec?

5. Êtes-vous en faveur des États associés?

6. Quelle autre option suggérez-vous?

7. Quelle donnée vous manque-t-il pour vous faire une opinion?

8. Pourquoi, en deux mots, choisissez-vous telle option? C'est ainsi que tous les députés de l'Union nationale interrogés, soit 34 sur 56, expriment leurs objectifs en terme "d'égalité" ou "d'indépendance", selon la thèse de leur chef, M. Johnson.

Tous insistent sur l'importance de négociations immédiates, traduisent leur option "d'égalité" d'abord par le "statut particulier" dans une proportion de 82,3 pour cent; ensuite par "l'indépendance économique", dans une proportion de 64,7 pour cent.

Selon le sondage, les députés de l'Union nationale interprètent différemment cette notion d'égalité, mais ils s'entendent sur les objectifs majeurs suivants:

1. Le recouvrement de tous les pouvoirs de taxation;
2. La juridiction exclusive en matière d'éducation, de culture, de main-d'œuvre, de sécurité sociale et d'immigration;
3. La participation à l'élaboration des politiques économiques et fiscales;
4. Le droit de conclure des ententes internationales;
5. Droits scolaires égaux aux minorités françaises.

Ils se déclarent déterminés à forcer les événements jusqu'à "l'extrême limite" dans la poursuite de leurs objectifs.

Opinions libérales

Du côté des libéraux, le sondage démontre que la thèse mise de l'avant par le député de Laurier, M. René Lévesque, ne rallie pas les députés, ceux-ci

favorisant le "statut particulier" dans une proportion de 88,1 pour cent et écartant toute idée d'indépendance à 95,2 pour cent.

Le sondage effectué auprès de 42 des 49 députés libéraux démontre que la théorie Lévesque de souveraineté du Québec dans une union canadienne sera certainement rejetée lors du congrès annuel du parti les 13, 14 et 15 octobre, à Québec.

D'autre part, Le Soleil et le Toronto Star soulignent que "quelques membres de l'Union nationale ont affiché une certaine réticence devant l'idée de ce sondage en raison des accusations portées dans le passé selon lesquelles l'Union nationale se dirigeait vers le séparatisme", d'où le refus de cinq d'entre eux de répondre au questionnaire.

De plus, les quotidiens notent que certaines sources ont donné à entendre que la dernière déclaration écrite de M. Johnson, en provenance d'Hawaï et répudiant le séparatisme, "n'était pas étrangère à la crainte qu'entretenait le premier ministre de voir ce sondage aboutir à des conclusions embarrassantes."

Une autre raison évoquée à l'encontre du sondage, disent les quotidiens, signalait le danger de faire ressortir une sorte de "dénominateur commun constitutionnel" chez la députation de l'Union nationale avant même que les députés ministériels ne tiennent leur caucus prévu dans les premiers jours suivant le retour de M. Johnson.

Selon Le Soleil et le Toronto Star, les résultats du sondage indiquent clairement que quatre députés "séparatistes" siègent à l'Assemblée législative et que seul un M. François Aquin, député de Dorion, le fait ouvertement.

Divergences

Les trois autres appartendraient à l'Union nationale.

Toutefois, deux députés libéraux se rapprocheraient de cette option en endossant l'idée de l'indépendance politique assortie d'une union économique au reste du Canada.

Le sondage démontre que, chez l'Union nationale, les tenants de ce statut atteignent la proportion de 64,7 pour cent. Selon les quotidiens, le sondage donne "une intéressante image de la bataille politique qui se livre au Québec."

C'est ainsi que l'Union nationale semblerait opter pour l'affrontement direct avec Ottawa sur les questions constitutionnelles, la majorité ouvrant la porte à la négociation et une minorité préférant la formule "à prendre" ou "à laisser".

Les députés libéraux se regrouperaient plutôt derrière leur chef, M. Jean Lesage, MM. Eric Kierans et Paul Gérin-Lajoie, respectivement président de la Fédération libérale du Québec et député de Vaudreuil-Soulanges. Ce trio préconise, on le sait, la poursuite des négociations avec le gouvernement central, sans fixer d'échéance.

Le sondage révèle également, note-t-on, qu'il y a confusion totale et différence d'interprétation quant à la signification des termes: "statut particulier", "États associés", "souveraineté", "sécession", et "l'indépendance".

Chez l'Union nationale, le "statut particulier" peut prendre la même signification que "l'indépendance politique avec union économique".

En outre, soulignent les quotidiens, plusieurs députés des deux partis soutiennent que "l'indépendance" ne signifie pas nécessairement "la sécession".

La JOC exprime un regret:

Les syndicats ne font rien pour rejoindre les petits salariés

Il s'en est fallu de peu que les jeunes travailleurs réunis à Sainte-Thérèse pour le colloque de la JOC sur la vie économique ne disent leur fait aux grands syndicats, spécialement ceux qui regroupent la CSN et la FTQ.

Vice-roi dans un état grave

QUEBEC (PC) — Le lieutenant-gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Willibald MacDonald et son épouse ont été victimes d'un accident de la circulation dimanche après-midi à St-Romuald, en face de Québec.

L'épouse du lieutenant-gouverneur repose dans un état critique dans un hôpital de Québec tandis que son époux n'a subi que de légères blessures.

M. MacDonald et son épouse se trouvaient à bord d'une automobile qui est entrée en collision frontale avec un autre véhicule.

Des médecins de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec, ont rapporté que Mme MacDonald souffre de blessures à la tête et on craint une fracture du crâne.

Mme MacDonald, née Agnes Smith Flynn avait tout d'abord été hospitalisée dans un hôpital de la rive-sud, mais devant la gravité de ses blessures, on a décidé de la transporter à Québec.

Le lieutenant-gouverneur qui est âgé de 70 ans conduisait lui-même sa voiture au moment de l'accident.

Un de ses fils, le Dr Vernon MacDonald suivait dans une autre voiture.

Seule la FTQ avait un représentant à ce colloque où quelque 165 jeunes travailleurs du Québec, de l'Ontario et du Manitoba faisaient le point à la suite d'une enquête qui a révélé que bon nombre de jeunes travailleurs gagnent encore des salaires ne dépassant pas \$50, voire \$30 par semaine, déductions non comprises. Le manque de temps n'a pas permis aux délégués de s'exprimer complètement, mais deux propositions ont permis de prendre le pouls.

"La JOC regrette vraiment que les syndicats ne fassent pas tout ce qu'ils pourraient faire pour rejoindre les petits salariés non syndiqués". Cette première proposition représentait le point de vue des responsables nationaux actuels de la JOC. La présidente du mouvement, Mlle Anne-Marie Blanchette, l'a confirmé lors de la conférence de presse qui a suivi le débat.

Un délégué a mis en doute le bien-fondé d'une autre proposition louant "les grands efforts déployés depuis quelques années par les centrales syndicales dans le but de réduire les inégalités socio-économiques par la guerre à la pauvreté". Pour plusieurs, ces efforts sont restés vains, et le gros des ressources syndicales a profité aux syndiqués (30 p.c. des salariés) mais non aux petits salariés.

Cette année la JOC avait invité plusieurs organismes à rencontrer les jeunes travailleurs, dont un bon nombre venaient "de la base". L'affrontement n'eut pour ainsi dire pas lieu; les seuls représentants présents au collo-

que venaient des Caisses d'économie du Québec, de la FTQ, de la JEC et de la Compagnie des jeunes Canadiens.

Le responsable du programme d'action du mouvement, M. Jean-Guy Lagù, a annoncé que la JOC à la suite de son année de travail sur le thème de "l'argent et la participation à la vie économique", publiera une brochure d'information et préparera un cours d'économie à l'adresse des jeunes travailleurs.

Il a déclaré que lors d'une enquête auprès des organismes touchant à la vie économique des jeunes travailleurs, il ne s'en était trouvé qu'un

Une mission de recherches pédagogiques

QUEBEC — Une mission de l'Institut de recherche pédagogique du ministère de l'éducation a quitté le Québec samedi pour un voyage d'étude de 25 jours en Europe.

Le groupe, qui a à sa tête le directeur de l'Institut, M. Jean-Marie Joly, se rendra dans six pays pour y visiter des centres de recherche pédagogique, des organismes internationaux intéressés à la recherche ainsi que des centres de documentation. Il s'intéressera particulièrement aux structures et au fonctionnement des organismes en question, verra à établir avec eux des liens permanents, tout en faisant connaître le travail que fait au Québec l'Institut en ce qui concerne la recherche pédagogique.

pour présenter un plan de budget pour les jeunes travailleurs, et c'était une compagnie de finance.

Le colloque de la fin de semaine s'est poursuivi sur le thème de l'an prochain, "les temps libres", alors que le sociologue français Jacques Jenny, professeur à l'université de Montréal, s'adressait aux participants.

Claude Wagner parle d'un "écran géant"

L'ex-ministre de la justice du Québec, M. Claude Wagner, a qualifié le débat constitutionnel d'"écran géant" derrière lequel le gouvernement du Québec cache les vrais problèmes actuels.

Au cours du 11e congrès des techniciens en art dentaire de la province réunis à Montréal samedi, M. Wagner a déclaré que les dirigeants politiques provinciaux s'amusaient à faire de la dialectique, tandis que les enquêtes prouvent que 50 pour cent de la population vit dans la pauvreté.

Selon M. Wagner, le gouvernement est devenu sourd au mécontentement des pauvres et à la lutte qu'il doit mener contre le chômage, surtout après l'Expo. Il a oublié aussi la crise du logement et la solution que l'assemblée législative devrait trouver aux problèmes ouvriers.

Parlant du séparatisme, M. Wagner a ajouté que les Québécois devaient mettre fin à une obsession collective dans laquelle leurs dirigeants politiques les ont plongés.



Le vice-premier ministre de la Chine nationaliste, M. Huang Shao-Kuo, présidera ce matin aux cérémonies qui, à la Place des Nations, marqueront le début de la journée nationale de son pays. On le voit ici recevant avec civilité les membres de la colonie chinoise de Toronto qui ont offert, vendredi soir, un dîner en son honneur. Cet après-midi, de 14 heures à 16 heures, Place des Nations, il y aura un spectacle gratuit. Chants, danses et musique seront au programme; soliste, Mlle Lee Lynn, soprano.

Telephoto PC

Conseil des Arts du Canada: \$93,000 de subventions

OTTAWA (PC) — Le Conseil des Arts du Canada a annoncé lundi l'octroi de subventions d'une valeur globale de \$93,000 à titre de l'aide aux arts plastiques qui serviront notamment à rapatrier des peintures canadiennes.

De ce montant, une somme de \$10,000 est destinée au rapatriement d'une série d'aquarelles de l'artiste canadien George Heriot qui viennent d'être retrouvées dans une galerie commerciale de New York. Heriot qui fut un temps sous-ministre des Postes du Canada, a notamment peint des scènes de la vie des Indiens au début du dix-neuvième siècle.

Une somme de \$61,000 est attribuée à la Galerie d'Art de Winnipeg et servira à des expositions, à des services d'extension et à des travaux de restauration et d'achats de livres.

L'Atelier libre de recherches graphiques, de Montréal, qui est un centre d'expériences dans le domaine de l'art graphique et qui produit des gravures, obtient une somme de \$9,000 destinée à son budget d'opération de 1967-1968, et une somme additionnelle de \$5,000 pour réaliser 20 gravures d'artistes canadiens.

Une somme pouvant atteindre \$5,000 est attribuée à l'Institut royal d'architecture du Canada pour le financement

d'une étude en vue de l'établissement d'un dépôt national d'archives architecturales.

Des subventions moindres sont également accordées à la Galerie d'Art Beaverbrook de Fredonction, et la Galerie 20-20, de London, Ontario, pour leurs programmes d'exposition de l'année prochaine.



Linda Bird Johnson, la fille du président des États-Unis, est présentement en visite à l'Expo. Sa visite suit de près celle de Mme Jacqueline Kennedy.

Telephoto AP



Aussi célèbre que Célestins

VICHY CÉLESTINS est appréciée dans le monde entier depuis plus de 2,000 ans et convient à tous, aux enfants comme aux adultes. Légèrement thérapeutique, VICHY CÉLESTINS apporte à l'organisme des sels minéraux et des oligo-éléments qui contribuent aux digestions faciles. IMPORTÉE DE FRANCE, CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.

Méfiez-vous des imitations, exigez toujours
VICHY CÉLESTINS
l'eau qui fait... du bien!

32 OZ. 59¢ — 16 OZ. 39¢ — 8 OZ. 2 pour 49¢

VIENT DE PARAÎTRE...

POUR UNE POLITIQUE QUÉBÉCOISE

TRAVAUX PRÉSENTÉS AU 12^e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION LIBÉRALE DU QUÉBEC (Préface de Eric Kierans)

ALPHONSE BARBEAU • MICHEL BARCÉLO • FRANCYNE BEAUDOIN • ROBERT BOILY • JACQUES BOUCHER • ROBERT BOURASSA • JEAN-LOUIS CHABOT • JEROME CHOQUETTE • LUCIEN CLICHE • MARCEL DE LA SABLONNIERE • SERGE DEYGLUN • GEORGES-HENRI DUBE • YVAN FERLAND • GILLES HOUE • MAURICE JOBIN • CLAIRE KIRKLAND-CASGRAIN • PAUL-EMILE LACHANCE • MARC LALONDE • ANDRE LAURIN • PAUL-HENRI LAVOIE • VINCENT LEMIEUX • LEO-PAUL LEVESQUE • MARCEL LORTIE • JACQUES YVAN-MORIN • MARCEL PEPIN • NOEL PERUSSE • GERARD RANCOURT • ANDRE RAYNAULT • GUY ROCHER

EN VENTE PARTOUT A \$2.50

Distributeur: La Cie de Distribution de la Patrie, 397, Place de Louvain, Montréal 11 - Tél.: 874-7394



ÉDITIONS DU
JOUR
DÉPOSÉ PAR JACQUES HODGÉ
Mtl - St Denis - Montréal
1111 - 11 1967

EDITORIAL

Le refus de l'arbitrage par les chauffeurs d'autobus appelle une autre loi d'exception

Le public sera déçu de la décision prise par les syndicats de la Commission de transport de Montréal de refuser l'arbitrage exécutoire qui leur était proposé. La remise en circulation des autobus et des rames du métro s'en trouve différée une fois de plus.

Il se trouvera probablement aussi beaucoup de chauffeurs d'autobus et autres employés de la CTM qui auraient préféré, dans les circonstances, accepter la proposition gouvernementale. Elle leur aurait assuré, au départ, en effet, un règlement de leur litige qui n'aurait pu se situer en-deça des recommandations du juge Chevalier. Elle aurait également signifié une perte moins considérable de revenus par un retour plus tôt au travail.

Mais la CSN, par sa décision, a voulu tenir compte, apparemment, d'un contexte plus large. Elle a voulu tenir compte, notamment, du fait que d'autres négociations très importantes sont à la veille de s'engager dans le secteur de la fonction publique. Son geste constitue, à cet égard, un ferme avertissement au gouvernement provincial.

La grève du transport en commun, dans les circonstances, devient en quelque sorte et tout simplement, l'occasion d'engager une bataille de plus grande envergure ou le sort des chauffeurs d'autobus eux-mêmes devient quelque chose, non pas de secondaire évidemment, mais qui doit céder le pas à un enjeu que l'on veut généraliser.

En procédant de cette façon — le procédé, encore une fois, n'a rien de plaisant pour la population — la CSN va forcer la législature du Québec à voter, une fois de plus, une loi d'exception, une autre sorte de bill 25. Québec n'a pas le choix puisque l'intérêt public exige nettement que reprenne le service de transport en commun dans la métropole.

Et le monde syndical pourra, de nouveau, poser au martyr, crier sur tous les toits que le droit de grève qu'on lui a consenti dans la fonction publique, il y a deux ans environ, n'était qu'une mesure hypocrite dont on n'entendait point vraiment le faire bénéficier. Il dira que, chaque fois qu'il a voulu librement préférer la grève à l'arbitrage, on a fini par lui imposer cette dernière comme si l'ancienne législation n'avait pas été modifiée.

Ce raisonnement manquera de nuance en ce qu'il omettra de souligner que le syndicalisme a usé assez gauchement de ce droit nouveau de grève, qu'il n'a pas su se modérer

lui-même, mais il aura au moins le mérite de poser le problème dans sa véritable lumière. Il est sûr qu'une loi générale qu'il faut remplacer aussi souvent par des législations d'exception ne répond nettement pas à l'attente que l'on avait placée en elle.

Au fait, ce que signifie le refus brutal du syndicat d'accepter l'arbitrage dans le cas des employés de la CTM, c'est que le temps est venu de repenser notre législation générale en vue de mieux concilier l'intérêt des travailleurs et celui de la fonction publique. Il faut que le gouvernement ne soit plus forcé, à l'avenir, de régler chaque différend par des lois d'exception. La population et le monde du travail ont droit à cette assurance.

A l'heure présente, les syndicats ont raison de se battre avec une énergie farouche pour préserver leur droit de grève dans le secteur public. Et ils auront raison de le faire tant qu'on n'aura pas mis au point un mécanisme de conciliation ou de règlement des conflits qui constitue véritablement une formule de rechange acceptable. L'arbitrage, du moins tel qu'il se pratique encore de nos jours, est trop incertain, pour constituer cette formule. Les syndicats, qui y ont goûté à différentes reprises, en ont gardé un goût trop amer.

Peut-être que si nous parvenions à mettre sur pied de véritables tribunaux du travail, dont les juges ne seraient pas uniquement des hommes versés en droit mais compétents également dans les questions économiques et sociales, la crainte du syndicalisme de se plier à la décision d'un tiers se dissiperait-elle d'elle-même. Ces tribunaux pourraient, à la longue, créer une jurisprudence intéressante et leurs décisions deviendraient ainsi plus prévisibles. Ils seraient l'équivalent des tribunaux civils pour les différends ordinaires.

D'autres ont préconisé la création de comités dont la fonction serait de mettre constamment à jour les statistiques et les données concernant le monde du travail. Ces statistiques et ces données permettraient d'établir de façon impartiale les salaires et les bénéfices sociaux payés dans les différents secteurs de l'industrie privée ou de la fonction publique. Employeurs ou employés pourraient alors s'entendre pour faire des comparaisons valables et, surtout, le public ne serait plus à la merci d'une publicité unilatérale d'une partie ou de l'autre.

Un public ainsi éclairé deviendrait un arbitre redoutable. Les patrons n'oseraient plus présenter d'offres vraiment injustes et les syndicats seraient dans une même situation quant à leurs demandes. Les conflits pourraient probablement sinon infailliblement se régler sans qu'il soit nécessaire de recourir à un arrêt de travail.

De toute façon, et quelle qu'elle puisse être, le gouvernement doit s'engager à trouver la formule de rechange nécessaire et à la mettre en vigueur au plus tôt. Et les syndicats, au lieu de se borner à protéger leur droit de grève nouvellement acquis, seraient bien avisés de formuler des recommandations qui tiennent compte de cette nécessité. Ils doivent faire preuve d'un grand sens de leurs responsabilités.

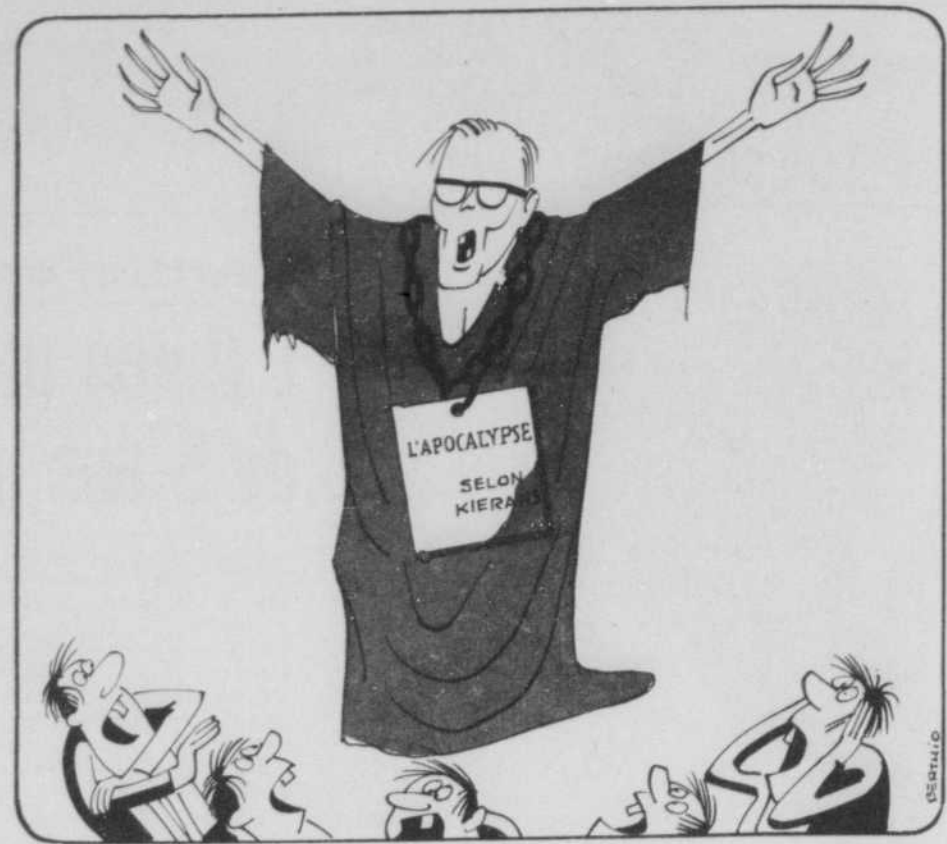
Entre-temps, pourtant, le gouvernement doit se sentir nettement justifié de réclamer, par une loi spéciale, le retour au travail des employés de la Commission de transport de Montréal.

Il manquerait à son devoir en ne le faisant pas. Le syndicat aurait pu éviter d'amener le gouvernement à poser ce geste draconien en faisant preuve de plus de souplesse et de modération. Il récolte un peu et nécessairement ce qu'il a semé.

Pourtant, s'il importe de ramener ces employés au travail et d'éviter une nouvelle grève à brève échéance en soumettant le litige à un arbitrage exécutoire, il y aurait sûrement lieu de prévoir la forme d'arbitrage la plus juste possible. Il nous sera permis, à cet égard, de suggérer la mise sur pied d'une commission d'arbitrage composée des trois meilleurs experts que l'on pourra trouver. Ces trois experts devraient être nommés par le gouvernement, mais choisis pour le prestige dont ils jouissent dans tous les milieux. La décision d'un tel trio comporterait, nous semble-t-il, des garanties bien supérieures à tout ce que pourrait offrir un arbitrage conduit par un seul homme.

Le climat étant survolé, toutes les précautions doivent être prises pour que le public, tout autant que les syndicats, n'aient nullement l'impression qu'on s'approprie à sacrifier les droits de qui que ce soit. Non seulement faut-il que la justice triomphe, mais encore que personne ne puisse en douter.

Vincent PRINCE



Le Québec libre sera pauvre, famélique, rachitique, squelettique, anémique, microscopique...

À la recherche du français

par Jacques Poisson

Depuis longtemps nous avions nos "moulin à papier" (paper mills). Or, voici que nous aurons bientôt une papeterie, grâce à un rapprochement avec la France.

Cette heureuse harmonisation du vocabulaire entre Québec et Paris fera cependant ressortir un de nos particularismes de prononciation. De ce côté-ci de l'Atlantique, on dira pa-pe-trie (ou pa-pe-trie), en maintenant l'e caduc de la deuxième syllabe, au lieu de pap'rie, qui est plus vil, plus naturel, plus français parlé.

Pa-pe-trie, comme ci-me-tière (pour cim'ière) et mé-de-cin (pour mé-t-sin), est probablement le reliquat d'une syllabation plus consciencieuse qu'éclairée dans les écoles d'autrefois.

Stérotypie

Mais il est un travers beaucoup plus à craindre aujourd'hui, une affection de carence où le scrupule et le manque d'imagination conjuguent leurs effets détestables, soit la stéréotypie dont voici un exemple entre mille:

"Radio-Canada vous a présenté son radijournal... Ici Radio-Canada", formule reprise tous les jours depuis l'âge épique de la société, sauf erreur.

Que la régie d'Etat se décrive et se renouvelle donc un peu! D'ailleurs il n'y aurait rien de catastrophique à ce que des auditeurs oublient un instant qu'ils sont à l'écoute de la chaîne nationale.

"Stéréotypie: tendance à conserver la même attitude, à répéter le même mouvement ou les mêmes paroles (quand les circonstances extérieures ne l'exigent pas). Stéréotypie des schizophrènes" (Robert).

Méticulosité et scrupule

Un traducteur consciencieux écrit: "dans la *The Gazette*", sous prétexte que la raison sociale de l'entreprise forme un tout comprenant l'article anglais et que ce tout, sorte de substantif locutionnel, doit être précédé de l'article français.

Cela me rappelle le dilemme d'une société d'assurance anglo-saxonne qui se demandait s'il fallait écrire "rue Grande allée" ou "avenue Grande allée", dans sa correspondance avec certains clients de "Quebec City".

Les Placements universels

Dans une raison sociale française comme celle en sous-titre, que devient l'article après la préposition à ou de?

Faut-il dire: je travaille aux Placements universels ou à Les Placements universels?

Evidemment, la seconde solution n'est pas à retenir, tant elle choque l'oreille, le sens de la syntaxe et l'instinct de la phrase vivante. Alors serait-il souhaitable que les sociétés choisissent une raison sociale sans l'article pour éviter les variations de forme dans certains contextes?

Je ne crois pas, même si c'était plus facile que dans le cas du Devoir par exemple, car on peut toujours au besoin tourner la difficulté en introduisant un substantif "tampon": l'immeuble de la société Les Placements universels. Je ne vois pas qui s'insurgerait contre cette solution, s'agirait-il d'un acte notarié.

Défrancisation

Au Congrès international des médecins de langue française, le docteur Louis-Joseph Simard, directeur de l'Institut du cancer de Montréal, s'est élevé contre une situation périlleuse pour la culture française au Québec.

"Personne ne contestera, a-t-il déclaré, qu'il y a chez nous, dans le livre d'enseignement, un processus de défrancisation qui doit attirer l'attention des autorités universitaires et gouvernementales."

Après le choix d'une option

Au téléjournal, il est question d'une "offre offerte... aux grévistes".

Appui à la thèse de M. René Lévesque

Cher monsieur,

La logique du discours que vous avez prononcé, lundi le 18 septembre, et les conclusions que vous en avez tirées, devraient faire l'unanimité complète au Québec et même au Canada.

Pourtant vous avez encore des opposants. Les sept membres de votre association qui ont voté contre votre résolution: nos soi-disant représentants à Ottawa, monsieur Claude Ryan du journal *Le Devoir* qui persiste avec plusieurs membres influents du parti libéral et du Parti Union Nationale dans leur option très discutée d'un statut particulier.

La seule raison qui me fait rejeter l'option du statut particulier est la certitude que le Québec devra discuter et négocier à

dix contre un. Je crois, comme m'en a convaincu votre exposé, que nous devons, d'abord, être souverain pour pouvoir discuter d'égal à égal. Si le Canada anglais refuse la main que vous lui tendez, il n'y aura plus d'autre solution que de faire l'indépendance unilatérale du Québec.

Souhaitons que pour une fois, tous les québécois fassent l'unanimité sur une question aussi vitale que la vie de la nation. Vous aurez encore beaucoup de travail à faire pour éclairer les indécis et convertir les adversaires. Connaissant votre détermination, je suis sûr que vous réussirez surtout si, comme moi, de nombreux convaincus vous accordent un appui total et sans équivoque.

PHILIPPE DROLET

Les illusions de M. Manning

Le premier ministre de l'Alberta, venu à Montréal pour participer à la journée de sa province à l'Expo, a exprimé dimanche, dans une interview à la Gazette, ses vives vues sur l'avenir de la fédération canadienne. Il s'oppose à la reconnaissance d'un statut particulier pour le Québec et il est convaincu que notre province va demeurer dans la fédération. Il ne semble pas du tout s'apercevoir que ces deux attitudes sont inconciliables.

M. Manning écarte le séparatisme comme une idée négligeable qui ne mérite même pas d'être discutée, qu'il s'agisse de l'indépendance inconditionnelle ou de la formule de M. Lévesque selon laquelle le séparatisme devrait préparer une nouvelle association avec le Canada anglais. M. Manning ne pense pas que la majorité des Québécois croient au séparatisme, et là-dessus il a raison, mais il ne se rend pas compte qu'en refusant les réformes profondes que le Québec réclame, et qui donneraient à notre province un statut particulier, il se fait lui-même artisan du séparatisme.

Au lieu d'accepter la théorie des deux nations ou d'un Canada fondé sur deux collectivités culturelles, M. Manning conçoit le Canada comme une mosaïque nationale où les intérêts culturels conserveraient leur identité tout en participant à l'ensemble; il ne veut aucun statut spécial et refuse de distinguer un groupe parmi les autres. Il désire que la culture française progresse et garde son identité, mais ne veut pas que cela soit associé à des privi-

lèges provinciaux. "Je crois, dit-il, que la culture mérite toute la considération nécessaire, mais je ne veux pas voir cette culture identifiée à une entité géographique, et cette entité considérée comme quelque chose de spécial".

Ce raisonnement est fondé, dans une bonne mesure, sur une querelle de mots; tout compte lorsqu'il s'agit des deux nations, le statut particulier qu'on désigne en anglais par "special" est considéré par certains anglophones comme une sorte de privilège injustifié et exorbitant qu'on accorderait à un des deux groupes pour le refuser à l'autre, ce dernier, le groupe majoritaire, étant ainsi privé de quelque chose dont jouirait seulement le Québec.

Rôle unique du Québec

Or il s'agit seulement de distinguer et de reconnaître une réalité culturelle, sociale et politique, et de tirer les conséquences de cette situation dans l'ordre constitutionnel. Le Québec, parce qu'il est le principal foyer du Canada français, n'est pas une province comme les autres, n'a pas le même dénominateur commun que les autres. Sans doute, chaque province est dans une situation unique à certains points de vue, de même que les cinq grandes régions du pays diffèrent les unes des autres et ont des besoins particuliers. Mais les différences sont plus grandes et d'un autre ordre entre le Québec et l'ensemble des provinces anglaises.

La culture française ne peut pas s'épanouir au Canada sans avoir des assises sociales,

économiques, politiques qui sont au Québec et qui doivent être placées sous l'autorité de l'Etat provincial. L'histoire de la Confédération depuis un siècle, et surtout depuis la guerre, a démontré que le partage des juridictions entre les deux ordres de gouvernement est équivoque; il n'a pas le même poids ni la même importance pour les deux collectivités. Plusieurs provinces anglaises tiennent à leur autonomie, mais elles s'accrochent d'une centralisation fédérale plus ou moins poussée dans divers domaines de juridiction provinciale ou mixte, et réclament souvent l'intervention d'Ottawa. Au Québec, c'est le contraire, notre province tient à exercer ses compétences, car chaque fois que le gouvernement central intervient dans ces domaines, le Québec se voit imposer des mesures ou des programmes qui lui conviennent moins qu'aux autres provinces, qui perturbent davantage ses institutions, qui entravent sa liberté légitime, et qui nuisent plus ou moins à son épanouissement culturel et social.

Pour l'unité du Canada anglais

Ces inconvénients graves, qui deviennent cumulativement intolérables, sont particuliers au Québec; les autres provinces ne les ressentent pas, du

moins pas au même degré; elles auraient plutôt à se plaindre d'une trop grande décentralisation si Ottawa respectait scrupuleusement leurs compétences et évitait de s'engager. C'est là un problème sérieux de notre fédéralisme, qu'a exposé, dans le supplément du Devoir du 30 juin, M. Gad Horowitz, professeur de sciences politiques à l'université McGill: "la faiblesse de la communauté anglo-canadienne vient en grande partie de ce que son Etat national est le même que celui des Canadiens français". Parce que le Québec a besoin d'une assez large autonomie, "le gouvernement central ne possède pas l'autorité suffisante — juridique et morale — pour assurer l'intégration des groupes, provinces et régions du Canada anglais dans une entité nationale dynamique et cet état de dispersion favorise l'américanisation".

Si, sous prétexte de ne pas accorder un statut particulier au Québec, on exige que toutes les provinces exercent leurs juridictions et qu'Ottawa n'intervienne plus dans ces domaines, le Canada anglais n'aura pas l'unité et l'homogénéité dont il a besoin. L'on voit du reste, dans les prises de position en matière constitutionnelle, que maints dirigeants canadiens-anglais souhaitent une redistribution des com-

petences de façon à augmenter celles du gouvernement central.

Artisans du séparatisme

Le Québec ne pourrait pas accepter une telle évolution de notre fédéralisme. Si on ne veut pas corriger l'ambiguïté fondamentale de notre régime, et reconnaître la différence profonde qui existe entre les besoins et les intérêts du Québec d'une part, et ceux des autres provinces, dans l'aménagement de notre système fédéral, la majorité anglophone sera amenée à imposer des conditions et des exigences qui forceront le Québec à sortir de la fédération. Les artisans des plus efficaces du séparatisme dans le moment, ce sont les Canadiens anglais qui refusent de comprendre que le statut particulier pour le Québec est le seul moyen d'assurer le maintien d'une unité canadienne; notre fédération ne peut durer que si l'on reconnaît de façon efficace l'association de deux sociétés différentes; M. Manning croit que le séparatisme est un phénomène négligeable dont il n'a pas à tenir compte; la vérité ou la fausseté éventuelle de cette opinion dépend surtout du Canada anglais, mais M. Manning ne s'en doute pas.

P.S.

Aider le Vietnam

par Pierre Vadeboncoeur

J'ai eu l'honneur de rencontrer dimanche deux des trois délégués du Vietnam, à une petite réunion organisée par l'UGEQ. Les délégués nous ont parlé pendant deux heures, nous expliquant cette guerre dans laquelle ils ont d'une certaine façon le dessus sur un adversaire monstrueusement puissant, armé comme on ne l'a pas été dans l'histoire et d'ailleurs fourni de tout ce qui se peut transporter là-bas de ces petites choses que l'on se paye ici pour l'agrément d'une vie facile. Nous avons écouté avec une attention extrême et avec le respect qu'une épreuve et une valeur aussi grandes que les leurs commandent.

Je sais mieux que personne qu'écrire n'est rien, mais eux savent qu'aucun travail, dans une telle guerre, n'est absolument négligeable. Ils connaissent le prix de tout, comme des économistes, comme des insectes, et leur résistance est faite de l'utilisation de tout ce qui peut être employé pour se défendre,

les plus petits détails comptant pour quelque chose dans leur patient travail de disputer chaque pouce de terrain, de réparer chaque pont touché par les bombes, de niveler chaque bout de chemin défoncé, de continuer d'instaurer les écoles par tout le pays, de creuser sans cesse des abris, d'acheminer vivres et matériel de guerre, de cultiver la terre. Aucun travail n'est négligeable. Tout sert. On apporte d'avance des pierres, chacun la sienne, au bord des routes, pour reconstruire celles-ci sitôt après les bombardements, raconte Madeleine Riffaud, dans son livre de reportages. (1) On a besoin de papier pour poursuivre la lutte; alors on en fabrique manuellement, en emmenant par brouette du bambou pour en faire une pâte. On obtient ainsi le papier nécessaire aux communications. Tout sert.

A l'étranger aussi, tout sert. Le moindre écrit même peut servir. Que savez-vous de la petite bombe à billes, comme j'en ai vu une dimanche, dans la main de ceux qui l'avaient apportée de là-bas pour nous la montrer. Cet engin tout à fait inefficace contre les objectifs militaires mais prodigieusement meurtrier, est fait d'environ quatre cents minuscules billes coulées dans des parois ayant la forme d'un petit ananas. Nos hôtes nous disent que les Américains ont d'ailleurs amélioré cette bombe, en remplaçant les billes de métal par des billes de plastique, qui présentent un avantage important sur les premières: on ne peut pas les localiser aux rayons-X dans le corps d'un blessé.

Alors je fais un de ces moindres écrits. C'est une manière de servir. Il est trop tard pour écrire sur les Buchenwald et les Dachau quand ils sont devenus vides; les générations futures n'en profitent pas, c'est évident.

Il y a d'autres manières d'aider: par exemple, envoyer un chèque à l'Aide médicale québécoise.

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN
Directeur

André LAURENDEAU
Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Trouvée: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bédouilles: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Édition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

La décolonisation est l'affaire des colonisés

Il faut savoir gré à M. Paul-Henri Lavoie d'avoir reconnu que l'option indépendantiste a le vent dans les voiles. C'est une évidence qui crève les yeux et cela explique l'énervement de certains fédéralistes. Mais après un court moment de lucidité, M. Lavoie retourne aux vieux clichés: les indépendantistes offrent "des formules simplistes et irréalistes dont le seul mérite est d'exploiter les passions".

Et voilà; toute sa thèse est là dans ce bout de phrase. Dans un article de plus de 1200 mots, il ne dit à peu près rien de plus. Bien sûr, cela est assaisonné de formules creuses, qui ne sont que des redites en termes pédants, et d'injures gratuites à l'adresse de ceux qui ne pensent pas comme lui (inconscience criminelle, malhonnêteté inqualifiable, etc.).

(...) La prétention que le Québec a le droit de devenir une nation comme les autres et de se gouverner lui-même peut apparaître simpliste aux esprits simplistes: elle est élémentaire.

Depuis toujours et particulièrement en ce siècle de la décolonisation, c'est du côté des forces colonialistes et chez leurs collaborateurs que l'option de l'indépendance nationale est qualifiée d'irréaliste et d'extrémiste. La décolonisation de l'Afrique et de l'Asie était "irréaliste" il y a encore quinze ou vingt ans. Elle est en train de s'accomplir. Les partisans de la France libre sous l'occupation allemande étaient des "extrémistes", tout comme les indépendantistes irlandais sous la domination anglaise et les séparatistes norvégiens au temps de l'union avec la Suède. Et ce sont les "extrémistes" qui avaient raison.

L'appel au sens de la dignité et au besoin de liberté, c'est sans doute un argument sentimental (je plains ceux à qui ces sentiments ne disent plus rien) mais ils ne sont pas sans rapport direct avec les problèmes les plus quotidiens. Ce n'est pas à un syndicaliste que je devrais avoir besoin de le rappeler...

(...) Il est de bon ton chez certains pseudo-gauchistes (dont les plus cyniques se retrouvent un jour dans la "poubelle libérale") d'affirmer que pour un peuple, la liberté n'est rien, que seul compte sa réussite économique et que la liberté collective met en péril les libertés individuelles. Or c'est exactement ce qu'ont toujours dit à leurs employés, les patrons exploitateurs qui voulaient se protéger des "extrémistes" "syndicalistes".

Songez donc un peu moins, disaient-ils en substance, au pouvoir qu'une classe ouvrière hypothétique pourrait avoir et exercez un peu mieux les pouvoirs que nous vous accordons déjà d'améliorer votre situation économique.

(...) Les ouvriers, puis les agriculteurs ont senti que la seule garantie sérieuse de leurs droits

en tant qu'ouvriers et en tant qu'agriculteurs et la seule protection vraiment efficace de leurs intérêts, c'était la force collective. Ils ont senti juste, même si, en fait, le syndicalisme qu'ils ont bâti n'a jamais été et ne sera jamais sans défaut. On peut regretter que dans certains syndicats, se soit créée une aristocratie syndicaliste qui se mêle trop souvent de parler au nom des membres sans les consulter. Que de tels abus se produisent, c'était sans doute à prévoir, ce qui ne veut pas dire qu'il faut s'en accommoder. Mais les constater et les combattre ne doit pas nous en empêcher de voir que nos libertés individuelles n'ont de valeur et ne sont vraiment assurées que fondées dans une liberté collective et appuyées sur la force collective. C'est ce que prétendent les indépendantistes.

Ce n'est plus du père Noël que nous attendons la solution de nos problèmes québécois. Si nous voulons vivre et nous épanouir en tant que québécois dans un continent anglo-saxon, c'est sur notre propre force collective qu'il faut savoir compter. L'Etat québécois, qui ne sera jamais parfait, est quand même l'instrument de notre épanouissement collectif. Cet état doit posséder tous les pouvoirs d'un état moderne pour contribuer efficacement à l'épanouissement de l'homme québécois dans tous les ordres de l'activité humaine.

Affirmer cela ce n'est pas partir en guerre contre les autres, c'est tout simplement reconnaître que les vrais intérêts d'un groupe ne sont jamais mieux servis que par ce groupe-même, malgré ses insuffisances et ses défauts. Ce n'est surtout pas promettre un paradis illusoire. L'indépendance d'un peuple, ce n'est pas une partie de plaisir et ce n'est pas un but en soi; pas plus que le syndicalisme ne put être un but en soi. L'indépendance n'est qu'un instrument, mais essentiel.

On a raison d'exiger des indépendantistes qu'ils précisent davantage leur pensée politique. Mais il serait malhonnête de ne pas reconnaître que le programme politique du RIN, parti de l'indépendance, tant au domaine socio-culturel qu'au domaine économique est plus avancé que ceux de tous les partis fédéralistes...

Un économiste montréalais s'adressant aux libéraux fédéraux en journée d'étude à Montmorency, vient de leur révéler une évidence toute simple: "le gouvernement du Québec ne pourra jamais planifier sérieusement tant qu'il n'aura pas tous les pouvoirs de planifier." Et voilà; si le Québec veut rester dans la confédération, il devra se résigner à laisser le fédéral planifier à sa place.

L'avenir de la nation québécoise notre avenir à nous, ça nous regarde tous ensemble. Nous sommes tous dans le coup au même titre. Il m'apparaît inconcevable que certains puissent se permettre de regarder ça de l'extérieur et attendre passivement des autres la démonstration de notre aptitude à la liberté.

HENRI LABERGE
Membre de la CSN
Professeur à l'École Normale
Laval à Québec

lettres au DEVOIR

Prévisions mesquines et partisanes

M. Paul-Henri Lavoie.

Vous dressez la facture de l'Indépendance du Québec à travers votre chapeau. Vos prévisions sont mesquines et partisanes. Soyez honnête avec le peuple québécois, avec les ouvriers.

La thèse indépendantiste fait peur à ceux qui possèdent tout. Les craintes viennent de ceux qui sont assis sur l'ordre établi, de ceux qui en vivent, de ceux qui l'acceptent. Qu'a rien, n'a rien à perdre!

Le syndicalisme québécois se bat pour des gros sous. Les centrales syndicales ne représentent pas cinquante pour cent des ouvriers québécois. D'autre part, est-ce que ces centrales ont consulté leurs cotisants, pour l'élaboration de leur mémoire au comité parlementaire sur la constitution?

Vous êtes un prophète du genre de ceux qu'on connaît trop. Les Trudeau, les Marchand, les Le Sage et Pelletier sont mieux placés que vous pour raconter cette sorte de fable. Avant de déclarer les ouvriers perdants, attendez au moins le lendemain de l'Indépendance! Vous nous donnez la note avant le repas...

Où avez-vous pris votre dix pour cent de baisse du niveau de vie, après l'Indépendance? Vous avez de l'imagination ou c'est de la divination! Et les six cent millions de dollars d'impôt fédéral que les ouvriers québécois jettent chaque année au ruisseau, ça ne représente pas dix pour cent de leur niveau de vie? Le syndicalisme québécois n'a aucun sens. Les chefs syndicaux écartent les ouvriers de la politique, sous prétexte qu'ils n'ont pas l'instruction pour comprendre. Ensuite, ces dictateurs sèment la peur parmi les ouvriers quand une thèse de liberté circule.

L'escalade des salaires

J'en ai marre, j'en ai soupiré, moi, des grèves, par-ci, des grèves par-là, et surtout de la dernière de la série, celle des employés vivant très bien que sont les grévistes de notre Commission du Travail.

Vous vous direz peut-être, tiens, en voilà un qui doit marcher et qui n'aime pas cela! Erreur, j'ai une voiture, mais cela ne m'empêche pas de me sentir solidaire de tous ces milliers de Montréalais qui doivent se "démerder" comme ils le peuvent. Il y a aussi les pertes incalculables que notre économie déjà trop stagnante va subir par suite du ralentissement de l'activité trépidante dont Montréal était redevable, et pour beaucoup, à l'EXPO.

Je ne puis m'empêcher de penser que la soi-disant impasse dans laquelle se trouvent les négociations entre la C.T.M. et les syndicats unifiés afin de mieux jouer toutes les cartes gagnantes, cette impasse n'est en réalité qu'une pièce de très mauvais théâtre, jouée par deux acteurs principaux dont la performance serait vraiment comique sinon loufoque, si tant de contribuables et notre vie économique ne devaient en souffrir.

Les syndicats ou leurs porte-parole ont adopté des attitudes de grand guignol, et leurs annonces

Qu'est-ce que c'est un niveau de vie quand on gagne deux mille dollars par an? Les ouvriers ont droit à la liberté, à l'avancement social comme tous les autres citoyens. Il n'y a pas que les bourgeois, les intellectuels, les technocrates qui peuvent avoir des idées.

Pourquoi prenez-vous les devants? Pourquoi parlez-vous au nom des ouvriers? Il est évident, qu'un ouvrier gagnant trois mille dollars par an, perdra moins qu'un professionnel qui en gagne cinquante mille!

L'Indépendance du Québec se fera avec l'appui massif des ouvriers ou elle ne se fera pas. Si nous, les salariés, marchons derrière les chefs indépendantistes, la liberté du Québec sera payée par ceux qui ont les moyens de payer. Votre démagogie consciente ou non, qui sert si bien ceux qui veulent mêler les cartes et la réalité, ne changera pas la situation! Les ouvriers sont exploités par des gens en place. Les chefs syndicaux endorment les ouvriers, ils les mènent comme des moutons, vers un destin encore plus incertain que la thèse indépendantiste. Nous avons assez vécu de grèves, pour savoir, qu'en définitive la grève n'est qu'un jeu inutile. A chaque fois que nos salaires augmentent, le coût de la vie augmente. Nous nous retrouvons toujours au même point.

Avant de nous servir un plat de lentille pourrie, donnez-nous notre droit d'aisance. Après la Confédération, le déluge... Un déluge de justice, de paix et de liberté...

Gilles Savard, un salarié
Anqui, 18 septembre 1967
(N.D.L.R. Le Devoir a aussi reçu une autre lettre à peu près dans le même sens et signée du nom de Claude Gaudreault de Montréal.)

L'ancien et le nouveau Québec vu par un Néo-Québécois

Dans mon village natal du Portugal, mes livres d'histoire et de géographie m'avaient enseigné le Québec: plus d'un million et demi de kilomètres carrés et une poignée de colons disséminés ici et là, habitués à un climat dont j'avais peine à imaginer la rigueur, dans ma tête d'écolier de la péninsule ibérique.

Québec, une mystique coloniale? Combien d'ambitions politiques se sont-elles posées sur son sol et dans son âme? Deux cents ans de luttes pour le respect de la culture et de ses droits n'auront pas réussi à convaincre le pragmatisme anglo-saxon de la volonté d'un peuple à conserver son identité nationale.

Des Canadiens français du Bas-Canada, qu'on avait bousculés cent ans durant, après une conquête rendue possible, dit-on, par la trahison d'un matin, à ces autres Canadiens français du Québec, écartés sous le joug d'un pacte confédératif qui n'aurait pas sauvegardé ni l'intégrité territoriale de leur patrie, ni leur égalité parfaite avec les "autres" à l'allure de conquérants, il m'était difficile en 1955, alors que je venais pour la première fois en cette terre québécoise, de m'attendre à rencontrer des frères latins comme, alors j'aurais aimé me les imaginer.

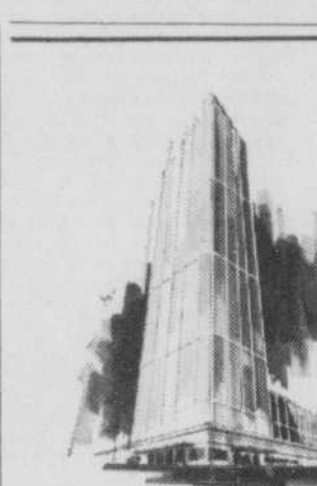
La France avait perdu une riche colonie par la force des armes; l'Angleterre se chargerait, par d'autres moyens, d'en mater les colons.

Le Québec d'aujourd'hui m'apparaît sous un angle bien différent de ce qu'il était il y a douze ans: sa population canadienne-française a fait des bons progrès dans le domaine de l'éducation; il s'enrichit des apports culturels de près de quinze nations différentes; bon premier dans certaines productions (amiante, papier-journal, émissions de télévision en langue française) il a des ressources qui en font le sol le plus riche au monde; une métropole vivante, siège de l'OACI, du Centre d'Océanisme des Peuples et des Religions du monde entier, de l'AUIPELF; son artère fluviale est, pour le commerce international, une porte ouverte sur le monde; etc.

En somme, je suis fier d'être un nouveau citoyen à part entière de ce Québec, même si cela n'a pas été sans difficulté. Mais des milliers d'immigrants y seront venus après moi: seront-ils un jour des Néo-Québécois ou donneront-ils dans le grand moule pan-canadien? C'est à eux qu'appartient la responsabilité de légiférer en matière d'immigration et d'intégration de nouveaux arrivés. C'est à eux qu'il revient de planifier des à présent pour la génération de demain.

Très bientôt, les assises générales des États généraux du Canada français refléteront au grand jour les aspirations du peuple canadien-français. Celui-ci poursuivra-t-il la voie où il s'est déjà engagé pour se donner une véritable patrie, et une patrie aussi à ces milliers de gens en quête d'une place meilleure au soleil, place qui pourrait bien devenir une patrie?

MANUEL TEIXEIRA



Conseil des Ports Nationaux, Service de la Police, Montréal.

Il m'aurait semblé opportun que vous préveniez les membres de votre force constabulaire que, jeudi, le 21 septembre, il y avait grève des transports en commun à la C.T.M.

Ce jour-là, à 11h20, voulant rendre service, je me suis arrêté, à ma grande erreur, sur le pont Jacques-Cartier, dans la deuxième travée, ceci, pour permettre à deux jeunes touristes américains de monter dans ma voiture...

Un de vos policiers, portant le numéro matricule 124, en profita pour exercer son zèle, dans le but probable de vous apporter en argent ce qu'il n'avait su faire en talent. Le tout avec toute la gentillesse qui caractérise nos forces policières.

Je vous retourne donc ce billet que je n'ai aucunement l'intention de payer. Je me permets de vous mentionner qu'il existe de bien meilleures façons de redorer le blason terni des services fédéraux.

ANNE GAGNON
Longueuil, 23 septembre 1967

1 banque, 3 compagnies de finance,
4 courtiers en valeurs immobilières, 5
architectes, 6 bureaux de vente,
3 importateurs et quatre avocats logent
près les uns des autres dans ce
même édifice.

Mais en ce qui touche leurs assurances de compagnie, ils sont aux antipodes.

C'est parce que leurs besoins diffèrent qu'il existe un si grand nombre de polices variées et variables. Adapter un portefeuille d'assurances de compagnie implique une étude approfondie faite par un courtier d'expérience. Un spécialiste connaissant à fond toutes les polices. Qu'il s'agisse de police contre la perte éventuelle de bénéfices. Contrat entre associés. Bénéfices collectifs. Ou encore d'endettement à la banque. Nous sommes là tout près.

À votre disposition.

LANCOTOT, BEAUDIN & COMPAGNIE

LLC

1010, CÔTE DU BEAVER HALL • MONTRÉAL • TÉL. 866-5057

COURTIERS D'ASSURANCES GÉNÉRALES • CONSEILLERS EN BÉNÉFICES COLLECTIFS

Bureaux à travers le Canada, les États-Unis et l'Australie.



Correspondants en Angleterre et en Europe.

Des vacances pas comme les autres!

LE CLUB
MÉDITERRANÉE
une formule jeune,
ensoleillée, économique!

Le Club Méditerranée* d'Agadir a été conçu pour les fervents du soleil, de la mer et de l'amitié. Après quelques heures de vol dans les jets les plus confortables du monde, vous vous retrouvez en Afrique, à Agadir. Vous êtes accueillis par des organisateurs qui sont là non seulement pour vous servir, mais aussi pour vous aider et vous choyer. Leur offrir un pourboire est une insulte! Dès votre arrivée vous vous installez dans une chambre, avec douche, joliment décorée de cèdre et d'acajou. Le lendemain, vous choisissez la détente ou les sports: équitation, voile, ski nautique, plongée sous-marine, pêche en haute-mer, natation (en mer ou en piscine). Tout est fourni, tout est gratuit. Aux repas... du vin à volonté. Une seule monnaie a cours... des perles multicolores. Le Club Méditerranée d'Agadir offre bien d'autres distractions inédites: récitals, concerts, films, etc. Demandez notre dépliant illustré à votre agent de voyage ou postez le coupon ci-joint.

(*450,000 adhérents en Europe comprenant des Français, des Anglais, des Belges, des Suisses, des Italiens, etc...)

TOUR A - 2 SEMAINES \$586.00
TOUR B - 3 SEMAINES \$694.00

(tout compris: avion, chambre avec douche, repas avec vin, visite et excursions, pourboires, etc.)

Demandez les dépliants tricolores d'Air France
Consultez votre agent de voyage... il vous guidera vers le soleil!

AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

AIR FRANCE
1 Place Ville Marie, Montréal, Québec
Veuillez m'envoyer votre dépliant tricolore sur le Club Méditerranée d'Agadir.

Nom _____
Adresse _____ Tél.: _____
Ville _____ Province _____
Nom de mon agent de voyage _____

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

LA GRANDE AGENCE
DU CANADA FRANÇAIS

Prenez rendez-vous
pour rencontrer la personne
la plus renseignée sur le voyage
que vous projetez

VOYAGES

TRAVELAIDE

LTÉE

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 8 HRES
ET LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES
Services gratuits

UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272

le CARTIER Galerie des Boutiques



LA GRIFFE DE POUPÉE ROUGE... c'est la marque de la jeunesse, de l'élan, de l'originalité. La mode dramatique, tantôt audacieuse et tantôt réservée. Elle va du genre petite fille à la sophistication subtile. Toujours super-féminine.

C'est la mode ultra-positive pour 68. Une promesse d'aventure... Gainsborough, Dandy, Cavalier, Peasant, etc.

Les plus belles créations de Suzie, le "tycoon" de la mode dont les boutiques Poupée Rouge sont renommées à Toronto, Vancouver, Winnipeg, Montego Bay... et maintenant à Montréal. Téléphone: 845-5665

LA COUPE. Une bonne coupe contrôle plus que la longueur des cheveux. C'est surtout le secret de la forme et de la mise en plis qui tient bien.

L'art du bon coiffeur c'est de sculpter la forme dans les cheveux, en tenant compte des tendances naturelles.

Quelle coiffure en 68? Charles et ses coiffeurs (tous formés par Vidal Sassoon) conseillent les boucles féminines: "la Forme", le Clara Bow de Charles et les bouclettes.

Pour rendez-vous, appeler 288-6131.

DEMI-HEURE DE STATIONNEMENT GRATUIT

On certifiera votre billet de stationnement à n'importe quelle des boutiques quand vous ferez un achat. (Excepté les salons de coiffure et de barbier). Entrée du garage sur la rue Peel.



POUPÉE ROUGE
SALON DE COIFFURE le CARTIER
BOUTIQUE DE MODE MASCULINE
APOTICAIRE le CARTIER

THE SKIN SHOP
METTROYERS le CARTIER
SALON DE BARBIER le CARTIER
RANS GEMINS, BIJOUTIER

1115 OUEST, RUE SHERBROOKE, ANGLE PEEL

Théologie et actualité

Le climat psychologique post-conciliaire

Par Louis O'Neill, prêtre
collaboration spéciale au "Devoir"

La première convocation du Synode à Rome attire de nouveau l'attention sur cet événement exceptionnel que fut Vatican II et sur les conséquences qui en découlent pour la vie de l'Eglise. Le Synode, un fruit du concile, en prolonge les effets heureux au sein de l'Eglise-institution en même temps qu'il se préoccupe des situations nouvelles et des problèmes qui ont surgi à la suite du concile.

Un nouveau climat dans l'Eglise

Quand le navire change de direction ou subit l'assaut des vagues, il n'est pas seul à encaisser les contrecoups et les remous. Les passagers aussi s'en ressentent. Il en est de même pour l'Eglise qui n'est pas seulement une institution, un "tout d'ordre", mais aussi une communauté de vivants, une rencontre de personnes. L'expérience conciliaire a affecté, à des degrés divers et selon des modalités multiples, les individus et les groupes qui composent la communauté ecclésiale. On peut parler d'un climat psychologique post-conciliaire, qui résulte du brassage des idées et de la mise en application des réformes, et qui suscite des expressions émotionnelles et des comportements nouveaux. La foi y affronte le doute, l'espoir coexiste avec l'anxiété, l'enthousiasme avec le pessimisme, l'attitude d'accueil avec la méfiance.

Pour les uns, la volonté d'engagement

Depuis le concile, il s'est effectué comme un nouveau démarrage dans divers secteurs de l'activité ecclésiale. Non pas que cet élan nouveau soit entièrement le résultat du concile; au contraire, les Pères n'ont souvent qu'entériné et encouragé des mouvements et des initiatives déjà en plein essor avant la convocation du concile. Mais l'approche positive et optimiste qui a caractérisé les prises de position conciliaires a stimulé ceux qui étaient à l'oeuvre et incité d'autres à les imiter. En divers domaines: renouveau de la théologie et de l'exégèse, œcuménisme, catéchèse, rénovation de la vie religieuse, action sociale et action missionnaire, liturgie, insertion dans le monde de la technique et de la science, le nombre grandit des chrétiens qui ne se contentent pas d'espérer le nouveau printemps de l'Eglise mais veulent le forcer à venir. Ils s'engagent avec d'autant plus d'énergie qu'ils savent qu'il y a des retards à rattraper, des omissions à réparer. Sans perdre de temps à gémir sur un passé qui aurait pu être meilleur, ils préfèrent se rendre responsables du présent et de l'avenir immédiat. Se plaindre et regretter les intéresse moins que construire et progresser.

En zone marginale, l'espoir

L'espérance née du concile et aussi de ce souffle nouveau que l'on trouve dans de grands documents tels que *Mater et Magistra*, *Pacem in terris*, *Gaudium et spes* et *Populorum progressio*, rejoint un grand nombre de chrétiens vivant plus ou moins à la marge de l'institution ecclésiale, des croyants et des croyantes qui avaient installé leur demeure en diaspora parce qu'ils étouffaient à l'intérieur, ils souffraient de voir l'Eglise trop repliée sur elle-même, apparemment insensible à des valeurs humaines considérées comme primordiales aux yeux de l'homme moderne, trop lente à percevoir les signes du temps. De ce nombre font partie des intellectuels et des savants, des hommes et des femmes vivant en situation conjugale confuse et attendant de l'Eglise une lumière et pas seulement une condamnation, des prêtres sincères écrasés sous le poids d'un drame personnel et d'un choix douloureux, des assoiffés de justice qui découvrent que l'Eglise d'aujourd'hui prend parti sans hésitation pour les masses déshéritées au risque de perdre l'appui d'éléments conservateurs de la communauté chrétienne, des humanistes qui constatent que l'Eglise est pratiquement la seule institution à promouvoir la cause d'un développement intégral de l'homme et de tous les hommes et qui sans cesse lutte pour la sauvegarde des valeurs qui font l'homme, dans un monde où la technique mal utilisée, la violence, la propagande et la manipulation des consciences menacent de détruire ces valeurs. L'homme de bonne volonté qui analyse le contenu de documents tels que *Pacem in terris* et *Populorum progressio* et observe les efforts de l'Eglise en vue de l'édification d'un monde plus humain ne peut qu'être incité à admirer la doctrine qui est à la source d'une telle énergie créatrice.

Pour d'autres, un tournant pénible

Est-ce la vieille garde qui manque le tournant conciliaire? En fait, elle n'est pas trop décevante, la vieille garde: clercs et religieux habitués à des cadres déseués qu'ils confondaient parfois avec la structure même de l'Eglise, paroissiens silencieux, adeptes d'une liturgie latine mystérieuse et de dévotions hétéroclites, croyants individualistes ennuyés par les initiatives du mouvement liturgique, fideistes méfiants devant toute formulation nouvelle du Message, conservateurs allergiques aux transformations. Au début, ils ont grogné un peu, mais passé l'effet de surprise et de dépaysement, beaucoup d'entre eux ont emboîté le pas. Ce qu'ils ne réussissaient pas à accueillir en vertu d'une conviction intérieure, ils l'ont accepté par obéissance. Ils s'adaptent progressivement à un style d'expression et de comportement avec lequel ils se sentent peu d'affinité.

Ce qui est paradoxal, c'est que la vieille garde prend mieux le tournant que beaucoup de ceux qui lui reprochaient son conformisme et ses manies. Certains adeptes de la première heure du renouveau conciliaire en sont demeurés à l'étape de l'inter-

rogation et de la mise en question, laquelle au départ s'aurait indispensable pour opérer les déblocages nécessaires. On dirait que, depuis ce temps, le vin nouveau qu'ils ont bu a tourné en vinaigre. La foi qui s'interroge est devenue une interrogation qui n'aboutit pas et qui dilue le contenu même de la foi; la mise en question a pris la forme d'une critique qui tourne en rond et s'attarde à des situations dépassées, leur lucidité est obsédée par les ombres et ne discerne pas la lumière. Ils reprochent à l'Eglise d'avoir une doctrine déseuée et de ne leur apporter aucune clarté, alors qu'ils ignorent ou connaissent à peine les grandes encyclopiques sociales et les ouvrages des philosophes, théologiens et moralistes contemporains, qui fournissent un éclairage précieux sur les divers problèmes actuels.

Ils reprochent à l'Eglise d'avoir une doctrine déseuée et de ne leur apporter aucune clarté, alors qu'ils ignorent ou connaissent à peine les grandes encyclopiques sociales et les ouvrages des philosophes, théologiens et moralistes contemporains, qui fournissent un éclairage précieux sur les divers problèmes actuels.

En réaction contre un triomphisme nettement en recul, beaucoup de chrétiens sincères sont devenus pessimistes, un peu masochistes aussi. Ils se méfient de tout ce qui semblerait un progrès apparent de l'Eglise, une volonté de présence trop extériorisée. Tout christianisme sociologique leur semble suspect; non moins cette fidélité massive de chrétiens qui, tout en réalisant mal l'idéal évangélique, demeurent fidèles à l'Eglise, présentant que c'est encore là qu'ils trouveront une raison de vivre et d'espérer. Au lieu de voir dans cette fidélité l'image de la mèche qui fume encore et du roseau froissé qu'il ne faut pas briser, ils souhaitent un décanage colossal d'où sortira une Eglise puri-

fiée, composée de croyants choisis, un reste d'Israël témoignant avec conviction dans un monde voué à la sécularisation complète.

Dans le prolongement de cette même logique, il y a des chrétiens qui veulent une Eglise discrète, presque silencieuse, dont la parole humble et réservée ne se fera entendre qu'à demi-voix dans un monde de tapage, d'affrontements d'idéologies et de dévergondage verbal. Que l'Eglise tienne à son droit et à son devoir de prêcher la parole "à temps et à contretemps", qu'elle s'occupe d'offrir son Message, par tous les moyens valables, à tous les hommes de bonne volonté, cela apparaît à certains suspect de cléricalisme et d'influence indue.

On dirait que la révision de situation et l'examen de conscience qui ont pris place au concile ont eu comme effet de complexifier cette catégorie de chrétiens. Ils sont affectés d'un sentiment de culpabilité, craintifs, désireux à tout prix de ne heurter personne, gênés d'exercer un élémentaire droit d'hommes libres dans une société où tout le monde revendique la liberté. Nous voilà loin de la fonction prophétique dont on parle tant!

Au moins, ces chrétiens sont ordinairement des croyants fervents, attentifs à donner un témoignage personnel de foi et de charité. Il serait injuste de les confondre avec ceux qui remplissent la fonction de mouche du coche. Ces derniers se limitent à déplorer les déficiences de l'Eglise, mais sans s'engager eux-mêmes dans rien de valable. Ils ressassent interminablement les mêmes griefs et les mêmes rancunes, soulignent avec une joie malsaine les difficultés qu'affronte l'Eglise, se réjouissent des abandons et des démissions, entretiennent autour d'eux une atmosphère de potinage, d'amertume et de défaitisme. Ils s'estiment d'avant-garde; en réalité, ils sont casse-pied et ennuyants.

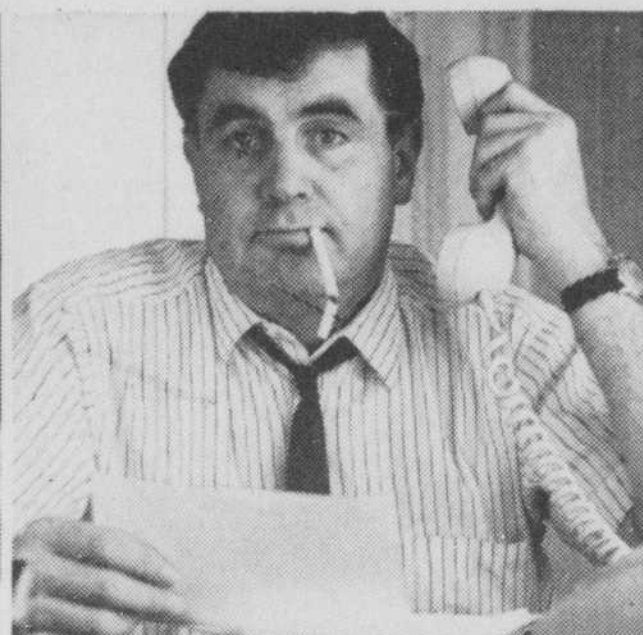
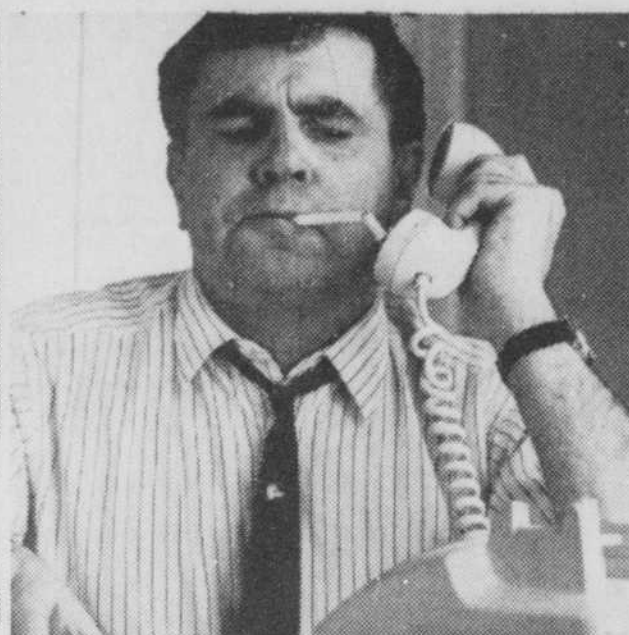
Ils n'ont aucun sens des priorités, des tâches à accomplir, des urgences à affronter. Ils professent un sens universel de la fraternité, mais à l'égard de l'Eglise ne savent point faire preuve de charité, pas même d'humour. Ils croient stimuler la vie de l'Eglise parce qu'ils lui provoquent des démangeaisons. Quant à poser des gestes concrets pouvant favoriser l'avancement de la communauté ecclésiale, c'est là le moindre de leurs soucis.

Construire dans l'espérance

Dans le message qu'il adressait au monde chrétien, le 25 décembre 1961, le pape Jean XXIII proposait les objectifs du concile à venir. Avoir avoir souligné la vitalité de l'Eglise, il déclarait:

Le prochain Concile œcuménique aura donc lieu à un moment où l'Eglise ressent plus vivement le désir de donner une nouvelle vigueur à sa foi et de jouir du magnifique spectacle de son unité, et où, en même temps, elle se sent obligée d'une façon plus urgente non seulement de donner plus d'efficacité à ses saines énergies et de promouvoir la sanctification de ses fils, mais aussi d'accroître la diffusion de la vérité chrétienne et le développement de ses autres institutions. Cela mettra en évidence la vie et la perpétuelle jeunesse de notre Mère l'Eglise, qui est toujours présente aux événements humains et qui, au fur et à mesure que passent les siècles, renouvelle sa beauté, brille d'une nouvelle splendeur et remporte de nouvelles victoires, tout en restant toujours la même et en se conformant à cette splendide image qu'a voulu lui donner Jésus-Christ, son divin Epoux, qui l'aime et la protège.

Le concile a réalisé les vœux et combiné l'optimisme de Jean XXIII. C'est parce qu'ils n'ont pas interiorisé le souffle spirituel nouveau émanant de cette expérience ecclésiale extraordinaire que des chrétiens vivent la période post-conciliaire dans une ambiance de pessimisme, d'agressivité stérile et de négativisme. Le peuple chrétien, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde, doit affronter une conjoncture complexe, des problèmes nombreux, et répondre à une des attentes pressantes. Ce qui laisse peu de temps pour se complaire dans les sentiments d'infériorité, le complexe de culpabilité et l'humeur morose. C'est plutôt en faisant nôtre l'esprit de Jean XXIII et en construisant dans l'espérance que nous saurons répondre de façon valable à l'attente du monde d'aujourd'hui.



mieux vaut avoir le sens de l'humour...

(si vous en êtes à
votre premier paquet de
Benson & Hedges 100's)



C'est évident qu'au début,
la nouvelle Benson & Hedges 100's
— la cigarette ultra-longue —
ne va pas sans quelques petits
"accrochages".

Pensez donc: elle est plus longue
que les cigarettes "longueur de
luxé", plus longue que les king size,
beaucoup plus longue que les
cigarettes normales.

Seul son prix est ordinaire!

C'est pourquoi, à ce stade, vous
feriez bien de ne pas lire votre journal

de trop près... à moins que vous
n'aimiez fort les sujets brûlants. De
même, laissez donc à votre secrétaire
le soin de répondre au téléphone
pendant quelque temps.

Mais on s'y fait... à la longue.
Et puis, à chaque paquet, c'est comme
si vous receviez trois bonnes
cigarettes king size en cadeau.

Les Benson & Hedges 100's
contiennent, en effet, une plus grande
quantité des meilleurs tabacs
Virginie. Essayez-les.

la cigarette ultra-longue

Aussi à
saveur menthol

lettres au DEVOIR

Un mauvais service de transport en commun

Il est temps pour nous, usagers
montréalais du système de trans-
port en commun, de faire une
grève du zèle, permanente. Nous
en avons soupé de la grosse pa-
tente (CTM, des autobus bondés
ou vides, qui se suivent à la
queue leu leu et nous passent au
nez, de ceux qui nous font des-
cendre et remonter, qui ne se
rendent pas à destination, qui re-
fusent d'ouvrir les portes lors-
qu'ils arrivent au terminus (quel-
quefois, trois de suite), qui nous
font perdre du salaire à cause
des retards, qui empruntent la
voie élevée du boulevard Métro-
politain et arrivent pratiquement
vides à leur terminus avec de
longues minutes d'avance, qui
repellent sans même s'aperce-
voir que nous existons, nous les
vulgaires voyageurs qui les fai-
sons vivre...

Chacun de nous devrait mettre
fin à son cauchemar. Il y a sû-
rement dans votre entourage des
personnes qui voyagent avec leur
auto et à peu près aux mêmes heu-
res et dans le même secteur de
la ville. C'est assez facile à
trouver, soit en affichant au ta-
bleau des grands magasins, soit
en insérant une annonce dans
votre journal local, ou par tout
autre moyen. J'ai moi-même
abandonné la CTM depuis quel-
que temps, et nous sommes qua-
tre à voyager dans la même voi-
ture. Vous serez surpris de con-
staté comme il est facile de s'or-
ganiser quand on le veut. Le
service écoeurant de la CTM
nous aura rendu au moins un
service: celui de nous apprendre
à nous en passer.

J.-M. LAPERRIERE,

Le professeur Rioux à "Tirez au Clair"

M. Marcel Rioux,
Prenant parti contre le projet
du M.L.L.F. de recommander la
création d'un secteur scolaire
neutre, parallèle au secteur con-
fessionnel au Québec, vous avez
expliqué que le danger d'un tel
système était qu'il entraînerait
presque inévitablement une sé-
grégation envers ceux qui fré-
quenteraient celle des deux éco-
les qui serait minoritaire.

Comment pouvez-vous mainte-
nant préconiser l'existence d'une
école bilingue, parallèle à l'éco-
le française dans un Québec qui
aurait décrété l'unilinguisme
français?

Le Québec, disiez-vous le 21
septembre, ne peut se payer le
luxé du bilinguisme. Que vien-
draient y faire des écoles bilin-
gues?

Un Québec unilingue français,
et ceci dans l'intérêt des immi-
grants et des minorités anglo-
phones, devra s'assurer de la
compétence de chacun en fran-
çais, et ceci ne sera possible
que par la fréquentation de l'éco-
le française par tous.

Et surtout laissons de côté
l'argument qu'il faut bien traiter

nos minorités anglaises si l'on
veut que les minorités fran-
çaises des autres provinces aient
leurs écoles. Je crois que l'ar-
gument qu'on leur sert est juste:
Qu'un citoyen instruit en fran-
çais dans une province anglaise
serait défavorisé au départ, et
ne pourra que s'appliquer à nos
Anglais dans un Québec français.

Vous recommandez en somme
le statu quo: Les écoles fran-
çaises d'un côté, et les écoles
anglaises, qu'on appellerait bilin-
gues, qu'on continueraient
d'angliciser les immigrants.
Nous ne pouvons que regretter
qu'à Radio-Canada, et l'histoire
se répète, dans un débat sur
l'unilinguisme au Québec, les
deux invités aient été des parti-
sans du bilinguisme.

Je vous prie d'accepter, mon-
sieur, l'expression de mes sen-
timents respectueux pour un hom-
me qui restera pour les futurs
citoyens d'un Québec libre, un
exemple de courage et de pro-
bité.

HENRI BELLEMARE M.D.
Président, RIN Jacques-Cartier,
25 septembre 1967

**Pourquoi les vrais responsables
de la ville de Montréal
n'ont ils pas assisté
à une seule séance de négociation
depuis 4 mois de négociation,
et depuis le début de la grève?**

**Pour votre information:
Les revenus de la
Commission de transport de Montréal
atteindront \$84,273,471 et, même
après les nouvelles augmentations
de salaires, elle disposera d'une
somme beaucoup plus grande
que l'an dernier pour son
administration et cela, sans
augmentation aucune des billets.**

LE SYNDICAT DES EMPLOYÉS DU TRANSPORT DE MONTRÉAL (CSN)



Les gens de St. Catharines, en Ontario, se plaignent du trop grand nombre d'affiches électorales sur les arbres. C'est disgracieux, disent-ils. Déjà, la commission des services publics impose à chaque candidat 25 cents par affiche qu'elle doit enlever des poteaux d'électricité. La commission soutient que ces affiches constituent un danger pour ses employés chargés de réparer les lignes électriques.

che qu'elle doit enlever des poteaux d'électricité. La commission soutient que ces affiches constituent un danger pour ses employés chargés de réparer les lignes électriques.

Van Horne et Robichaud se livrent une chaude lutte pour le pouvoir, au N.-B.

FREDERICTON — Les électeurs du Nouveau-Brunswick qui se rendront aux urnes le 23 octobre, pour les élections

provinciales, auront à choisir entre un gouvernement responsable ou irresponsable. C'est ce qu'affirme le pre-

mier ministre Louis Robichaud, le chef fougueux du parti libéral du Nouveau-Brunswick.

Quant au chef conservateur, M. J.C. "Charlie" Van Horne, ancien député libéral de l'Assemblée législative, il voit les élections comme une lutte entre la démocratie et la dictature.

Mais le clou de cette campagne est le programme d'égalité sociale, une vaste réforme administrative mise en vigueur cette année par le gouvernement Robichaud.

Avec l'avènement de ce programme, disparaissent d'un seul coup les conseils de comités, et la province s'empare des responsabilités financières et administratives des services de santé, d'éducation, de bien-être, de justice et d'évaluation.

Ces cinq régimes tombaient auparavant sous l'égide des gouvernements municipaux. Or, les taxes étaient élevées dans les régions pauvres, mais beaucoup moins lourdes dans les régions prospères, notamment St-Jean-Lancaster, Fredericton et Moncton.

M. Van Horne accuse l'administration Robichaud d'avoir créé une dictature en élargissant son autorité centrale, cependant que le premier ministre soutient que le gouvernement ne cherche effectivement qu'à aider les régions moins prospères de la province.

Les 52 sièges de l'Assemblée législative à sa dissolution le 8 septembre étaient répartis comme suit: 30 libéraux, 21 conservateurs et un siège vacant.

Au moins 119 candidats brigueront les 52 sièges, une augmentation de six sièges à la nouvelle Assemblée législative. Les libéraux et les conservateurs compteront des candidats dans toutes les circonscriptions, alors que le Nouveau parti démocratique entend disputer trois sièges dans la circonscription de Northumberland qui est représentée par cinq membres.

La campagne dans le Nouveau-Brunswick a évolué autour des deux chefs. Les libéraux ont envahi St-Jean, mercredi, avec un défilé cacophonique de 50 automobiles. Les voitures, étalant des bannières de tout genre, transportaient le premier ministre et les candidats locaux vers un grand ralliement.

A 20 miles à l'est, toujours dans cette ville portuaire, M. Van Horne y allait de toute son éloquence en faveur du "parti du peuple", à l'occasion d'un ralliement conservateur dans la circonscription de St-Jean-Est.

M. Van Horne promet qu'un gouvernement conservateur ré-

tablira les gouvernements locaux en vertu d'une nouvelle loi électorale qui, par la même occasion, donnerait un député à chaque circonscription, avec un membre pour tous les 12.000 habitants. Toutes les circonscriptions, sauf quatre, ont présentement plusieurs membres. On compte 22 circonscriptions.

Le premier ministre Robichaud, qui a établi un impôt foncier universel de \$1.50 pour chaque \$100 d'évaluation et qui, plus tard, a promis de ne pas en augmenter le taux pour une période d'au moins cinq ans, prétend que les conservateurs s'opposent à son programme pour une seule et unique raison: "Ils savaient que, si je mettais ce programme en vigueur, ils seraient confinés dans l'opposition encore pour une génération".

Le premier ministre, qui a 41 ans, prédit que ses libéraux remporteront 40 sièges.

Conformément à son thème, "prélever les taxes selon les moyens de chacun", il fait souvent allusion à des réductions d'impôts comme résultat de sa réforme législative destinée surtout à améliorer le sort des habitants des régions rurales.

M. Van Horne, qui, lui, a 46 ans, va plus loin encore, et prédit un balayage des 58 sièges en faveur des conservateurs.

Le programme politique du chef conservateur en est un d'envergure, couvrant 133 sujets d'intérêt provincial.

Il promet notamment de créer huit nouveaux ministères et d'en remplacer deux autres.

Il mettrait sur pied un ministère des relations fédérales-provinciales, qui négocierait avec le gouvernement fédéral pour obtenir des subventions de péréquation de l'ordre de \$100 millions par an, une somme que le premier ministre qualifie de "ridicule".

"Il nous faut plus de fonds pour l'expansion de notre province", dit M. Van Horne. "Bien trop nombreux sont nos jeunes qui cherchent à faire fortune ailleurs et leur exode est une perte douloureuse pour notre province".

Si les conservateurs sont élus, M. Van Horne promet de légiférer des réformes d'envergure dans les domaines de l'éducation, de la voirie, de l'industrie, de l'agriculture, de la sécurité sociale et du bien-être.

Le programme politique libéral couvre des domaines allant des assurances-soins médicaux jusqu'à des cliniques dentaires mobiles. Il comprend également des exemptions d'impôts sur des propriétés des veuves qui sont évaluées à \$4.000 ou moins.

En Saskatchewan, Libéraux et CCF se disputent le mérite des réalisations économiques

REGINA — Les libéraux et les céféistes se disputent le prochain scrutin en Saskatchewan, le 11 octobre. Quant aux conservateurs, il ne dispose que d'un siège, celui du leader provincial, Martin Pederson, qui y fut élu en 1964.

Les créditistes n'offrent aucun danger. Ils possédaient trois sièges, qu'ils perdirent en 1960. Ils ne mettent en lice cette fois que six candidats, et le parti dirigé par un hôtelier de province, M. Lloyd Avram, compte à peine 1.000 membres.

Le CCF de Weeddrow Lloyd tient aujourd'hui 25 sièges, le parti libéral de Ross Thatcher, ancien céféiste lui-même, 33. Dans la campagne qui achève, il aura fallu, pour le parti victorieux, convaincre l'électorat que l'expansion économique remarquable de la Sas-

katchewan lui est attribuable. Les deux partis le prétendent, mais les Libéraux ont sur leurs adversaires l'avantage d'être plus jeunes, et le dynamisme d'un Thatcher tranche sur le profit un peu vieux professeur de Lloyd.

Ce dernier reproche aux Libéraux de "dilapider" les richesses naturelles, de les octroyer à des intérêts étrangers, et d'avoir ainsi "gaspillé" \$75 millions ces trois dernières années.

M. Thatcher joue sur la même gamme, mais les mains croisées: le CCF, dit-il, ou plutôt les "socialistes", comme il les appelle toujours, ont nui au développement de l'entreprise privée. "Montrez-moi un homme d'affaires qui soit socialiste", lance-t-il à ses interlocuteurs.

Jérôme Choquette: contre Lévesque, pour le "statut"

A une assemblée d'électeurs, dans le comté d'Outremont, jeudi, le député libéral Jérôme Choquette s'est dissocié de la thèse de "l'union canadienne" que préconise son collègue René Lévesque.

Le député fédéral opte quant à lui pour la négociation d'un statut particulier dans le cadre d'un pacte confédératif modifié, qui accorderait notamment au Québec un droit de regard sur l'activité et les décisions économiques fédérales affectant ses intérêts; la reconnaissance d'une responsabilité particulière du Québec sur le bilinguisme et la scolarité française au Canada; la reconnaissance de l'existence et de la personnalité internationale du Québec dans les domaines de sa compétence constitutionnelle, et droit de participation aux organismes internationaux concernés; l'exercice des droits du Québec sur l'immigration telle que prévue à la constitution, et encouragement officiel à l'intégration des immigrants à la communauté française, en particulier par l'éducation.

Pour le reste, M. Choquet-

te estime que les canadiens-français doivent exploiter davantage, et à leur meilleur profit, les compétences constitutionnelles dont ils disposent déjà.

Alibi pour l'inaction

"Quant à l'Etat provincial, ses réclamations ne sont pas toujours, mais peuvent être un alibi pour l'impuissance et l'inaction", a-t-il dit en rappelant l'époque duplessiste, et l'aphatie même actuelle du gouvernement: "Est-ce l'Etat fédéral qui empêche le gouvernement actuel d'adopter les conclusions de la commission Parent?" M. Choquette pose la question pour rappeler comment les Juifs et les protestants francophones furent "poussés dans les bras de la minorité anglophone du Québec".

Le député attache beaucoup d'importance à la nécessité pour les Canadiens français de pouvoir utiliser leur langue dans la vie courante, quotidienne, donc au travail. Il cite l'exemple de la compagnie Firestone, de Joliette, qui a instauré le français comme langue de travail dans sa nouvelle usine. Il suggère que les grandes entreprises emboîtent le pas. Si M. Choquet-

te répugne à la coercition dans ce domaine, "je me demande sérieusement, dit-il, si le code du travail ne devrait pas prévoir que la majorité des travailleurs dans une usine puisse déterminer la langue ordinaire de travail au niveau de l'unité de négociation. Pourquoi serait-ce le capital ou la direction qui déterminent la langue de travail plutôt que la majorité des travailleurs suivant des principes démocratiques?"

Mais c'est à repudier la thèse de M. Lévesque que le député a consacré le gros de son allocution. A ce propos il reprend à son compte quelques-uns des principaux arguments invoqués par le président de la fédération libérale du Québec, M. Eric Kierans, mais il ajoute qu'à la limite par suite de la perte des capitaux et l'exode des compétences, "la situation pourrait devenir grave au point de déclencher une émigration canadienne-française vers les USA, et même il pourrait se manifester un mouvement annexionniste en faveur des USA".

La CEQ veut avoir voix au chapitre

Le président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Raymond Laliberté, estime que la CEQ devrait avoir une place dans le comité ad hoc que la Chambre de commerce de Montréal est en voie de former pour promouvoir l'ouverture d'une seconde université de langue française à Montréal.

A l'instar de M. Matthias Rioux, de l'Alliance des professeurs de Montréal, qui s'est prononcé en ce sens il y a quelques jours, M. Laliberté souligne que la CEQ a été l'un des premiers corps intermédiaires à réclamer la création d'une deuxième université francophone dans laquelle elle voit un important élément de solution au problème de la formation et du perfectionnement des maîtres.

ASSURANCE INCENDIE

L. M. DESILETS

Montréal 861-5395
St-Hilaire 467-9311

J'AVAIS UN COMPLEXE D'INFÉRIORITÉ



J'avais 38 ans. J'étais contre-maitre pour une compagnie de construction. Depuis des années je dirigeais des équipes d'hommes et l'on disait que j'étais sûr de moi.

Pourtant je savais qu'un complexe me retenait et m'empêchait de donner mon plein rendement. C'était dû à mon manque d'instruction.

J'étais convaincu qu'avec ma compétence et mon expérience je pouvais faire plus et gagner plus.

J'ai alors décidé de suivre le cours de culture humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité. Ça fut une révélation. J'ai appris à corriger certains défauts et à développer certaines qualités. Je suis de plus en plus sûr de moi. J'envisage l'avenir avec confiance et optimisme. Je suis persuadé que je vais faire un succès de ma vie.

Cet exemple est typique. Vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux ti-

mides, aux jeunes et aux riches vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Lebeuf, auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 10.000 gradués et enthousiastes.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres venez assister à une démonstration gratuite jeudi le 12 ou vendredi le 13 ou samedi le 16 oct. à 8h. p.m., à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219 (entre par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir un dépliant gratuit signalez 842-8186.

COGNAC

Prince de POLIGNAC

...le plus grand nom du Cognac

IMPORTÉ DE FRANCE EN VENTE AUX MAGASINS DE LA R.A.Q.

V.S.O.P. — REF. 130 G
*** — REF. 130 E

Un EXPERT dit comment l'on peut faire pousser les cheveux où il n'y a que du duvet

M. R.-A. Pierre, trichologue, expliquant les principales fonctions des glandes sébacées.

"Vous n'êtes obligés qu'envers vous-mêmes si vous désirez cesser de vous tracasser devant la perte de cheveux, les pellicules, les démangeaisons ou tout autre malaise du cuir chevelu."

"Par suite de négligence ou de mauvais soins des cheveux, presque tous les individus souffrent de quelque malaise du genre. C'est la cause de la plupart des cas de perte de cheveux ou de calvitie d'aujourd'hui."

Après examen, M. Pierre vous répondra franchement à quatre questions: (1) Qu'est-ce qui ne va pas dans votre cuir chevelu? (2) Le traitement Pierre peut-il vous aider? (3) Si oui, jusqu'à quel point? (4) Combien il vous en coûtera?

Trop de personnes souffrent de réactions psychologiques dues au mauvais état de leur chevelure: la honte, la tristesse, le dégoût peuvent s'observer. Ne continuez pas à vivre dans cet état nerveux qui pourrait engendrer des complications.

D'après l'expert Pierre, le traitement qu'il applique satisfait plus de 90 pour cent de ceux qui s'y soumettent.

Habituellement, explique M. Pierre, un homme est entièrement désespéré et complètement chavale quand il décide de consulter l'expert Pierre. Tout le temps qu'il perd ses cheveux, il cherche à justifier sa négligence avec l'une ou l'autre des superstitions relatives aux cheveux. Que la calvitie est héréditaire, que l'homme en vieillissant perd naturellement ses cheveux; que rien ne peut être

fait pour arrêter la chute des cheveux.

"Avant qu'il se soit décidé de nous consulter, son cuir chevelu est fort endommagé. Parfois, nous devons lui avouer que nous ne pouvons faire rien d'autre que lui conserver les cheveux qu'il possède encore."

Cela, nous pouvons le faire presque toujours. Il suffit de mettre un terme aux affections du cuir chevelu et d'enseigner à l'individu comment prendre soin de ses cheveux à l'avenir.

De plus, à la fin du cours de traitements prescrits, chacun de nos clients revient une fois par mois, et ceci sans frais additionnels, subir un examen d'entretien. Ces traitements de contrôle peuvent être poursuivis sans limite de temps. Ceci constitue pour le client "une assurance de santé cheveux" absolument gratuite.

Nouveau et exclusif

Vous êtes peut-être timide... ou trop occupé pour vous rendre régulièrement à l'une ou l'autre de nos cliniques. Dans ce cas, demandez à notre Spécialiste de vous montrer à vous soigner vous-même dans l'intimité de votre foyer. Il vous donnera toutes explications requises pour ce genre de traitement après EXAMEN et vous tiendra sous surveillance régulière durant votre cure. En même temps, vous pourrez bénéficier d'une IMPORTANTE REDUCTION sur le prix de la demande en clinique, tout en obtenant les mêmes résultats et contrôle APRÈS TRAITEMENT.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

EDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est. SHERBROOKE, angle Berri
Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7378
Sortie du métro Sherbrooke - Berri
Heures: 11h. a.m. à 8h. p.m.
Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.

L'Europe...des Européens

La distance n'existe pas... et le prix ne compte plus—cet hiver, tout le monde peut s'offrir des vacances en Europe... vous aussi!



le Paris...des Parisiens

A vous les "premières" théâtrales, les galas à l'opéra, les cabarets en vogue et les bistrots gastronomiques! A vous les quais de la Seine... les boutiques, les couturiers, les antiquaires! Le "gay Paris-by night" est redevenu "Paname."



le ski alpin...pour les vrais skieurs

A vous le plein soleil en plein hiver! A vous la neige étincelante des pistes interminables... la joyeuse ambiance des plus fameuses stations d'hiver! A vous aussi le sable doré des plages paresseuses au bord de la "grande bleue"!



le tourisme...sans les touristes

A vous les plus belles chambres d'hôtel... les meilleures tables des restaurants... les places de choix à tous les spectacles! L'automne a chassé les derniers estivants... et chaque pays a retrouvé son vrai visage pour mieux vous accueillir!

Votre agent de voyages est un expert... consultez-le sans tarder! Une croisière en Méditerranée? Une fugue en Afrique du Nord? ... les aéroports desservis par Air Canada vous assurent d'excellentes correspondances pour toutes destinations.

Renseignez-vous sur le grand choix de tours, individuels ou en groupe, qu'Air Canada vous offre cet hiver.

Air Canada vous propose également, au cours de l'hiver, des tarifs extrêmement bas... à vous d'en profiter! Très bas tarifs d'excursion de 14-21 jours, aller-retour en classe économique, à certaines dates. Et, comme toujours, les mêmes conditions "Voyagez maintenant... payez plus tard".

Chaque jour Air Canada vous offre le vol "Europe 870" Montréal-Paris sans escale, puis Paris-Francfort. Sans oublier les vols pour Shannon, Zurich, Vienne, Londres, Glasgow, Copenhague et Moscou: autant de plaques tournantes, qui mettent toute l'Europe à votre portée.

Bas tarifs d'excursion de 14-21 jours, aller-retour en classe économique.

MONTRÉAL-PARIS: \$335

MONTRÉAL-FRANCFORT: \$366

MONTRÉAL-VIENNE: \$404

MONTRÉAL-LONDRES: \$299

AIR CANADA



Aux propositions d'unité syndicale soumises par la CSN, la Fédération des travailleurs du Québec répond: 'Oui...mais'

par Evelyn Dumas-Gagnon

Aux propositions d'unité syndicale de la Confédération des syndicats nationaux, la Fédération des travailleurs du Québec a répondu en fin de semaine par un "oui...mais".

Au début d'août, la CSN avait proposé de former un front commun avec la FTQ et la Corporation des enseignants du Québec (autrefois CEC) en vue de la série de négociations qui s'annoncent dans la fonction publique. D'ici un an, en effet, les employés de la Régie des alcools, des hôpitaux, du gouvernement provincial, des municipalités et des commissions scolaires seront en pourparlers avec l'Etat; environ 150.000 travailleurs seront en cause.

Comme le président de la CSN, M. Marcel Pepin, le signalait dans sa lettre au président Laberge de la FTQ, au début d'août, il existe déjà des modes de coopération entre les diverses organisations syndicales du Québec — FTQ, CSN, CEQ, mais aussi UCC et UGEQ — qui ont été mis à profit sur des problèmes comme l'assurance-maladie. Mais la CSN proposait que les trois centrales de salariés poussent plus loin pour ce qui est des prochaines négociations dans le secteur public.

Tout au cours du congrès de la FTQ, qui s'est déroulé de mercredi à dimanche, il a été évident que les dirigeants de cette centrale ne voient pas d'un bon oeil un tel front commun conçu uniquement en vue des négociations de la fonction publique. Un grand nombre d'entre eux estiment et disent que la CSN réclame une telle formule dans le seul intérêt de sa propre institution syndicale (la CSN compte environ 90.000 membres parmi les 150.000 travailleurs qui seront en cause, la CEQ environ 55.000 et la FTQ 10.000). Ils craignent en outre que dès le cap difficile des prochaines négociations franchi, la CSN se retourne de nouveau contre la FTQ.

Au-delà de ces questions de conflit d'intérêts, il y a à la FTQ des dirigeants et des militants qui déplorent la neutralité officielle de la CSN, et souhaitent entraîner cette dernière dans la création d'un parti politique provincial de gauche. On sait qu'au cours de son congrès la FTQ, également neutre au niveau de la politique provinciale jusqu'à maintenant, a décidé de convoquer une conférence exploratoire des mouvements progressistes, et d'envisager la possibilité d'embaucher un employé permanent qui se consacrerait surtout à l'édification d'un parti québécois de gauche.

Pour toutes ces raisons, la FTQ répond aux propositions d'unité de la CSN: oui, mais à condition que ce soit sur une base plus large et plus permanente que les seules négociations de la fonction publique.

Voici comment le président Louis Laberge de la FTQ exposait son point de vue à M. Pepin dans une lettre datée du trois octobre:

"Comme tu y as sans doute pensé toi-même, nous aurons fort probablement, lors de ces prochaines négociations dans le secteur public, à contester la masse salariale que

le gouvernement nous proposera. Contester sa masse salariale veut également dire la contestation de son budget, de son ordre de priorité, etc.

L'opinion publique

"Comment pouvons-nous espérer y réussir avec l'opinion publique actuelle, qui est loin de nous être favorable, alors que 50% de la population du Québec vit encore dans la pauvreté ou aux confins de celle-ci. Ne crois-tu pas que le gouvernement pourrait alors convaincre trop facilement la population qu'en se rendant aux demandes des syndicats, il devrait sacrifier la santé publique, l'éducation, le développement économique, etc.

"Pour toutes ces raisons je crois que nous devons explorer, le plus sincèrement possible, toutes les possibilités de faire un front commun beaucoup plus durable et avec des objectifs beaucoup plus vastes que celui que tu sembles envisager.

"Nous sommes évidemment tout disposés à considérer les moyens à prendre pour satisfaire aux aspirations légitimes des travailleurs du secteur public, mais nous croyons que de pair avec ce programme nous devrions effectuer un rassemblement de toutes les forces populaires afin d'assurer le leadership de cette nouvelle société et de mettre sur pied un vaste programme d'action pour sortir de la misère où elle croupit la moitié de notre population."

La résolution du congrès

Après une longue discussion, les délégués au congrès de la FTQ ont décidé dimanche après-midi d'adopter une résolution portant que la FTQ:

- continue et intensifie la recherche d'occasions de pri-

La FTQ demande une transformation de la législation ouvrière du Québec

La Fédération des travailleurs du Québec a décidé dimanche, à l'occasion de son 10e congrès, de demander au gouvernement québécois une transformation radicale de la législation ouvrière. Si ses propositions étaient acceptées, les syndicats ne se formeraient plus sur la base de l'entreprise ou de l'établissement, comme c'est le cas en Amérique du Nord depuis plus de 30 ans, mais à l'échelle des secteurs de l'activité économique. Selon la FTQ c'est le seul moyen d'étendre les avantages du syndicalisme aux quelque 70% des travailleurs qui ne sont jamais parvenus à y accéder en vertu des lois actuelles.

Toute la législation ouvrière en Amérique du Nord s'inspire de la Wagner Act, adoptée en 1935 par le gouvernement américain à l'époque du "New Deal" du président Roosevelt. Cette législation, copiée au Canada et dans ses provinces, force l'employeur à reconnaître le syndicat

qui a obtenu les adhésions d'une majorité des employés de son entreprise, et à négocier avec lui de bonne foi.

Ce que l'on sait moins, c'est qu'en 1933 le gouvernement américain avait adopté une première loi, la National Industrial Recovery Act, qui reconnaissait lui aussi le syndicalisme mais ne le limitait pas aux cadres de l'établissement ou de l'entreprise individuelle. Sous l'empire de cette loi des milliers de travailleurs américains des services et du commerce se sont syndiqués.

Mais la NIRA a été déclarée anticonstitutionnelle par la Cour Suprême des Etats-Unis. A cause des particularités de la constitution américaine, le syndicalisme a depuis été limité, à toutes fins pratiques, aux grandes entreprises manufacturières. Cet avantage s'étend maintenant aux employés de la fonction publique, mais sans infirmer l'argumentation de la FTQ: les lois actuelles sont conçues en fonction des groupes de travailleurs assez nombreux et concentrés géographiquement: ils ne servent ni les travailleurs du commerce et des services, ni les travailleurs de la petite entreprise.

Les dames patronnesses

Au Québec, la loi de l'extension des conventions collectives (décrets) adoptée dans les années 30 donne une ouverture partielle sur la négociation par secteurs. Mais cette loi ne tient aucun compte du caractère représentatif des associations syndicales qui négocient pour l'industrie, de sorte qu'on a vu des "décrets fantômes" administrés nar

Le congrès de la FTQ en bref...

● Horizon 2.000

Les délégués au congrès de la FTQ ont endossé le programme de l'administration Drapeau-Sauvage en vue de donner à la région métropolitaine un plan d'aménagement urbain. Ils ont demandé au gouvernement provincial d'étudier ce plan — "Horizon 2.000" — minutieusement et sans tarder. Ils ont en outre invité les syndicats affiliés à la FTQ de se montrer vigilants et de s'assurer qu'un programme d'aménagement dans la région montréalaise prévienne la disparition des taudis, l'établissement de moyens de transport en commun adéquats à un coût accessible, la construction de logements à prix modiques pour les travailleurs, l'opposition à l'établissement de ghettos pour quelque classe de la société que ce soit dans la région visée, et la disponibilité dans tous les centres résidentiels qui sont déjà établis, et qui s'établiront dans ce territoire de tous les services essentiels.

● Négociations régionales

Les délégués au congrès de la FTQ se sont prononcés en faveur de l'intervention du gouvernement provincial en vue de forcer la ou c'est n'essaire la fusion de municipalités situées à proximité l'une d l'autre, ou du moins à favoriser la création de gouvernements municipaux. Des délégués du syndicat de la fonction publique ont d'autre part indiqué qu'ils entendaient se diriger vers la régionalisation des négociations dans les municipalités.

● New Hampshire Assurance

Le congrès de la FTQ a donné son appui aux employés de bureau en grève à la New Hampshire Insurance, bureaux de Montréal, et a invité tous les travailleurs et syndicats affiliés à boycotter cette compagnie d'assurance.

ses de positions conjointes dans les questions qui concernent l'intérêt de l'ensemble des travailleurs et de la population du Québec et ce non seulement avec la CSN mais aussi avec les autres groupes intermédiaires;

● préconise énergiquement et publiquement la création d'un comité conjoint au sommet, formé de 10 délégués dont cinq de la CSN et cinq de la FTQ, en vue de réaliser l'unité syndicale au Québec dans tous les domaines par 1) la création d'une "super-FTQ" qui grouperait les représentants des syndicats affiliés à la CSN et des syndicats affiliés à la FTQ pour élaborer des politiques communes ou encore 2) par une formule de coexistence pacifique réglementée, les détails et les règlements devant être élaborés par le comité conjoint sus-mentionné des deux centrales.

En attendant

Plusieurs délégués ont fait valoir qu'en attendant l'élaboration d'un véritable front commun, la FTQ ne devrait pas pratiquer le "désarmement unilatéral" dans la lutte inter-syndicale, mais plutôt intensifier l'escalade sur tous les fronts.

Un indice de cette attitude dont il est difficile de mesurer l'ampleur, c'est que le président de la CSN n'a pas été invité au congrès de la FTQ, tandis que les présidents de l'UGEQ, de la CEQ, de l'UCC, ainsi qu'un délégué de la centrale française Force Ouvrière, un représentant des travailleurs soviétiques et des porte-parole du Vietcong l'ont été y ont pris la parole.

Le comité exécutif de la FTQ voulait inviter M. Pepin, et lui donner droit de parole. Mais un certain nombre de permanents des syndicats affiliés à la FTQ, se rappelant qu'au dernier congrès de la CSN on avait invité M. Laberge sans lui donner le droit de parole (à ces conditions, il n'y est pas

allé) ont menacé de sortir avec toutes leurs délégations si M. Pepin se présentait au congrès. L'exécutif de la FTQ a donc décidé d'attendre le congrès de 1969 pour inviter le président de la CSN.

COLLÈGE SAINTE-MARIE

SERVICES CULTURELS POUR ADULTES
cours du soir en

ADMINISTRATION

- Magasinage et stockage industriels (mardi)
- Comptabilité et gestion (lundi)

ARTS ET TECHNIQUES

- Révolution et tradition dans l'art moderne (mercredi)
- Bach à l'heure du jazz (mardi)

HISTOIRE

- Histoire de Montréal (lundi)
- Histoire des Amérindiens (jeudi)
- La femme américaine (mardi)

LITTÉRATURE

- Littérature canadienne (jeudi)
- Littérature américaine (lundi)

PSYCHOLOGIE

- Troubles d'apprentissage en mathématiques (mardi)

SCIENCES

- Le ciel et l'exploration spatiale (jeudi)
- Biologie: l'homme devant la nature (mardi)

SCIENCES RELIGIEUSES

- Job et le problème du mal (mardi)

Renseignements et inscription

COLLÈGE SAINTE-MARIE

Services culturels

1180, rue Bleury, Montréal 2 866-3611

Ouvrez un lieu de joie pour un bon met!!!

CHEZ Vito PIZZATISSIMO

5412 Côte des Neiges, Montréal, Qué., Tél.: 735-3623

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE

DU PERSONNEL

ANALYSTE EN INFORMATIQUE - Traitement initial jusqu'à \$14.375 selon la compétence. Divers ministères: postes à Québec et Montréal. Étude et analyse de projets à soumettre ou traitement par ordinateur.

- Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation.

- Concours 67P-2108. S'inscrire immédiatement.

AGENTS DE LA GESTION DU PERSONNEL

Traitement initial jusqu'à \$14.375 selon la compétence. Postes disponibles dans divers ministères et à Direction Générale des Relations de Travail. Recrutement, sélection et formation du personnel. Négociations de conventions collectives de travail.

- Diplôme universitaire, de préférence en administration publique, en relations industrielles, en psychologie ou en gestion des entreprises. Une expérience exceptionnelle peut suppléer à l'absence de diplôme.

- Concours 67P-2100. S'inscrire immédiatement.

AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE (Dette publique)

Traitement initial jusqu'à \$11.280 selon la compétence. Ministère des Finances: poste à Québec.

- Étude du marché des capitaux et participation à la gestion de la dette publique.

- Diplôme universitaire en commerce avec option en finances et quelques années d'expérience reliée à ce secteur d'activités.

- Concours 67PF-2103. S'inscrire immédiatement.

AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE

Traitement initial jusqu'à \$11.280 selon la compétence. Divers ministères: Québec et Montréal.

- Travail de comptabilité ou de vérification.

- Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle.

- Concours 67P-2103. S'inscrire immédiatement.

COORDONNATEUR RÉGIONAL

Traitement initial jusqu'à \$15.500 selon la compétence. Ministère des Affaires municipales: poste à Rimouski.

- Coordonner et diriger l'exécution des programmes régionaux du ministère. Agir à titre de conseiller auprès des coordonnateurs régionaux des autres ministères, des organismes régionaux de planification et des municipalités.

- Diplôme universitaire et plusieurs années d'expérience professionnelle à un niveau de conception, de coordination et de direction.

- Concours 67S-1304. S'inscrire immédiatement.

COORDONNATEURS DE CENTRES INTER-REGIONAUX

Traitement initial jusqu'à \$17.500 selon la compétence. Ministère de la Famille et du Bien-Être Social.

- Diriger le bureau interrégional de promotion sociale et communautaire; promouvoir et coordonner la mise en oeuvre des politiques sociales au sein des bureaux régionaux et locaux.

- Diplôme universitaire en sciences de l'homme ou en sciences administratives. Plusieurs années d'expérience professionnelle dans l'élaboration et la coordination de politiques dans des secteurs reliés au bien-être.

- Concours 67S-1305. S'inscrire immédiatement.

RESPONSABLE RÉGIONAL DE L'ASSISTANCE À DOMICILE

Traitement initial jusqu'à \$11.280 selon la compétence. Ministère de la Famille et du Bien-Être Social: postes à Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Hull et Gaspé.

- Veiller à l'application des programmes et règlements reliés à l'assistance à domicile. Superviser le travail des bureaux du ministère dans la région et assurer leur efficacité.

- Diplôme universitaire en sciences de l'homme ou en sciences administratives et expérience de supervision dans un domaine relié aux ressources communautaires; ou expérience exceptionnelle de direction et compétence reconnue dans le domaine de l'assistance sociale.

- Concours 67S-1306. S'inscrire immédiatement.

COORDONNATEUR RÉGIONAL

Traitement initial jusqu'à \$15.500 selon la compétence. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation: postes à Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull, Rimouski, St-Hyacinthe, Nicolet, Alma, Rouyn, St-Georges, Ste-Martine et l'Assomption.

- Veiller à l'aménagement agricole régional, diriger les projets de développement et d'utilisation des ressources biophysiques, économiques et humaines de l'agriculture du milieu.

- Diplôme universitaire en sciences agricoles de préférence et plusieurs années d'expérience professionnelle à un niveau de conception, de coordination et de direction dans le secteur agricole.

- Concours 67S-1307. S'inscrire immédiatement.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission.

710, Place d'Youville, suite 700, Qué. 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

Administrez votre argent en toute facilité!

Programme de comptes jumelés

Compte de Chèques Personnels
chèques personnalisés gratuits
pour acquitter les factures courantes

Compte d'Épargnes-Prime
4½% d'intérêt pour faire
fructifier vos épargnes plus vite



Une autre idée pour les gens qui vont de l'avant de
TORONTO-DOMINION
La banque où le personnel crée toute la différence.

52 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR DANS LE GRAND MONTRÉAL

Suites de la première page

LE CONGRÈS DU RIN

la discussion, et qu'il soit respectueux des décisions légitimement prises. La vie démocratique d'un parti tient à sa structure, mais aussi à un idéal, un esprit, une discipline".

Cette allocution, dans laquelle M. Boily souligna d'autre part la nécessité pour le RIN d'offrir un visage cohérent, sans fausses couleurs idéologiques, ouvert et accessible, mais sans la sourde hypocrisie de l'électorisme, semble avoir aidé un grand nombre de partisans à fixer leur attitude définitive, au moment où ils devaient se prononcer sur les résolutions les plus importantes, où ils devaient élire une nouvelle équipe.

Certes le RIN a triomphé d'une crise menaçante, mais le résultat du scrutin qui repousse la fusion avec le RN - 161 voix contre 142 - démontre que le nouveau conseil exécutif éprouvera beaucoup de difficulté à consolider l'unité encore bien précaire qui fut réalisée dimanche.

Mme Ferretti a habilement évité, durant les débats, ces charges violentes souvent caractéristiques d'une gauche qui confond parfois la "droite" avec l'expression réactionnaire du mécontentement dans les régions défavorisées, éloignées des grands centres urbains. M. Bourgault, pour sa part, semblait avoir oublié les accusations qu'il porta contre le "fascisme de gauche" en démissionnant une semaine avant le congrès.

Chacun bien sûr tentait ainsi de cueillir des voix dans les rangs de l'autre, mais cela eut pour résultat, un examen sans passion, un scrutin chaudement contesté mais loyalement reconnu, hormis bien sûr un chahut de bon aloi, d'exclamations, une pluie de confettis-maison, des moqueries anti-fédéralistes, et l'expulsion d'un reporter du poste CJAD. M. Sid Mergolese, de Montréal, que l'on accuse d'avoir donné à la police de Montréal les noms de quelques manifestants indépendantistes qu'il avait identifiés à l'occasion d'une marche récente sur la butte de Seven-Up. Dans une entrevue au correspondant de Radio-Canada à Ottawa, M. Tom Earle, M. Mergolese a reconnu avoir agi ainsi, en ajoutant: "Ce qui leur arrive ensuite, ce n'est pas mon problème; si donner des noms à la police, c'est collaborer avec la police, alors je suis collaborateur".

CAOUCETTE

versaires ont bien tort de crier à sa disparition. "Depuis 29 ans, on nous a enterrés bien des fois mais on est toujours revenu à la surface". Il a rappelé qu'aux élections de 1958, on avait assisté à la défaite des 19 députés créditistes, mais que quatre ans plus tard, 30 étaient élus. On sait qu'aux élections de 1963, ce nombre est descendu à 24 (20 au Québec, 4 au Canada anglais) puis à 13 aux élections de 1965 (9 au Québec et 4 au Canada anglais).

Depuis, la députation créditiste québécoise a été réduite à huit avec la démission de M. Gilles Grégoire qui siège maintenant comme indépendantiste. De plus, un créditiste anglophone, M. Olson, vient de passer aux libéraux. Enfin, M. Robert Thompson a démissionné comme chef national il y a quelques mois. D'ailleurs, les partis de MM. Caouette et Thompson sont séparés depuis 1963.

Depuis 1965, il y a également eu division au sein des partisans de M. Caouette. La démission de M. Grégoire, le principal lieutenant du député de Villeneuve, a en effet entraîné le départ de plusieurs militants dont le président du parti, M. Laurent Legault, qui ont fondé en 1966 un parti indépendantiste, le Ralliement national.

Sans Grégoire et Legault, on s'est vite aperçu que le parti était devenu la chose de M. Caouette, qui a été le seul ténor de la fin de semaine. On a aussi remarqué que la plus grande partie des délégués étaient âgés.

Pour relancer son offensive ou retarder sa chute définitive - selon le point de vue qu'on adopte - M. Caouette compte beaucoup sur le nouveau président du parti, M. Robert Beaulac, ancien député de Québec-Est qui fut député en 1965 par un libéral. L'objectif principal pour la prochaine année: faire passer de 12.000 à 25.000 le nombre de membres et recueillir assez d'argent pour financer des émissions de télévision dans toute la province.

Quoi qu'il en soit, M. Caouette, qui a autant de verve que dans le passé, a tiré à boulets rouges sur les indépendantistes. Il s'est bien gardé d'attaquer nommément toutefois ses anciens lieutenants MM. Grégoire et Legault, concentrant plutôt son tir sur la personne du président du RIN, M. Pierre Bourgault, qui a aussi le grand défaut, à ses yeux, d'être un socialiste.

Pour démontrer l'absurdité de l'idéologie socialiste, il a relaté ses voyages en Russie, et en Tchécoslovaquie, expliquant comment le niveau de vie est inférieur à celui du Canada - "Et pourtant ce sont des pays communistes dirigés par des anciens chefs d'unions, des gars comme Marcel Pepin et Raymond LaLiberté... Mais si quelqu'un y déclençait une grève, il ferait face au peloton d'exécution..."

En Suède, autre pays socialiste, tout le monde travaille, admet-il, mais on paie des salaires de famine... C'est le pays où il y a le plus de suicides et de divorces au monde, parce que pour pouvoir vivre les femmes doivent travailler et mettre leurs enfants dans des garderies d'Etat. C'est la ruine de l'esprit de famille..."

Quant aux "séparatistes", ce sont des gens qui veulent détruire au lieu de bâtir... le débat sur la constitution c'est une nouvelle tour de Babel... les créditistes ne veulent pas soulever un groupe ethnique contre l'autre... si les immigrants apprennent l'anglais, c'est pas la faute à Ottawa, c'est la faute à Québec... les

séparatistes veulent nous isoler, nous imposer un régime de peur... la sauvegarde de la langue ce n'est pas une question constitutionnelle mais d'éducation familiale... faisons la constitution qu'on voudra, si nous gardons le système monétaire actuel on continuera à crever de faim... soyons pratiques, cessons de discuter constitution, cessons de rêver et de procurer des jobs à des intellectuels qui sont trop paresseux pour gagner leur vie honnêtement... d'autant de phrases par lesquelles M. Caouette a voulu démontrer en fin de semaine qu'il était devenu un des principaux adversaires des indépendantistes québécois.

Quant à lui, il se sent "propriétaire du Canada d'un bout à l'autre"... Les seuls amendements qu'il a suggérés à la constitution, ce sont ceux qui permettraient d'instaurer le Crédit social en réformant le système monétaire.

Il ne voit pas non plus comment le Québec pourrait profiter de la séparation puisque la nationalisation de l'électricité en 1963 a coûté jusqu'ici \$630 millions... et a fait hausser les taux d'électricité alors qu'on promettait de les baisser ("C'est ça les beautés de la nationalisation").

Le leader créditiste s'est aussi insurgé contre les gens qui s'en prennent toujours à Ottawa alors que le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements de péréquation.

Si le Québec est en arrière des autres provinces, "c'est à cause de nos politiques, de nos patrons politiques, ces sangsues qui paugent dans l'argent de tout le monde, qui se gaisissent, car ici on met plus de grais que d'asphalte".

JOHNSON

mi celles qui ont répondu à l'enquête ne semble avoir changé de position.

Selon le journal, le mot le plus employé par les personnes qui ont répondu à l'enquête pour indiquer leur mécontentement serait "la frustration" des espoirs. La raison principale donnée par la plupart des gens qui voudraient voir une fin rapide apportée à la guerre, serait, selon le New York Times, la liste grandissante des tués et blessés.

GUEVARA

Le communiqué précise que les combats ont eu lieu à huit kilomètres au nord-ouest de Higuera et que les gouvernements ont eu quatre morts et quatre blessés. Le communiqué ajoute que les opérations continueront et que les autorités rendront publics leurs résultats.

Une sanglante bataille, la première depuis huit jours, a en effet opposé dimanche, durant 6 heures, un groupe de guerrilleros à l'armée bolivienne.

Selon des rumeurs qui ne pourront être soit démenties soit confirmées avant quelques heures, Guevara, l'organisateur supposé de la guérilla bolivienne, serait mort ou grièvement blessé. Les deux quotidiens du matin de La Paz font l'écho de cette information. L'un d'eux, "Presencia" écrit: "La rumeur selon laquelle Guevara serait grièvement blessé provient d'une haute source gouvernementale. Une variante à cette rumeur affirme que le "Che" aurait été tué."

Il y a une dizaine de jours, un rumeur identique s'était déjà propagée à La Paz. Elle devait être démentie le jour même.

Hier matin, les généraux Alfredo Ovando Candia, commandant en chef des forces armées boliviennes, et Lafuente, se sont rendus par avion à Vallegrande, Q.G. de la lui-

tième division, à la tête d'une commission d'enquête qui sera chargée d'identifier les blessés des deux côtés. Ce n'est qu'à la suite de cette enquête que l'on saura si l'extrémiste cubain de l'industrie, l'argentin Ernesto "Che" Guevara, a été tué.

"Si l'est vrai que Guevara est mort, a affirmé un porte-parole de l'armée, l'engagement de dimanche aura été la dernière bataille de la Guérilla bolivienne".

Reprise du procès de Regis Debray

Le procès de Régis Debray, de l'Argentin Giro Bustos et de leurs 4 co-accusés boliviens reprendra aujourd'hui devant le conseil de guerre réuni à Camiri, a-t-on confirmé hier à La Paz.

FTQ

être assez généreux pour accepter des hausses de taxes qui permettent de mieux payer les instituteurs, les fonctionnaires, etc., plutôt que d'adopter à l'égard d'autres travailleurs une attitude de "patron".

Quant au président de la FTQ, M. Louis Laberge, il a exprimé de plusieurs façons au cours de la conférence de presse le sentiment qu'on de nombreux militants de la FTQ d'être de nouveau à "armes égales" avec la CSN. Au dernier congrès, en 1965, la Fédération sortait d'une époque où la CSN lui avait ravi des milliers de membres. Il se trouve beaucoup de gens à la FTQ aujourd'hui, pour juger que les vents ont viré.

"Nous pourrions facilement aller chercher des membres à la CSN dans la fonction publique, ou même à la CTM", a déclaré M. Laberge après avoir déploré les grèves menées "seulement pour obtenir le même salaire que d'autres", comme dans le cas de la CTM où les employés réclament un salaire équivalent à celui des employés manuels de la ville, membres d'un syndicat de la FTQ.

Mais M. Laberge a affirmé que la FTQ utilisera sa force nouvelle pour encourager l'unité syndicale. Faisant allusion aux négociations qui s'annoncent dans la fonction publique, il a dit que "le gouvernement va nous aider à nous serrer les coudes". Des cette semaine, il tentera d'organiser une rencontre avec les dirigeants de la CSN pour discuter des modes de collaboration possible. Plus tard au cours de l'automne, la FTQ veut convoquer une rencontre exploratoire de tous les "mouvements progressistes" du Québec en vue de créer un parti politique provincial de gauche.

Enfin M. René Rondou, l'un des cinq vice-présidents de la FTQ, a déclaré que l'unité nouvelle à la FTQ est attribuable à un changement que le congrès de 1965 a apporté aux statuts. Depuis ce temps la fédération est gouvernée, entre les congrès, par un conseil général formé en majorité de délégués des conseils du travail élus par les syndicats de la base. Ce nouvel organisme a beaucoup aidé, selon M. Rondou, à assurer le lien entre la centrale et ses membres; il a en outre approuvé toutes les principales réformes soumises au congrès avant l'ouverture de celui-ci.

Au moment du dernier congrès de la FTQ, aucun des dirigeants élus de la Fédération ne travaillait à plein temps pour elle. En 1965, les délégués ont créé le poste de secrétaire général à plein temps et y ont élu M. Gérard Rancourt, qui a été réélu par acclamation samedi.

Au cours des deux dernières années le président, M. Louis Laberge, consacrait la majeure partie de son temps à la FTQ même s'il était à l'emploi du syndicat international des travailleurs de l'automobile. Son syndicat l'ayant mis en demeure de choisir entre ses deux fonctions, M. Laberge a choisi la FTQ. Par une décision du congrès, il sera désormais un employé à plein temps de la centrale. Il a aussi été réélu par acclamation à la présidence.

De trois employés permanents qu'elle avait il y a deux ans, la FTQ passe maintenant à six: président, secrétaire, directeur des relations extérieures, des services sociaux, du journal Le Monde Ouvrier et du service de recherches. La cotisation, que le congrès a portée de 10 à 15 cents par mois par membre, devrait augmenter le budget au niveau de \$300.000 par année.

Comme MM. Rancourt et Laberge, les cinq vice-présidents sortant de charge à la FTQ ont été réélus par acclamation. Ce sont MM. Jean Gérin-Lajoie, André Thibaut, Fernand Daoust et Marcel Raymond. Deux nouvelles vice-présidences ont été créées et seront occupées par MM. Jos Laroche, de la Fraternité des travailleurs de la pâte et du papier, et Roger Perreault, des métiers de la construction.

LA GRÈVE DES TRANSPORTS

Le Conseil intersyndical des employés de la CTM a étudié la situation au cours de deux réunions et a fait connaître sa réponse par écrit à M. Pepin hier. Celui-ci a transmis en personne la réponse à M. Dozois à 5h hier après-midi. L'entrevue s'est déroulée à Montréal à la résidence de M. Dozois et n'a duré que dix minutes. J'ai simplement agi comme un postier, a commenté M. Pepin au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée peu après cette rencontre.

Dans leur lettre à M. Pepin, les dirigeants syndicaux déclarent que la suggestion Dozois-Bellemare n'est pas une solution valable ni acceptable au présent litige et que "la seule avenue satisfaisante pour mener au règlement du conflit est la négociation". Cette attitude, ajoutent-ils, est "la seule qui respecte entièrement la décision" que 96 p.c. des grévistes ont pris mercredi dernier lors d'un scrutin secret. Cette attitude sera d'ailleurs présentée à une autre assemblée générale des employés de la CTM qui aura lieu à 13h mercredi.

Refus de négocier

En remettant cette lettre du conseil intersyndical à M. Dozois, M. Pepin rappelle au premier ministre par intermédiaire que l'esprit et la lettre des lois actuelles du travail édictent que les parties doivent négocier. Si une des parties à un différend aussi grave que celui en cours refuse de négocier, ceux dont la responsabilité est d'administrer les lois, doivent s'en prendre à la partie qui justement ne veut pas respecter cette obligation édictée par la Législature.

En somme, M. Pepin dit au gouvernement que s'il entend intervenir dans le différend, il doit se rappeler que la CTM et le comité exécutif de Montréal (dont elle relève) refusent de négocier. Dans sa conférence de presse, M. Pepin a souligné qu'en vertu de la loi de la CTM, c'est le président du comité exécutif de Montréal qui signe les conventions collectives qui régissent les employés de la CTM et que la CTM ne peut pas dépenser plus de \$5.000 sans y être autorisée par la ville.

De son côté, M. Saulnier refuse de négocier en affirmant que la négociation n'aurait pour effet que de prolonger la grève puisque les grévistes, de toute façon, n'auront rien de plus que ce qu'a suggéré le juge Chevalier. Je n'ai pas le droit, déclare M. Saulnier, de continuer à priver plus longtemps les employés de la CTM de leur salaire et le public du service de transport en commun auquel il a droit.

Un stade critique

Pendant ce temps, le gouvernement paraît maintenant disposé à intervenir (même si, semble-t-il, il préférerait ne pas trop se "mouiller" en invoquant que la loi stipule que c'est là un problème qui relève de la responsabilité du comité exécutif de Montréal et non de Québec. Dans le communiqué qu'il a publié à la suite des rencontres de samedi, le gouvernement affirme que cette grève "a maintenant atteint un stade critique et doit prendre fin".

Il ajoute que cette grève a des "conséquences sérieuses sur toute la vie de la métropole et en particulier sur l'Expo. Mais ceux pour qui une telle grève, et surtout une grève qui dure, a les effets les plus néfastes et même les plus tragiques, sont les petits salariés et en général ceux qui ont les plus bas revenus. Ceux-là dont le niveau de vie est déjà faible sont placés, par une grève qui se prolonge, dans une situation intenable."

Dans les milieux syndicaux, on n'écarte pas l'hypothèse d'une intervention gouvernementale qui serait plutôt favorable aux grévistes. On signale à cet égard que le gouvernement n'a pas rejeté les négociations directes, comme le préconisent les syndicats, et a conservé jusqu'à une stricte neutralité entre les parties. De plus, le ministre Bellemare a blâmé samedi le président de la CTM, M. Lucien L'Allier, d'avoir refusé de négocier avec les deux syndicats de cadres et d'avoir écrit cela dans une lettre, lettre qui a précipité le conflit; il a dit que les conciliateurs n'ont pas réussi à empêcher cette démarche.

CAISSES

"Que la Fédération, en vue de renforcer les structures du mouvement des caisses populaires et de les rendre plus efficaces, établisse un service de placement et de gestion de portefeuille".

"Que la fédération... entreprenne les démarches nécessaires auprès du gouvernement provincial en vue d'obtenir des amendements à la loi des caisses d'épargne et de crédit, permettant d'élargir leur champ d'opération dans le domaine des placements".

Mais si le principe d'un centre de placement est acquis, les modalités de son fonctionnement, ses structures, les relations entre le nouvel organisme, la fédération provinciale, les unions régionales et les caisses locales, restent cependant à être précisées.

Les diverses commissions ont envisagé, tantôt l'élargissement du service financier ac-

tuel de la fédération, tantôt l'établissement d'un organisme distinct, à Montréal, qui absorberait graduellement les autres services financiers du mouvement, tantôt la création d'une véritable caisse provinciale. Certains voudraient que la participation des caisses locales au nouvel organisme soit volontaire; d'autres qu'elle soit obligatoire.

Tous s'entendent cependant sur les avantages qu'il y a à ce que le mouvement des caisses populaires ait une telle innovation: une répartition accrue des placements des caisses, un roulement plus rapide et donc plus efficace des transactions financières, enfin une image plus dynamique des caisses, qui reflètera davantage la puissance économique réelle du mouvement.

On s'est également largement entendu sur les fonctions qui seront dévolues au nouvel organisme: diffuser une information plus complète sur l'état des marchés financiers,

F.T.Q.

Suite de la page 9

demande aux travailleurs syndiqués, qu'on voit à jute titre comme une catégorie presque privilégiée de travailleurs, de se pencher sur le problème des pauvres, dit-il. Ces exhortations ressemblent à celles qu'on faisait autrefois aux patrons, ou aux bons fidèles, ou aux dames riches. C'est bien de penser ainsi, mais la liberté et la dignité ne peuvent pas être données comme un cadeau. Elles doivent être gagnées par des gens qui ont les instruments nécessaires pour les obtenir. Plutôt que de transformer les chefs syndicaux en vases modernes des dames patronnesses, donnons aux travailleurs démunis le moyen de revendiquer pour eux-mêmes, et d'être des chefs syndicaux qui soient obligés de les écouter pour conserver leurs postes."

Ainsi la FTQ souhaite qu'au Québec, comme aux États-Unis, un syndicat ait le droit de déclencher une grève dès le jour de l'expiration d'un contrat. Elle propose que les services de conciliation soient volontaires (alors que présentement la conciliation est le corridor obligatoire par lequel il faut passer pour arriver à la grève) et que la seule restriction légale au droit de grève soit que le syndicat ait demandé l'ouverture des négociations 90 jours avant le débrayage.

La FTQ recommande aussi que la législation québécoise, comme celle des États-Unis, permette la grève pendant la durée d'un contrat collectif. D'ailleurs il en était ainsi au Québec jusqu'en 1961. Estimant que la possibilité de débrayer est une arme indispensable pour forcer les employeurs à négocier des griefs qui surviennent pendant la durée d'un contrat, la FTQ affirme que: "Le principal effet d'avoir supprimé arbitrairement les grèves pendant les contrats c'est à notre avis de les remplacer par d'autres grèves lors du renouvellement des contrats. Ceux qui déplorent si ouvertement le nombre et la durée de celles-ci devraient s'interroger sur la sagesse d'avoir supprimé celles-là."

En fin la FTQ note qu'aux États-Unis la National Labor Relations Board, avec cinq membres pour un pays immense, accumule moins de délais que les 13 membres de l'organisme québécois équivalent, la Commission des relations de travail. La FTQ invite le gouvernement québécois à étudier de près la procédure américaine, en vertu de laquelle les fonctionnaires du NLRB font la plus grande partie du travail, et le NLRB n'agit que comme tribunal d'appel.

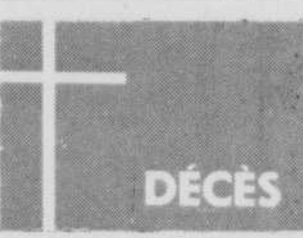
coordonner les transactions financières, étudier au jour le jour, en regard des marchés, la composition des portefeuilles, en vue de faire les ajustements qui s'imposent; assumer le rôle de courtier, d'intermédiaire, entre les caisses locales et les vendeurs d'actions ou d'obligations.

Signe des temps? Si les commissions se sont déclarées favorables à une participation accrue au financement de la moyenne et de la grande entreprise, elles ont formulé de graves réserves à l'endroit du financement de la petite entreprise. Mais encore une fois, les avis sont partagés. La majorité des commissions ont recommandé que l'on commence d'abord par acheter des obligations industrielles; on pourra ensuite s'immiscer graduellement sur le marché du capital-actions.

Certains insistent cependant pour que le portefeuille d'actions des caisses ne dépasse jamais en valeur un certain pourcentage de leurs avoirs - on a parlé de 10%; d'autres voudraient limiter, pareillement l'ensemble de leurs placements industriels.

Mais tous n'ont pas fait preuve de la même timidité: on a même recommandé que soit envisagé l'achat d'une banque à charte... afin d'accroître la mobilité du capital des caisses!

En général, on veut bien continuer d'investir du côté de la S.G.F., mais on est quelque peu hésitant. On souhaiterait mieux informé de ses projets, on craint la possibilité d'une ingérence politique; on se déclare prêt à y investir un autre \$5 millions, mais pas plus... du moins pour l'instant.



PAGÉ - À Richmond, New Jersey, le 6 octobre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Joseph A. Pagé, ex-président de Southern Canada Power, époux en première nocce de Beatrice Lelièvre et en seconde nocce de Jean Christie Ker, père de Constance, Margaret (Mme Anthony Burger), et Margaret (Mme Russel Kelter). Les funérailles auront lieu mercredi le 11 octobre 1967. Le convoi funéraire partira de William Wray & Walton Chapel, No 2075 rue Université, à 9h30, et se rendra à l'église Saint-Leon de Westmount où le service sera célébré à 10h. Et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

AVIS

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

RE: Changement de Nom de: J.A.J. ROBERT BONENFANT

Avis est donné, que J.A.J. Robert Bonenfant, frère aîné de la province de Québec pour changer son nom de famille de "BONENFANT" à "KING". Le nom de Madame Mary Bonenfant ainsi que l'ancien nom, Carol Ann, qui habitent avec l'apportant à 712 avenue Cardinal, St. Laurent, P.Q., sera changer par l'application.

Le Procureur du Requêteur
MERYNN N. ROSENSTEIN

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées ou soussignée et portant sur l'enveloppe la mention: "INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE À INTENSITÉ MOYENNE DE LA VOIE DE CIRCULATION ET DE LA PISTE, DES BAISES LUMINEUSES DES APPROCHES 11 & 29, UN PHARE TOURNANT ET D'UNE MANCHE À VENT LUMINEUSE À L'AÉROPORT DE GASPÉ, GASPÉ, P.Q." seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 25 octobre 1967 pour les travaux ci-haut mentionnés à l'aéroport de Gaspé, Gaspé, P.Q.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au bureau de l'Acheteur régional, Ministère des Transports, chambre 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, P.Q., sur réception d'un chèque visé de \$50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

M. Baribeau, Directeur régional, Services de l'Air.

Ministère des Transports, Aéroport Int. de Montréal, Dorval, P.Q.
Le 6 octobre 1967.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 738241
JEANNINE TREMBLAY, commissaire de bureau, domiciliée et résidant au 10725 rue Clark, app. 202, Montréal, district de Montréal.

Demanderesse

-vs-

DANIEL LING, vendeur d'obligations, domicilié et résidant au 1373 Parc Lafontaine, Montréal, district de Montréal.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur DANIEL LING est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, 4 octobre 1967.

GRÉGOIRE D'ANSEAU, DAUDET, DUCETTE, ALLAIRE, PERRON & BEAUDRY, Avocats, 1595 St-Hubert, Montréal.
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 2 octobre 1967 par lequel Approved Trimmings Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures, à la Banque, à Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 3 octobre 1967 sous le no. 2017324. Banque de Montréal, le 3 octobre 1967.

CANADA

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No: 739 062

DAME JACQUELINE OUMET, sténographe, domiciliée à Montréal, dit district.

Demanderesse

-vs-

ANDRÉ BIZIEN, demeurant au 28 de la rue Dieppe, Eu, Seine Maritime, France.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, ANDRÉ BIZIEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 4 octobre 1967

LACOSTE SAVOIE LANIEL & JONCAS
Procureurs de la demanderesse

Mes Lacoste, Savoie, Lanier & Joncas, 360, rue Saint-Jacques, Montréal.

CANADA

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 739175

DAME JEANNE D'ARC BOULE, ménagère, épouse de M. Michael Leo Flanagan, domiciliée aux États-Unis, y résidant à 1067 rue Pleasant, Schenectady, New York.

Demanderesse

-vs-

ANDRÉ GAUTHIER, garçon de table, des Cité et District de Montréal, résidant à 5515 rue Basile Patenaude.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur ANDRÉ GAUTHIER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, 4 octobre 1967.

HAROLD BLOOMFIELD, Avocat, 1110 Ouest, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE.

CANADA

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 737 798

ROGER CADIEUX, gentilhomme, des cité et district de Montréal.

Demandeur

-vs-

DAME MARIE MABEL PELLETIER, épouse commune en biens de Roger Cadieux, demeurant au 2069 rue St. Denis, à Montréal.

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse, DAME MARIE MABEL PELLETIER, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 5 octobre 1967

Protonotaire adjoint C.S.M.

Maurice Caron

Mes. EUDES, TREMBLAY, THOUIN, et LACHAPPELLE, Avocats, 465 rue St-Jean, Suite 502, Montréal 1, P.Q.
Procureurs du demandeur.

CANADA

Province de Québec
District de Montréal

"Ah, si seulement j'avais un métier... un bon métier!"

Vous êtes sans emploi... ou encore votre emploi actuel ne vous satisfait pas...

Si vous aviez une meilleure formation, il vous serait tellement plus facile d'améliorer votre situation. Qu'attendez-vous?

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC OFFRE À TOUT TRAVAILLEUR LES MOYENS DE SE PERFECTIONNER

POUR FACILITER CE PERFECTIONNEMENT:

- Les cours sont offerts gratuitement (dans certains cas, des frais d'inscription minimes seront exigés).
- Le travailleur, homme ou femme, qui suit des cours de formation professionnelle à temps plein, peut bénéficier, dans certaines conditions, d'un salaire variant de \$35. à \$75. par semaine. De plus, il peut bénéficier d'une allocation additionnelle de \$15. pour ses frais de transport et de logement s'il doit étudier dans une autre région.
- Le travailleur a le choix de suivre des cours à temps plein ou à temps partiel.
- Une attestation ou un diplôme sera remis par le ministère de l'Éducation à chaque travailleur qui aura suivi les cours au complet.
- Pour la première fois, les cours sont donnés à travers le Québec et correspondent aux besoins de la main-d'oeuvre de chaque région.
- Les cours se divisent en quatre catégories principales:

COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE À TEMPS PLEIN

Affûtage d'outils
Agrès de pêche
Aide familiale
Ajustage mécanique
Auto commis de pièces
Auto débosselage et peinture
Auto électricité et mise au point
Auto mécanique
Boucherie
Perfectionnement en briquetage et maçonnerie
Caisnières-vendeuses
Classification des bois
Coiffure pour dames
Conduite de camions lourds
Commis de bar
Commis de bureau
Commis-livreur
Comptabilité
Comptomètre
Conciergerie
Lecture de plans, équerre et construction
Couture industrielle, ajustement et réparation
Cuisinier
Cuisine de bateaux
Dynamitage
Electricité, perfectionnement
Finition intérieure et lecture de plans
Fonderie
Garde-forestier
Imprimerie
Lecture de plans, électricité
Lecture de plans, menuiserie

Lecture de plans, plomberie
Machines fixes
Machines de bureau, sensematic
Machinerie lourde
Mécanographie
Mécanique diesel
Mécanique d'entretien
Menuiserie, charpente
Mesurage
Métal en feuille
Modeleur
Moteurs marins
Navigation
Observateur radariste
Opérateur de perforatrice
Opérateur de machines à bois: bois ouvré
Opérateurs sur machines de scierie
Perfectionnement, enseignement des adultes
Perfectionnement, enseignement Téléscript
Pilotage
Plomberie chauffage
Réceptionniste
Réfrigération
Rembourrage
Réparation d'appareils électro-ménagers
Réparation et entretien de brûleurs à l'huile
Réparation et entretien de machines à coudre
Service de table
Service hospitalier
Electricité, soudure, gaz
Soudure haute pression
Sténo-dactylo

Technique d'assemblage du fer d'armature
Technique du béton
Technique du plastique
Tireur de joints et peinture
Tireur de lignes, arpentage
Vente
Réparation et entretien de machines de bureau
Agent policier
Travaux publics
Hôtesse
Paysagiste
Fonction d'instructeur
Aide-infirmière
Aide-malade
Etalagiste
Barbier
Reliure
Estimateur en construction
Evaluation technique
Services sociaux
Transmissions automatiques
Dessin en structure d'acier
Electronique industrielle
Mécanique industrielle
Technicien de laboratoire
Lettrage d'enseignes
Industrie minière
Industrie forestière
Industrie de la pêche
Textile
Outils
Horticulture

Renseignez-vous à votre Centre de main-d'oeuvre local, puis inscrivez-vous à l'École de Métiers ou à l'Institut de Technologie de votre région

À TEMPS PARTIEL

Aérodynamique
Aide-familiale
Apprêt des tissus
Architecture navale
Armure et tissage
Arpentage
Arts appliqués
Calcul du textile
Cartographie
Chauffage et ventilation
Coiffure
Colorimétrie
Couture industrielle
Cuisine, perfectionnement
Dessin industriel
Electricité, théorie et pratique
Electronique (radio & TV)
Fabrication du papier
Filature

Fonderie
Horlogerie
Hydraulique
Identification des tissus
Imprimerie, reliure
Instrumentation et contrôle
Journalisme
Lecture de plans
Machines fixes
Mécanique d'ajustage
Mécanique auto
Mécanique d'entretien
Mécanique diesel
Mécanographie
Menuiserie, équerre et estimation
Métallurgie
Métal en feuilles
Modèlerie
Navigation

Ordinateur
Pêcheries et navigation
Plomberie, chauffage
Programmation
Réfrigération, théorie et pratique
Réparation d'appareils domestiques
Réparation et entretien de brûleurs à l'huile
Réparation des métiers à tisser
Secrétariat médical
Service de table
Soudure
Technologie des fibres
Technique de construction
Teinture
Thermo-dynamique
Tireurs de joints et peinture
Vente
Formation de base dans les matières suivantes:
Langues, sciences, mathématiques, matières commerciales

Inscrivez-vous à l'École de Métiers ou à l'Institut de Technologie de votre région

COURS DE FORMATION AGRICOLE À TEMPS PLEIN

Productions végétales
Productions animales
Formation économique et sociale
Génie rural
Ramassage du lait en vrac
Beurrer et fromager
Horticulture ornementale
Inspection "Denrées alimentaires"

Lait nature, crème glacée
Construction de ferme
Machinisme agricole
Pommes de terre et protection des plantes
Horticulture
Mouton
Techniques spéciales en agriculture

Renseignez-vous à votre Centre de main-d'oeuvre local

À TEMPS PARTIEL

Productions végétales
Productions animales

Formation économique et sociale
Génie rural

Inscrivez-vous à votre Commission scolaire régionale

COURS INTENSIF DE MÉTIERS

Appareils électroniques
Arpentage
Coiffure pour dames
Coiffure pour hommes
Contrôle de productivité
Débosselage et peinture
Dessin industriel
Electricité
Ferberlanterie, tôlerie
Fonctions dans l'industrie de la communication
Fonderie
Lettrage d'enseignes
Machinerie lourde
Mécanique d'ajustage
Mécanique d'ajustage, fraiseuse
Mécanique d'ajustage, outillage

Mécanique d'ajustage, rectifieuses
Mécanique d'automobiles
Mécanique d'entretien
Mécanographie, machines de bureau
Mécanographie, machines fixes
Mécanographie, machines à tricoter
Mécanographie, plomberie, chauffage
Mécanographie
Opérateur T.S.F.
Photographie
Réceptionniste-téléphoniste
Réfrigération
Secrétariat juridique
Secrétariat médical
Secrétariat sténo-dactylo
Soudure
Transmissions automatiques

Renseignez-vous à votre Centre de main-d'oeuvre local

COURS DE PRÉ-EMPLOI

(6ème à 11ème année)
Langues, sciences, mathématiques et matières commerciales

Renseignez-vous à votre Centre de main-d'oeuvre local, puis inscrivez-vous à votre Commission scolaire régionale

TRAVAILLEURS, HOMME OU FEMME, VOUS POUVEZ AMÉLIORER VOTRE SITUATION

Direction générale de l'Éducation permanente

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

Les manifestations raciales ont causé pour \$100 millions de dommages aux EU en 1967

NEW YORK — D'après les estimations de la Presse Associée, les dommages causés à la propriété publique et privée au cours des émeutes raciales survenues durant les 9 premiers mois de 1967 s'élevaient à \$100,000,000.

Les villes de Détroit et de Newark ont été les plus marquées par les désordres, mais 65 autres centres ont subi de coûteux dégâts.

Les émeutes ont causé 85 morts et des blessures à 3,200 personnes, tandis que 16,000 ont été arrêtés. Bien qu'on ait enregistré le renvoi de plusieurs causes, les cours municipales de plusieurs villes sont encore surchargées, des semaines et même des mois après les émeutes.

En plus des dépenses occasionnées par les dégâts, s'ajou-

tent celles nécessitées pour payer le temps supplémentaire servi par les corps policiers et les services d'incendies ainsi que la Garde nationale.

A Détroit, les dommages s'élevaient à \$83,000,000 et le coût du temps supplémentaire, à \$3,000,000. L'Etat du Michigan a dû verser \$226,800 à 850 policiers qui ont porté assistance aux forces locales des villes de Détroit, Pontiac, Grand Rapids et Saginaw.

L'occupation de Cambridge par la Garde nationale du Maryland a coûté \$150,000.

Les villes les plus touchées par les émeutes, du point de vue des dépenses entraînées, sont Newark avec \$10,250,200; Cincinnati, \$3,500,000; Tampa, \$2,000,000; Boston et New Haven, dans le Connecticut avec chacune \$1,000,000.

A la suite des émeutes, l'Association internationale des pompiers a demandé au gouvernement fédéral de légiférer en vue de protéger les pompiers lorsqu'ils accomplissent leur devoir.

M. Albert E. Albertoni, secrétaire-trésorier de l'association a déclaré: "Lorsque nos hommes vont combattre un incendie dans les taudis, ils doivent s'attendre à être reçus à coup de bouteilles et de pierres lancées par les foules".

Alger: ouverture de la conférence économique des pays "pauvres"

ALGER (AFP) — Deux problèmes cruciaux domineront le "bandoung économique" des pays en voie de développement dont la conférence s'ouvrira à Alger ce matin, prévoit-on dans les délégations participantes.

Ces problèmes peuvent se poser sous cette forme: — Est-ce que les pays qui jouissent de droits préférentiels grâce à leurs associations avec d'importants blocs ou pays industrialisés acceptent d'abandonner tout en partie leurs privilèges dans le cadre d'un système préférentiel en faveur de tous les pays en voie de développement.

— Est-ce que les "plus industrialisés" des pays en voie de développement sont prêts à accepter des sacrifices relatifs en faveur des "moins industrialisés"?

Les délégués des pays représentant ces deux groupes reconnaissent dès maintenant que ces deux problèmes ont déjà dominé les entretiens préliminaires. Des pays comme les pays francophones africains, et à un moindre degré le Nigeria, qui sont associés au Marché commun, marquent quelque répugnance à abandonner certains privilèges que leur vaut cette association, dit-on en coulisse.

Plus de soixante des 86 délégations invitées à participer à cette conférence, qui doit durer deux semaines, sont déjà arrivées à Alger. Au cours de cette première rencontre du genre, les pays en voie de développement projettent de mettre sur pied un programme commun qu'ils présenteront aux pays industrialisés lors de la deuxième session de la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement industriel qui s'ouvrira à la Nouvelle Delhi en février prochain.



Pour échapper à la police, des étudiants d'extrême-gauche japonais n'hésitent pas à sauter dans la rivière Ebitorigawa, au cours des manifestations de dimanche à Tokyo, qui ont fait un mort et plusieurs centaines de blessés. (Photo UPI)

Tokyo: incidents sanglants

TOKYO (PA-AFP) — Quelque 800 étudiants ont manifesté hier dans quatre universités de Tokyo pour protester contre "la cruauté policière", qui a fait un mort et 500 blessés, dimanche, à une démonstration organisée par des militants de la gauche.

L'éruption de violence survenue dimanche est la plus grande depuis 1960, alors qu'on avait dû annuler une visite projetée par le président Eisenhower.

Les dirigeants gouvernementaux ont entrepris une enquête pour parer toute nouvelle échauffourée.

Ces émeutes ont été déclenchées par la gauche en guise de protestations contre un voyage que doit effectuer le

premier ministre Eisaku Sato au Sud-Vietnam.

Bien que les autorités aient su à l'avance que les factions dissidentes du "Zengakuren" rassemblaient leurs troupes de choc à Tokyo pour le départ de M. Sato, il est clair qu'elles ont été surprises par l'ardeur et la violence des manifestations.

Ceux-ci, au nombre de deux à trois mille seulement, se sont battus avec un acharnement extraordinaire, avec des gourdins et d'énormes pavés pour s'emparer du pont menant à l'aéroport. Ils ont en outre mis le feu à de nombreuses voitures de police.

La bagarre a été si rude qu'à un certain moment des dizaines d'étudiants et de po-

COURS DE FORMATION SOCIALE

par correspondance
INSTITUT DE FORMATION SOCIALE
DU QUÉBEC INC.

Annexé à l'Université de Sherbrooke.
Subventionné par le Ministère de l'Éducation.

Pour renseignements:

Case postale 610, Nicolet, Qué.
Tél: Montréal. 527-8831



L'ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC 4200 OUEST DORCHESTER, MONTREAL, P.Q.

Les sessions d'examen pour l'obtention de l'enregistrement et la licence d'infirmière se tiendront du 4 au 8 décembre inclusivement à:

LA FACULTÉ DE NURSING 2375 Côte Sainte-Catherine Montréal 26

Les candidates devront faire parvenir leur demande à L'A.I.P.Q. d'ici le 6 novembre 1967.

4 octobre 1967.

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC AVIS

Avis est par les présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
DU ROSCOAT, Hubert & Xavier Chapleau & Jean-Paul Tanguay	1,837, ouest Boul. Dorchester Montréal.	S.A.M. - Bar-Cabaret
MONTERRANTE, Angelo	2357 est, Jean-Talon Montréal.	Epicerie
LIVERNIS, Georges "Les Aménagements Laprairie Inc."	6445 est, rue Jarry St-Léonard	Taverne
BIAGIONI, Roberto	3650 est, Fleury Montréal-Nord	Epicerie
BEAUCAGE, Ronald "Les Aménagements Brossard Inc."	11,221 est, Boul. Gouin Montréal.	S.A.M. - Bar
BEAUSOLEIL, Mme Françoise Audet, "Fanal du Port Inc."	361 est, St-Paul Montréal.	S.A.M. - Bar
CHAUVEY, Georges "Klondike Steak House Inc."	5805 Côte-de-Liesse St-Laurent.	S.A.M. - Bar
GUERIN, Jean-Paul & Pierre Laurin & Guy-B. Cossette	5825 Côte-de-Liesse St-Laurent	Taverne
ST-ARNAUD, Guy "Maison Pierre Lemayne Sieur d'Iberville Inc."	406 St-Sulpice Montréal	Cabaret
LE GUILLLOU, Louis	3700 Monselet Montréal-Nord	Epicerie
ST-LAURENT, Roger	Angle sud-est, rues Lacordaire et Charlevoix, Montréal-Nord.	Taverne

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis. L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus par poste recommandée à:

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC
Bureau du greffier
Case postale 1058, Place d'Armes
Montréal, P.Q.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

Faites faire vos gros travaux d'automne par M. Thibault, murs et planches \$6.00 - planchers \$3.00. Tél. 844-1301. Après 7.00 P.M.

APPARTEMENTS À LOUER

7 1/2 pièces rénovées, libre immédiatement Delormier près Sherbrooke 3508 De Lorimier. J.N.O.

Cours de mathématiques. Tél. 733-6424. 11-10-67

DEMANDE D'EMPLOI

Traductrice, expérience cours McGill, français impeccable, désire emploi. Écrire case; 51. 13-10-67

DÉMÉNAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Emballage et entreposage. 725-2421 J.N.O.

DIVERS

TOP MART INC., 15 est, rue Ste-Catherine. Tél. 845-0401. Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Impermeables \$6; veston de sport en corduroy \$6; complets en terylène et fortel \$25; imperméables doublées pour l'hiver \$15; vestons de sport \$10, \$15; pantalon \$3, \$6.50, etc. J.N.O.

PENSION DEMANDÉE

Étudiante à McGill; 21 ans veut vivre avec une famille française du 1er novembre pour l'année scolaire. Elle paiera le logement. 845-0369. 11-10-67

PERSONNEL

JEUNES FILLES, célibataires, veuves, désirent rencontres sociales, courrier amical, se joindre à Du Bonheur Ent., Tél., RA. 9-0680. Pour inscriptions, envoyer \$2.00 à Case Postale 101, Station Rosemont, Montréal, P.Q. 11-10-67

PROPRIÉTÉ À VENDRE

Bungalow Duvernay-ouest, 4 chambres à coucher, entièrement redécouverts, possession immédiate, \$28,000. Pas d'agent 931-2167. 12-10-67

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites rajouter vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR

SPECIALITÉ: Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUIZOT J.N.O. Tel. 388-2532

TRAVAIL DEMANDÉ

Secrétaire bilingue, personne encore jeune désire emploi permanent. Expérience; service diplomatique, protocole, fonctionnarisme professionnel, traduction, rédaction. Initiative comme assistante, s'adresser Case 51 Le Devoir. 11-10-67

NETTOYEUR P.M.

Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Comment mieux maintenir VOTRE DENTIER solidement en place

Si votre dentier vous gêne parce qu'il bouge constamment et menace de tomber chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler, manger ou rire, saupoudrez-le de poudre PASTEETH. Cette poudre alcaline (non acide) tient les dentiers plus solidement et plus confortablement. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Se rince pas, assainit l'haleine. PASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

VIAU MORISSET DECORATION

747-9221 - 878-3328

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal -- 937-9324

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

Les architectes
Longpré, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke
506 est, rue Sainte-Catherine
Montréal 24, - 842-9528

CIDRE DE NORMANDIE MARQUE EVA

Léger - Fruité Pétillant
Importé de France
Teneur en alcool 2 1/4 %
En vente dans tous les magasins d'alimentation spécialisés dans les conserves fines et autres produits de choix.
Est servi dans les restaurants, boîtes à chansons, etc... licenciées ou non.

Distributeur-grossiste
AU CEP D'ANJOU
470, Avenue Ogilvy
Montréal, 15 - P.Q. 1
276-1224 ou 276-1127

BRUNET DE CÔTE-DES-NEIGES

EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ÉCONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

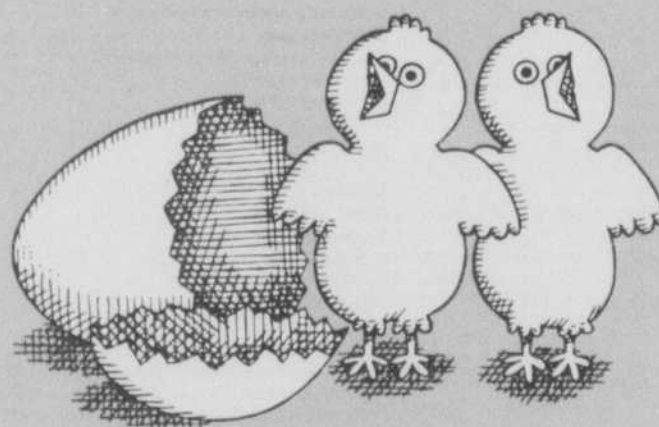
Inscriptions
Réparations et nettoyages

J. BRUNET Ltée

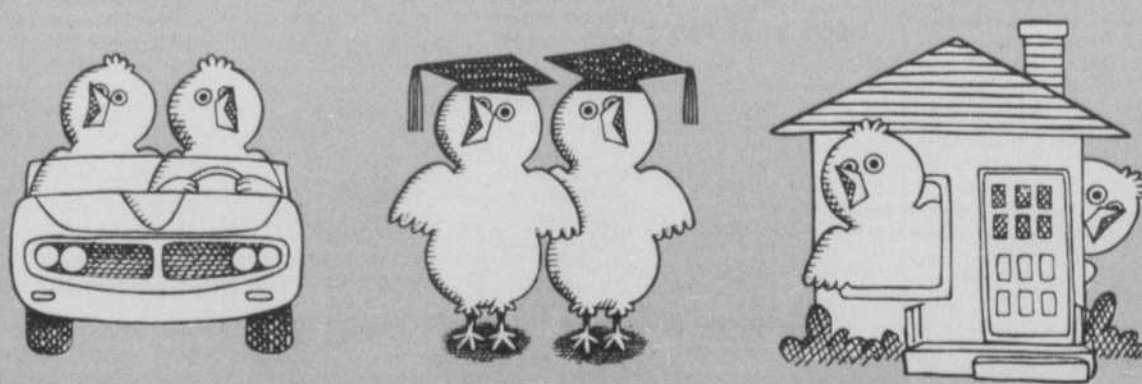
Angle Decelles et Reine-Marie

Fondée en 1877

Commencez par le commencement!



Doublez votre argent avec les Obligations d'Épargne du Canada



... et profitez-en toute la vie!

JEUNES FILLES!

JEUNES GENS!

désireux de se faire de l'argent de poche

LE DEVOIR

a besoin de vous

Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs postaux 1, 4, 5, 18, 24, 34, 39 ou dans Pointe-aux-Trembles, Repentigny et Charlemagne.

Communiquez sans tarder avec:

Mlle THÉRÈSE LAROCHELLE à 844-3361

Roland Parenteau prévoit:

Baisse des investissements au Québec à courte échéance mais une reprise lui paraît certaine à longue échéance

par Claude Lemelin

Il faut s'attendre à un certain ralentissement des investissements au Québec, du moins à courte échéance.

C'est ce qui ressort de la conférence qu'a prononcée samedi M. Roland Parenteau, directeur général du Conseil d'orientation économique du Québec, au dixième congrès annuel des Caisses populaires Desjardins.

M. Parenteau entretient en effet un renversement des tendances dans des secteurs comme celui de la récréation, de l'hôtellerie, de l'infrastructure routière et de la construction de bureaux, qui ont connu un essor considérable depuis deux ou trois ans. De plus, les perspectives de développement dans l'industrie secondaire sont plutôt médiocres; elles subiront certainement le contre-coup de l'Expo.

A longue échéance toutefois, une reprise est certaine, d'abord parce que le ralentissement dans les secteurs ci-haut mentionnés ne saurait être que temporaire, ensuite parce que le rythme des investissements sociaux — particulièrement dans les secteurs scolaire, municipal et hospitalier — continuera de s'accroître dès que la conjoncture le permettra, enfin parce que les effets de la réforme du système d'éducation sur l'expansion de l'industrie manufacturière ne tarderont pas à se faire sentir.

Structure de l'investissement au Québec et en Ontario

Secteur	1968-69		1963-66	
	Québec	Ontario	Québec	Ontario
Fabrication	22.4	23.1	19.2	26.9
Services d'utilité publique	22.2	22.5	22.7	17.5
Construction	20.8	18.0	18.5	17.9
Industries minières et de la construction	16.3	13.2	19.7	18.9
Commerce, finance et services commerciaux	10.1	13.2	9.7	9.5
	8.2	10.0	10.2	9.3
	100.0	100.0	100.0	100.0

Le tableau ci-dessus illustre la première partie de la conférence qu'a prononcée M. Roland Parenteau, directeur général du Conseil d'orientation économique du Québec, au dixième congrès annuel des Caisses populaires Desjardins.

Comme on peut le constater, la structure des investissements québécois a sensiblement évolué depuis le début des années cinquante. Les investissements dans le secteur public (institutions et ministères) et dans le secteur du commerce et des services ont pris beaucoup plus d'importance. En revanche, les secteurs de l'habitation et de la fabrication restent relativement moins lourds ces dernières années.

Le tableau révèle également des différences de structure remarquables entre l'économie du Québec et celle de la province voisine. Le secteur de la fabrication absorbe une fraction beaucoup plus considérable (près de 8% de plus) des investissements québécois. Tous les autres postes sont relativement plus importants au Québec, en particulier, les services d'utilité publique (sur tout à cause de l'hydro-électricité) ainsi que le commerce et les services.

"Il faudra toutefois, d'avertir le conférencier, stimuler davantage l'expansion industrielle, pour éviter que la plupart des investissements se concentrent dans le secteur public et dans le secteur tertiaire du commerce et des services. Le dynamisme futur de notre économie dépend, en grande partie, des investissements dans l'industrie secondaire, qui ont trop tendance à marquer le pas".

Au début de sa conférence, M. Parenteau avait fait allusion au thème du congrès — "Les caisses populaires et l'évolution économique du Québec" — ainsi qu'à la nouvelle orientation que les dirigeants voudraient imprimer au mouvement, en élargissant la place qui est faite dans le portefeuille de placements des caisses aux actions et aux obligations industrielles.

"Tant que les caisses populaires restaient un mouvement assez limité, a-t-il rappelé, on peut dire qu'un certain partage des responsabilités pouvait s'établir; certaines institutions se consacraient surtout à la consommation, les autres, surtout au crédit à la production. Mais dans l'hypothèse où le mouvement accaparerait une bonne proportion de l'économie canadienne-française, on peut dire que si les Caisses se limitaient au crédit à la consommation, il y aurait danger que l'on connaisse une pénurie de capitaux productifs ou encore, que ces capitaux, indispensables au développement économique, ne proviennent que de sources étrangères".

Le directeur général a ensuite retracé à grands traits l'évolution des investissements québécois ces dernières années: 1- Ils ont augmenté rapidement, les pourcentages d'accroissement annuel étant de l'ordre de 15% à 18%, "ce qui est la caractéristique d'une économie progressive".

2- Mais si l'économie québécoise est progressive, elle tire un peu de l'arrière en regard des provinces du pays qui se trouvent plus à l'ouest. Reprenant l'inévitable comparaison avec l'Ontario, le directeur général du C.O.E.Q. a rappelé que si l'investissement par habitant a augmenté un peu plus au Québec (48.6%) qu'en Ontario (46.9%) de 1960 à 1966, il ne s'établissait cette année-là qu'à \$787 chez nous, en regard de \$952 dans la province voisine.

3- Les investissements québécois ont également tendance à se concentrer dans le secteur institutionnel et gouvernemental plutôt que dans le secteur privé. "Il n'en reste pas moins, a rappelé le conférencier, que les investissements (québécois) dans le domaine industriel tendent non pas à se ralentir mais à s'accroître".

4- Enfin, dans le secteur privé, les investissements dans les secteurs de la finance et des services ont tendance à être relativement plus importants au Québec qu'en Ontario: nous y avons consacré 10.2% de nos investissements durant la période 1963-66 contre 9.3% en Ontario. Dans le secteur de la fabrication, c'est l'inverse: l'Ontario y a consacré 26.9% de ses investissements,

alors que nous n'y affectons que 19.2% des nôtres. Donc, de rappeler M. Parenteau, bien que ce soient "les investissements dans le secteur de la fabrication qui génèrent le plus d'autres activités... ce sont précisément ceux-là qui, à l'heure actuelle, marquent le pas, du moins relativement".

Dans la deuxième partie de sa conférence, le directeur général du C.O.E.Q. a traité des avantages respectifs du Québec et de l'Ontario en ce qui a trait à la localisation des investissements industriels.

Après avoir rappelé que les décisions des investisseurs sont influencées à la fois par des facteurs proprement économiques, que révèlent les études de rentabilité, et par des facteurs psychologiques plus ou moins faciles à prévoir, M. Parenteau a émis l'opinion que même sur le plan purement économique, c'est la province voisine qui dans la plupart des cas l'emporte. "Ainsi, chaque fois qu'une entreprise est intéressée à être au centre du marché et que ce marché est national, une localisation en Ontario constitue un choix tout à fait logique".

C'est essentiellement lorsqu'elle doit augmenter sa capacité de production, selon le conférencier, qu'une entreprise songera à s'établir au Québec. Elle pourra alors, soit agrandir son usine existante, soit s'installer au cœur du second marché le plus important du pays, en l'occurrence l'agglomération montréalaise. "C'est exactement le genre de raisonnement que General Motors a fait en construisant son usine d'assemblage à Sainte-Thérèse".

"Disons toutefois, a-t-il poursuivi, que d'autres compagnies d'automobiles placées exactement dans la même situation que General Motors ont procédé à des raisonnements inverses. Certains prétendent que c'est à cause de l'agitation séparatiste. Il est possible que des facteurs psychologiques de cette nature portent à agir de cette manière, mais disons-nous bien que, du strict point de vue économique, les deux attitudes se justifient partiellement. Les avantages du Québec ne sont pas très considérables et, quand ils existent, ils sont réservés la plupart du temps à la région montréalaise".

De l'avis du conférencier, c'est beaucoup plus la pénurie de main-d'œuvre qualifiée que l'instabilité politique qui a nui et qui continue de nuire au Québec. Le système d'enseignement est hérité de la pleine transformation, mais les résultats de cette transformation ne se feront pas sentir avant quelques années; on verra alors un nombre croissant d'entreprises manufacturières s'établir au Québec, selon lui.

L'éducation constituerait donc la pièce maîtresse de la politique québécoise d'expansion industrielle. Mais on peut envisager d'autres modes d'interventions gouvernementales. M. Parenteau a mentionné l'obligation, pour les entreprises qui exploitent nos richesses naturelles, de transformer une fraction croissante de celles-ci au Québec, plutôt que de les expédier à l'étranger sur des marchés extérieurs. Une expansion des interventions publiques dans le secteur de la construction domiciliaire, l'Etat se devant

d'entreprendre à brève échéance "la reconstitution du tissu urbain", ne pourrait également que favoriser l'expansion industrielle. Il en est de même de l'agriculture, qui aura besoin pour se moderniser d'une injection de capitaux "qui peuvent, en chiffres absolus n'être pas très considérables mais qui, à certains égards, peuvent être assez significatifs".

Il ne faut pas trop compter, selon le directeur général du C.O.E.Q., sur les industries de fabrication de masse. "A cet égard, la province sera toujours défavorisée par rapport à d'autres marchés", soit les mégapoles américaines et ontariennes.

Selon lui, il n'est pas souhaitable non plus d'encourager la venue ou l'expansion des industries fondées sur les bas salaires. "Notre avenir, a-t-il précisé, n'est pas de ce côté. Cela ne veut pas dire que l'industrie textile, l'industrie de la chaussure ou celle de la cigarette doivent disparaître, mais qu'elles devront se moderniser et obtenir de très hauts rendements par travailleur".

En revanche, on peut prévoir, dans des conditions favorables, l'implantation au Québec d'ici quelques années des industries de type moderne, des industries de haute technicité. Certaines industries dans les secteurs de pointe, comme l'industrie de l'électronique, a précisé M. Parenteau, peuvent facilement se disperser sur le territoire — il existe par exemple aux Etats-Unis des dizaines de mille de petites entreprises qui se sont lancées dans la fabrication de pièces d'équipement électrique et de télécommunications. "Les frais de transport n'élèvent pas les coûts de production de ces entreprises, produisant en général des pièces qui ont un faible poids et une haute valeur spécifique".

"La vocation industrielle du Québec, a conclu M. Parenteau, l'orienter vers les industries à haute technicité, les industries chimiques et les industries qui ont avantage à s'installer près d'une grande voie maritime".



AUJOURD'HUI AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik: une immense pyramide reposant sur sa pointe; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants: ressources et énergie; communications et transports; temps nouveaux.

Ciné-carrousel: films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens.

La galerie des arts, peintures, dessins et gravures, métiers d'art.

Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit.

De 10 h a.m. à 6 h p.m.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte.

THÉÂTRE

midnight

Raymond Daveluy, organiste montréalais

2h 30 p.m.

Le Trio Baroque de Montréal

3h 45 et 5h p.m.

Les Feux Follets - relâche le lundi

6h 15 p.m.

Katimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne & Shuster mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

A NOTER

Toutes les représentations au théâtre sont GRATUITES mais il faut se procurer des billets.

Les BILLETS pour les DEUX représentations des Feux Follets seront distribués le jour même des représentations (guichet face au théâtre) à partir de 2h 45 de l'après-midi.

Les BILLETS pour "Katimavik-Revue" seront distribués le jour même de la représentation (guichet face au théâtre) à partir de 5h 15 de l'après-midi.

Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.

KIOSQUE À MUSIQUE

2h 30 p.m. et 5h p.m.

Musique du pavillon sous la direction de Edmund Assoly

Chaque jeudi à 2h 30 p.m. défilé de la mode canadienne: une production de Iona Monahan

Canada

ARTS PLASTIQUES LE COLLÈGE SAINT-IGNACE

1700 rue HENRI BOURASSA E.

vous offre un cours de création en arts plastiques.

Information: 381-9921 extension 17, lundi au vendredi entre 19 h 00 et 21 h 00.

Date limite pour votre inscription: vendredi le 13 octobre à 21 h.

Radio vedette...

LISE PAYETTE

PLACE AUX FEMMES

tous les jours, à 14 h 30

CBF/690

radio qualité • radio vedettes radio-canada



M. Valbert Dugas, directeur des services techniques de la Fédération des caisses populaires Desjardins, a préconisé samedi devant les délégués au dixième congrès annuel du mouvement l'établissement d'une Caisse provinciale, qui serait en quelque sorte le service financier de la Fédération et assumerait la gestion d'un portefeuille de placements plus diversifié.

"Nous sommes actuellement organisé avec un cheval et une charrue, a-t-il précisé, alors que notre efficacité, notre rayonnement, notre présence et notre image dans l'évolution économique de la province de Québec demandent d'être équipés d'instruments plus modernes et d'être structurés en conséquence; il faudrait ajouter à nos structures un mécanisme qui nous permettrait d'être plus efficaces et conséquents de nos actes".

Au début de sa conférence, M. Dugas a rappelé certains faits: en 1963, les placements constituaient 36.1% de l'actif des caisses populaires; en 1966, ce pourcentage était tombé à 24.6%. C'est dire que le volume de placements des caisses tend à diminuer relativement à l'augmentation des connaissances de dette et des hypothèques. Il a également révélé que les caisses populaires ont absorbé 9.1% des émissions québécoises d'obligations provinciales, municipales et scolaires en cours: de 1964 à 1966, elles ont acheté plus du tiers des nouvelles émissions des municipalités et commissions scolaires du Québec.

Si les caisses effectuent des placements, a rappelé M. Dugas, c'est surtout pour assurer à leurs avoirs le degré de liquidité qu'exige la sécurité des dépôts des membres; mais c'est également pour obtenir un certain rendement sur les épargnes ainsi accumulées, pour protéger celles-ci contre l'érosion inflationniste. Or, a-t-il poursuivi, le rendement des avoirs liquides des caisses (encaisse et placements) dépasse rarement 4%.

"Pour trouver un équilibre efficace entre ces trois facteurs (liquidité, sécurité, rentabilité), a-t-il conclu, il semble qu'une étude plus approfondie, une gestion plus adéquate, plus sérieuse, plus spécialisée est inévitable".

Mais les placements des caisses populaires ont un rôle complémentaire à joué, celui de participer activement et efficacement à l'évolution économique du Québec. A ce propos, M. Dugas a rappelé à ceux qui reprochent aux caisses leurs hésitations prétendues à cet égard que "l'achat d'obligations des municipalités et des commissions scolaires constitue une participation réelle et efficace".

Tout en se déclarant favorable à un élargissement du portefeuille de placements des caisses, M. Dugas estime qu'il ne serait pas prudent, "avec nos structures financières actuelles" de s'aventurer directement dans le financement de la petite industrie. "d'abord parce que les risques sont trop considérables", ensuite parce qu'il appartient à l'Etat de prendre ce genre de risques", enfin parce qu'il existe des institutions spécialisées dans le financement de ces entreprises, notamment la Banque d'expansion industrielle.

Mais les caisses pourraient fort bien, selon lui, s'engager indirectement dans cette voie, par l'entreprise de la Société générale de financement. M. Dugas a émis l'opinion que "la structure, les buts poursuivis par la S.G.F., ses qualités également, en font un instrument tout indiqué par lequel nous pourrions prolonger notre action dans ce domaine. Il a recommandé que les caisses "suivent" le gouvernement à mesure qu'augmentera la capitalisation de cette entreprise mixte, de façon que le mouvement, de concert avec l'Etat, détienne toujours la majorité au conseil d'administration de la société.

LE DEVOIR

MARDI, 10 OCTOBRE 1967 - CAHIER 13/24

Dugas: il nous faut une caisse provinciale

NOUS PAYONS

D'INTÉRÊT SUR LES DÉPÔTS DE 5 ANS

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

La plus importante société de fiducie canadienne-française

909 ouest, boul. Dorchester, Montréal — 866-9641

VOUS POUVEZ UTILISER CE COUPON ET LE POSTER AVEC VOTRE CHÈQUE À L'UN DE NOS BUREAUX.

Ci-inclus mon chèque au montant de \$..... (minimum \$1,000.00) pour lequel vous voudrez bien émettre un certificat de dépôt garanti pour une durée de 5 ans, au

NOM DE _____

NO _____ RUE _____

VILLE _____

SIGNATURE _____ DATE _____

D-10-10-67

COURS DE CONVERSATION

ENGLISH ESPAÑOL ITALIANO РУССКИЙ 日本語 Deutsch FRANÇAIS

Berlitz

Langues Vivantes

mettent à votre disposition 90 années d'expérience de recherches et d'expansion BÉNÉFICIEZ DE CETTE GARANTIE UNIQUE

Leçons Particulières — Cours Collectifs Inscrivez-vous dès maintenant De 9 heures à 21 heures.

Pour renseignements composez:

MONTREAL 288-3111
QUEBEC 529-8161
TROIS RIVIERES 278-2811
SHERBROOKE 879-8197
OTTAWA 232-5343

Egalement — Chicoutimi — Rimouski — Montmagny — Shawinigan — Joliette — Sorel — St. Hyacinthe — Drummondville — Granby — Repentigny — Beloeil — Châteauguay — St. Jean — Valleyfield — St. Jérôme — Ste. Thérèse — Rouyn — Val d'Or — Toronto — Edmonton — Calgary — Vancouver — Halifax.

Arts et spectacles

André Maurois vient de mourir

L'écrivain André Maurois est mort hier matin dans une clinique de Neuilly, à Paris, des suites d'une opération. Il était âgé de 82 ans. Hospitalisé il y a une quinzaine de jours et opéré le 26 septembre dernier pour une occlusion intestinale, l'écrivain était ensuite tombé dans un état de grande prostration. André Maurois avait été élu à l'Académie française en 1938.

Le romancier

Homme de lettres, André Maurois le fut avec toute la force d'une passion d'abord contrariée. Il dut attendre la trentaine, le bouleversement de la première guerre mondiale, et aussi le succès de son premier livre, "Les silences du colonel Bramble", pour pouvoir quitter l'usine paternelle d'Elbeuf.

Ce premier livre, déjà, marquait les qualités essentielles et caractéristiques de l'écrivain: observation aigüe, sympathie humaine, humour à la fois caustique et discret, poésie secrète et mélancolique, langue limpide, précise, solidement classique.

Avec "Les silences du colonel Bramble" commença pour André Maurois une longue vie littéraire faite d'un travail systématique, incessant et de succès solides, réguliers, peu d'écrivains surent comme lui se connaître précisément, s'adapter exactement à ce qu'il y a de plus permanent dans le goût du jour. Il utilisa d'abord ses souvenirs pour écrire des romans psychologiques comme "Bernard Quesnay", "Le cercle de famille", "L'instinct du bonheur". L'un d'eux, "Clematis", restera typique de la littérature d'entre deux guerres: c'est non seulement un oeuvre romanesque solidement construit, un livre d'analyse psychologique dans la grande tradition du roman français, mais aussi un document d'une ampleur et d'une authenticité qui ont fait de lui un best-seller des années 30, dont l'écho,

n'est pas éteint trente ans plus tard.

Le biographe

André Maurois employa ensuite ses dons de travailleur acharné, d'érudit, de psychologue à un genre alors à la mode, celui des "Vies romancées". Il donna celles de Disraeli, de Byron, de Shelley, qui dépassent ce que le genre avait fait de facile pour atteindre à la biographie modèle, celle qui ressuscite son héros. "Tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change". Maurois devait revenir au genre biographique vers la fin de sa vie et prendre, avec son Hugo et son Balzac, une place de tout premier rang parmi les spécialistes de ce genre difficile.

Troisième étape de son évolution, Maurois devait s'attacher de plus en plus à la réflexion morale et prendre place parmi les grands écrivains du coeur humain, à la fois déabusé et optimistes comme les grands moralistes des siècles classiques. Ainsi, son "Cours de bonheur conjugal", sa "Lettre à un jeune homme" (1967), écrits dans une langue simple et ferme, accessible au plus grand nombre de lecteurs, resteront comme un témoignage de confiance en la sagesse de l'humanité, comme un témoignage aussi de l'équilibre, de la mesure, de la finesse souriante d'un écrivain humaniste, pétri des leçons du grand siècle et que l'avenir peut-être, mettra au rang des écrivains qui ne passent pas.

L'académicien

Par suite de la mort de M. André Maurois, survenant après celle du maréchal Juin (26 janvier 1967), les membres de l'Académie française ne sont plus que 38.

M. André Maurois était l'un des plus anciens académiciens après M. François Mauriac et M. Jacques de Lacretelle. Il avait été élu au fauteuil de René Doumic le 23 juin 1938. Le doyen d'âge est actuellement le poète Boegner.

Une fête

Quatre tribus indiennes, en collaboration avec le Rodéo de l'Ouest, se produiront dans des danses traditionnelles qui font depuis si longtemps parties de l'histoire des Indiens du Canada, aujourd'hui, demain et dimanche à la Place Ville-Marie.

CE SOIR à VENDREDI SOIR incl.
Alfred HITCHCOCK PRÉSENTE
PSYCHO
Janet Leigh, Tony Perkins
à 8.05 et 10.00
THE BIRDS
en couleurs
avec Tippi HEDREN
à 9.00 seul
verdi

Réalisation de PHILIPPE DE BROCA
LE ROI DE COEUR
GENEVIEVE BUJOLD
PIERRE BRASSEUR
JEAN-CLAUDE BRIALY
CINEMA ODEON
PLACE DU CANADA
HORAIRE
1.05 - 3.15
5.20 - 7.30
9.35
Entrée via le Château Champlain, au sud du carré Dominion.
Windsor - Logauchère - 861-4395

THE ROYAL BALLET
Margot Fonteyn
Rudolf Nureyev
ROMEO JULIET
MATINÉES Sam. Dim. Lun.
à 2 h. 15 p.m.
SOIRÉES à 8 h. 15 p.m.
SNOWDON
5225 DÉCARIE - 482-1322

CE SOIR
À 8H.15
Blue Bonnets
Le dimanche: 2h.15 - Pas de courses le jeudi

DAUPHIN • **CE SOIR**
721-6060
7.30-9.30
7e MOIS
un film de
roger vladim
LA CURÉE
PANAVISION - EASTMANCOLOR

LE PATRIOTE
du 9 oct. au 15 oct. **EVA**
Tous les soirs à 9h.30 et minuit
1474 est, Ste-Catherine - Rés. 521-6666
à compter de 11h a.m.

CE SOIR
À 8H.15
Blue Bonnets
Le dimanche: 2h.15 - Pas de courses le jeudi

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

PLACE DES ARTS THEATRE PORT-ROYAL

SZERYNG
Un des plus grands violonistes du monde
Du Mexique
demain à 8 h. 30 p.m.
Oeuvres de Bach

exp67 Festival Mondial DES SPECTACLES
Ce soir, 10 octobre à 8 H 30 P.M.
SOLISTES DE PRAGUE
Oeuvres de: Haendel, Bach, Telemann, Kalabis, Mozart

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID PELLETIER
AUJOURD'HUI ET JUSQU'AU 16 OCT.

LA SCALA
AUJOURD'HUI ET LE 16 OCTOBRE A 8 H.
"I CAPULETI E MONTECCHI" BELLINI
JEUDI A 8 H.
"NABUCCO" VERDI
DEMAIN, VENDREDI ET LE 15 OCTOBRE A 8 H.
"LA BOHEME" PUCCINI
14 OCTOBRE A 8 H.
"REQUIEM" VERDI

APA-PHONENIX
présente
The Apa Repertory Company
2 pièces de répertoire
Soirées: mercredi, jeudi, vendredi
"YOU CAN'T TAKE IT WITH YOU"
PLACE DES ARTS
THEATRE PORT-ROYAL
8 h. 30 p.m.
de Moss Hart et George S. Kaufman
Soirées ce soir & samedi, mat. mercredi & samedi
"RIGHT YOU ARE"
de Luigi Pirandello. Version anglaise de Eric Bentley
THEATRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Soirées 8 h. 15 - \$3.50 - \$4.50 - \$5.50 - \$7.50
11 octobre: \$3.50 - \$5.50 - \$7.50 - \$10.00
14 octobre: \$4.50 - \$5.50 - \$7.50 - \$10.00

LA POUDRIÈRE LE THEATRE INTERNATIONAL DE MONTREAL
JEANNINE BEAUBIEN, directeur artistique
"ANY WEDNESDAY" de Muriel Resnik
REPRESENTATIONS DU MARDI au VENDREDI à 9.00 h.
Billets: \$2.50, \$3.50, \$4.50
SAMEDI, 9 HEURES P.M. - BILLET \$4.50
RELACHE DIMANCHE et LUNDI
Arrivée par taxi, par le métro et la Balade, au Expo Express et la Balade. Le métro est situé à 5 minutes de marche de la Poudrière. Les billets sont en vente au guichet du festival mondial à la Place Ville-Marie, à la Poudrière, au guichet Murray Hill de l'hôtel Laurentien.
Pour toute information: 526-0821

BILLET MAINTENANT EN VENTE
Au bureau des Billets de la Place Ville-Marie: 337-2410
PLACE DES ARTS, 175 ouest, Sainte-Catherine, Vt. 2-2112
BILLET EGALEMENT EN VENTE A LA PORTE
ET A CANADIAN CONCERTS & ARTISTS!
(SAUF POUR LA POUDRIERE)
932-2171 1822 OUEST, SHERBROOKE

Les films à voir:

5 MILLIONS DE SPECTATEURS
A TRAVERS LE MONDE
L'ONT DÉJÀ APPLAUDI
ET VOUS?
SCOPE - EN COULEURS
AUSI: ALERTE A TOUTES LES POLICES
1204 EST, STE-CATHERINE STATION BEAUBIEN
4605 ST-HUBERT STATION SAUBIEN
JEAN-TALON, A L'EST DE PIERRE
CANADIEN PLAZA JEAN-TALON

DANY CARREL UN FILM DE **ANDRÉ CAYATTE**
Piège pour Cendrillon
Il est nécessaire de voir ce film dès le début
HORAIRE
12.30 - 3.45
5.55 - 9.40
Tél. 388-2303, STATION BERRY - 850 EST, STE-CATHERINE

ma sœur... mon amour
"à voir absolument"
LA CRITIQUE ★★★★★
EN SUÉDOIS - SOUS-TITRES ANGLAIS
EN SEMAINE: 7.30-9.30
DIMANCHE: 1.30-3.30
5.30-7.30-9.30
1204 EST, STE-CATHERINE - 850-8400
CINEMA festival

Bientôt LOUIS DE FUNES
OSCAR
LE FILM QUI MÉRITE L'OSCAR DU RIRE!

LE PATRIOTE
du 9 oct. au 15 oct. **EVA**
Tous les soirs à 9h.30 et minuit
1474 est, Ste-Catherine - Rés. 521-6666
à compter de 11h a.m.

le sexe et la jeunesse de la France d'aujourd'hui
JEAN-LUC GODARD
des oiseaux petits et gros
(succès à succès)
de **Pier Paolo PASOLINI**
avec **TOTO**
SOUS-TITRES FRANÇAIS
"L'un des films les plus importants de ces dernières années." - La Presse
"Un bijou de film... à ne pas manquer." - La Patrie
"Fascinant à regarder." - Le Devoir

62^e SEMAINE à Montréal
maintenant au **VENDOME**
un homme et une femme
LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
EASTMANCOLOR
PLACE VICTORIA TEL. 878-1431
sur le film de Claude Lelouch
avec Anouk Aimée Jean-Louis Trintignant Pierre Brasseur

BUNUEL présente
BELLE DE JOUR
CHEZ DENEUVE, LE FEU COUVE SOUS LA GLACE!
C'EST SON MEILLEUR ROLE!
QUELLE ANGOISSE PHYSIQUE!
QUELLE BEAUTE FORMELLE DES IMAGES!
PARIS MATCH
JOSEPH KESSEL
de L'ACADEMIE FRANCAISE
CINEMA LE PARISIEN
HORAIRE: 10.45, 12.30, 3.00, 5.15, 7.30, 10.00
Dernier spectacle à 9.15.

Soyez au diapason
Le ministère de l'Éducation du Québec vous offre
25 cours gratuits de solfège théorique et pratique
(les livres sont fournis)
Toute personne âgée de 14 ans ou plus est cordialement invitée à s'inscrire, d'ici au 31 octobre, aux endroits suivants où sont donnés les cours du soir:

REGION DE MONTREAL ET BANLIEUE
Le lundi
École "Peace Centennial"
931 est, rue Jean-Talon
Montréal
Mlle R. Martin, prof.
1ère année 7h30
2ème année 8h30
Le lundi
École Bannantyne
4222, rue Bannantyne
Verdun
M. Grégoire Raza, prof.
1ère année 7h30
Le lundi
École Marguerite-Bourgeois
68, rue Principale
Châteauguay-Centre
M. Jean-Paul Leduc, prof.
1ère année 7h00
2ème année 8h00
3ème année 9h00
Le mardi
École Ahuntsic
10815 boul. Saint-Laurent
Montréal
Mlle R. Martin, prof.
1ère année 7h30
Le mercredi
Saint-Vincent-Ferrier
Sous-sol du presbytère
8150 Duroie
Montréal
Mme J. D. Lussier, prof.
1ère année 7h30
2ème année 8h30
Le mercredi
École Saint-Viateur
136, rue Ellice
Beauharnois
M. Jean-Paul Leduc, prof.
1ère année 7h30
Le jeudi
Centre des Loisirs
50 ouest, rue St-Laurent
Longueuil
Mlle C. Préfontaine, prof.
1ère année 7h30
2ème année 8h30
Le jeudi
École Maisonneuve
1680 boul. Morgan
Montréal
Mme J. D. Lussier, prof.
1ère année 7h30
2ème année 8h30
Le jeudi
École Saint-Laurent
880, rue Cardinal
Saint-Laurent
Mme M. Tanguay, prof.
1ère année 7h30
2ème année 8h30
REGION DES LAURENTIDES
Le mardi
École Sacré-Coeur
Rue de la Madone
Mont-Laurier
M. P. Shatskoff, prof.
1ère année 7h00
2ème année 8h00
Le mercredi
École Mère Marie-Anne
boul. Melançon
Saint-Jérôme
Mme Jeanne Fradette, prof.
1ère année 7h00
2ème année 8h00
Tél.: 436-3336
Frais d'inscription: \$1.00 pour l'année
Pour tous renseignements, téléphonez à 873-2217
Direction générale de l'éducation permanente,
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

SALLE CLIMATISÉE
SAINT-DENIS et Bijou
Mère
du Devoir
Dernière
1964, 1965, 1966, 1967
800, FAIRMONT 251-1951
Avenue 37
LA DOULOUREUSE
SURPRISE
D'UN PÈRE
A LA
RECHERCHE
DE SA FILLE
FERNANDEL
LILI PALMER
LAURENT TERZIEFF
Le voyage du père
3 GRANDS FILMS
EN CINÉMASCOPE
ET EN COULEURS
JACQUELINE MAILLAN
CLAUDE RICH-PIERRE MONDY
CHRISTIAN MARIN-MICHEL GALABRU
APPELEZ-VOI
MAÎTREL

Le Service des Parcs de la Ville de Montréal
vous invite au spectacle
"L'HOMME DANS L'ESPACE"
présenté au
PLANÉTARIUM DOW
(1000 OUEST, RUE ST-JACQUES)
DU 10 OCTOBRE AU 26 NOVEMBRE, 1967
HORAIRE DES SPECTACLES EN FRANÇAIS
Dimanche: 1h p.m.; 3h 30 p.m.; 4h 30 p.m.; 9h 30 p.m.
Lundi: 2h 15 p.m.
Mardi: 12h 15 p.m.; 2h 15 p.m.; 9h 30 p.m.
Mercredi: 2h 15 p.m.; 9h 30 p.m.
Jeudi: 2h 15 p.m.; 9h 30 p.m.
Vendredi: 2h 15 p.m.; 9h 30 p.m.
Samedi: 2h 15 p.m.; 4h 30 p.m.; 9h 30 p.m.
Admission: Adultes .75, Enfants .25
LE PLANÉTARIUM DOW
OFFERT À LA VILLE DE MONTREAL ET À SES CITOYENS PAR
LA BRASSERIE DOW LIMITÉE

PAVILLON ALLEMAND
expo67 MONTREAL
FESTIVAL du FILM MUET ET MODERNE DE L'ALLEMAGNE
1913 à 1929 et 1965 à 1967
du 10 au 24 octobre
A L'AUDITORIUM DU PAVILLON DE L'ALLEMAGNE
PROGRAMME

DATES	HEURES	SPECTACLES NO
10 oct.	4.00 p.m.	1. "Das Wunder des Malachias" (Allemand avec sous-titres français)
	9.30 p.m.	2. "Der Student in Prag" (Film muet avec titres allemands)
11 oct.	4.00 p.m.	3. "Alle Jahre Wieder" (Allemand avec sous-titres français)
	9.30 p.m.	4. "Der Golem" (Muet, titres anglais)
12 oct.	4.00 p.m.	5. "Tonio Kröger" (Allemand - sous-titres français)
	9.30 p.m.	6. "Dr Caligary" (Muet - titres allemands)
13 oct.	4.00 p.m.	7. "Das Feuerschiff" (Anglais)
	9.30 p.m.	8. "Die freudlose Gasse" (muet - titres anglais)
14 oct.	4.00 p.m.	9. "Der junge Toerless" (Allemand avec sous-titres français)
	9.30 p.m.	10. "Berlin, Symphonie der Grosstadt" (Muet)
15 oct.	4.00 p.m.	11. "Abschied von gestern" (Allemand avec sous-titres anglais)
	9.30 p.m.	12. "Madame Dubarry" (Muet - sous-titres allemands)
16 oct.	4.00 p.m.	13. "Mahlzeiten" (Allemand avec sous-titres français)
	9.30 p.m.	14. "Faust" (Muet allemand avec titres anglais)
17 oct.	4.00 p.m.	15. "Freitag bis Montag" (Allemand avec sous-titres français)
	9.30 p.m.	16. "Torgus" (Muet, allemand et titres français)
18 oct.	4.00 p.m.	17. "Tonio Kröger" (Allemand - sous-titres français)
	9.30 p.m.	18. "Der Letzte Mann" (Muet)
19 oct.	4.00 p.m.	19. "Das Feuerschiff" (Anglais)
	9.30 p.m.	20. "So ist das Leben" (Muet)
20 oct.	4.00 p.m.	21. "Der junge Toerless" (Allemand avec sous-titres français)
	9.30 p.m.	22. "Abschied von gestern" (Allemand avec sous-titres français)
21 oct.	4.00 p.m.	23. "Das Wunder des Malachias" (Allemand avec sous-titres français)
	9.30 p.m.	24. "Mahlzeiten" (Allemand avec sous-titres français)
22 oct.	4.00 p.m.	25. "Freitag bis Montag" (Allemand avec sous-titres français)
	9.30 p.m.	26. "Das Feuerschiff" (Anglais)
23 oct.	4.00 p.m.	27. "Torgus" (Muet, allemand et titres français)
	9.30 p.m.	28. "Tonio Kröger" (Allemand - sous-titres français)
24 oct.	4.00 p.m.	29. "Das Feuerschiff" (Anglais)
	9.30 p.m.	30. "Freitag bis Montag" (Allemand avec sous-titres français)

Admission gratuite mais vous devez obtenir un laissez-passer pour chaque spectacle, au poste de l'information du Pavillon d'Allemagne.

Arts et spectacles

le bruit de la ville

● **D'Iberville**
D'Iberville, la première émission de la série filmée, consacrée à d'Iberville, sera télédiffusée demain soir, mercredi, à 20 heures, sur les ondes de la télévision d'Etat. On sait que cette série a mis en branle la plus vaste organisation cinématographique au pays.

● Jazz

Depuis samedi New York est la capitale du jazz. En effet, la ville qui a tant fait pour le jazz à travers le monde a été pour une journée le rendez-vous de TOUT le jazz. La métropole américaine comptait ainsi rattraper le retard qu'elle avait et se placer aux yeux du monde au même rang que la Nouvelle-Orléans, Chicago, Memphis ou Kansas City, traditionnelles forteresses de ce

genre. A la gloire de New York il faut compter des pianistes comme James Johnson et Lucky Roberts, des musiciens comme Fats Waller et Duke Ellington, des genres comme le Be Bop, le jazz moderne et depuis peu de temps le "Jew Jazz", nouvelle coqueluche des clubs d'avant-garde.

● Félix

Félix est heureux. Après une tournée en Europe, il sera de nouveau à Montréal bientôt. Plus précisément, il donnera une série de récitals du 1er au 6 novembre au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts. En première partie du programme, Cora Vaucaire.

● Mouloudji

Mouloudji revient au Québec pour une dizaine de jours. On pourra l'entendre notamment au Pavillon de la jeunesse du 22 au 26. Il sera à Drummondville le 18, à Québec le 19, à la Butte à Mathieu le 21. Il participera également à des émissions de radio et de télévision.

horaires des spectacles

THÉÂTRE

Nous rappelons que les spectacles commencent à l'heure et que les portes sont fermées dès le lever du rideau

AUTOSTADE - "Lw grand rodeo de l'ouest" - 20h.

COMÉDIE-CANADIENNE - Revue "Terre des Femmes" avec Murielle Millard - 20h.30.

EXPO-THÉÂTRE - relâche
LA RONDE (cabaret) - "Prestige de Paris" 20.15 et 22.30

L'ÉCHANGE (Théâtre de la Place Ville-Marie) - "Machbeth aux ténébres" de J. Mignolet. Tous les soirs à 20h.30.

THÉÂTRE DE L'ESCALE (Bateau-théâtre accosté au quai de la rue McGill) - "Yesterday The Children Were Dancing" de Gratien Gélinas (jusqu'au 28 oct.) - Lundi à samedi 20h.30 - relâche du 9 au 14 octobre.

LE PATRIOTE (Boîte à chansons) Eva (jusqu'au 15 octobre)

LA POUDRIÈRE - "Any Wednesday" De mardi à vendredi, 21h. Samedi, 19h. et 22h. - Relâche dimanche et lundi.

PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER: Scala de Milano: "I Capuleti e i Montecchi" de Bellini - 20h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: A.P.A. Repertory Company: "Right You Are" - 20h.15

THÉÂTRE PORT-ROYAL: Récital des solistes de Prague - 20h.30

CINÉMA

ALOUETTE - "Thoroughly Modern Millie", Mot. 2.15 - Soirée 8.15

AMHERST - "Affaire du train postal", 11.15 - 2.55 - 6.30 - 10.05 "Le Glas du hors-la-loi" 1.10 - 4.55 - 8.25

ATWATER - "In the Heat of the Night", 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.25 - 9.35

AVENUE - "Becker", 1.25 - 3.25 - 5.20 - 7.20 - 9.20

BIJOU - "Appellez-moi maître" et "Le voyage du père"

CANADIEN - "L'incompris", 12.20 - 3.20 - 6.25 - 9.30 - "Alerte à toutes les polices", 2.00 - 5.00 - 8.20

CAPITOL - "The Big Mouth", 10.00 - 12.40 - 3.20 - 6.10 - 9.03

CHAMPLAIN - "Bien joué Matt Helm", 2.27 - 6.09 - 9.52 "Morgan", 12.35 - 4.18 - 8.00

CHATEAU - "Univers interdit", 2.45 - 6.15 - 9.45 - "Des fleurs pour un espion", 1.07 - 4.38 - 8.09

CINERAMA - THÉÂTRE IMPÉRIAL - "Grand Prix" tous les soirs 8.30 - du lundi au sam. - 2.00 - mer. et sam. - Dim. 2.00 et 7.30

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

Mardi

Le sigle C marque une émission en couleur.

CBFT 12

9.50 Bonjour Expo
10.00 Télévision scolaire
10.30 "Autrefois les hommes"
10.45 "Monsieur Supra présente Poly"
11.00 Les sports vécus
11.30 Long métrage "L'île des mers" aventures - américain

1.00 Téléjournal
1.15 Cinéfeuilleton
1.30 Long métrage "Lazarelli" drame italien

3.00 Mini-métrage
4.00 Ulysses et Odyssée
4.30 La Boîte à surprise
5.00 Cadets de la forêt
5.30 La vie qui bat
6.00 Jeunesse oblige

6.25 Nouvelles du sport
6.30 Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 Les Globes d'or
8.00 Mission impossible
9.00 Rue des pignons
9.30 Mpi et l'autre
10.00 Tout pour un

10.30 Caméra 67
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Ciné-Club
11.45 "Les sept mémoires"

1.15 Téléjournal
7.15 Mixe et Musique
7.30 Les P'tits Bonshommes
7.45 Miro-matin
8.30 24-36
9.00 Tout et Côté

10.00 Voix de femmes
10.35 Leçons de Beauté
10.45 L'école du bonheur

11.00 Voix de femmes
11.30 Éternel Amour
12.00 Première édition
12.15 Cinq-ramon
12.15 "L'ombre" (I & II)
12.30 Ciné-midi
12.40 "Le temps des copains" - comédie - français
12.50 "Autrefois les hommes"
13.00 "Dans les bas-fonds de Chicago" - policier
13.30 A vous de jouer
14.00 Le conte de Monte Cristo
14.30 Le Zou du capitaine Bonhomme
15.30 Marine Bay
16.00 Télé-mémo
16.30 Sports images
17.00 Télé-mémo
17.30 Dernière heure
17.45 Télé-mémo
18.00 L'homme à la valise
18.30 Cré Baille
19.00 Claude Blanchard
19.30 Peter Gunn
20.00 Plaza fortune
20.45 Ex. première: page et mémo
21.00 La ronde des sports
21.15 "La chose d'un autre monde" - science-fiction - américain
21.30 Dernière édition
21.45 Fermeture
22.00 Rue des pignons
22.30 Mpi et l'autre
23.00 Tout pour un
23.30 Caméra 67
24.00 Téléjournal
24.30 Supplément régional
24.45 Ciné-Club
24.55 "Les sept mémoires"

CBMT 13

8.15 Test Pattern and Music
9.09 Today on CBMT
9.15 Montreal Notebook
9.30 Québec School Telecast
9.45 Québec School Telecast
10.00 Québec School Telecast
10.30 Swedish Scene - "Valladalen"
11.00 Focus
11.30 Serial Set
12.00 Lunchon Date
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Lunchon Date
2.30 Caravan Street
3.00 Take 30
3.30 The Edge of Night

CFTM 10

7.15 Mixe et Musique
7.30 Les P'tits Bonshommes
7.45 Miro-matin
8.30 24-36
9.00 Tout et Côté
10.00 Voix de femmes
10.35 Leçons de Beauté
10.45 L'école du bonheur

4.30 Barney Boomer
5.00 Frankenstein jr.
5.30 Les Go
6.00 Teen Set
6.31 Evening Report
7.00 Seven on Six
7.25 Sports
7.30 A City's Story
8.00 Red Skelton Hour
8.30 The Belle of 14th Street
9.00 "Barbra Streisand"
10.01 CBC News magazine
10.30 The Public Eye
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.36 Sports Final
11.43 Pan-American Paraplegie Games
12.42 Final report

CFCF 12

12.30 Little People
1.00 It's a Match
1.30 Mr. and Mrs.
2.00 In Town
2.30 People in Conflict
3.00 Magistrate's Court
3.30 If's Your Move
4.00 The Buddies
4.30 Family Theatre
5.00 "Operation Secret"
6.00 The Pierre Burton Show
6.30 Puke
7.00 Bannan
7.30 Jerry Lewis Show
8.30 Iron Side
9.30 Pig's Whistle
10.00 The Prisoner
11.00 The National News
11.18 Puke
11.43 Leadership Training
11.48 Poiana Playhouse
12.00 "The Virginian"
1.30 Your guide to Expo



C'est le Rideau vert qui donnera les premiers "3 coups" de la nouvelle saison théâtrale montréalaise. Dès jeudi, la compagnie présentera au Stella une comédie de George Exelrod "Au revoir Charlie". On note, parmi la distribution, le nom de Denise Filiatrault qui fait ainsi sa rentrée sur scène. La mise en scène de cette comédie gaie est de Jean Faucher, les décors sont de Guy Rajotte et les costumes de François Barbeau. Outre Denise Filiatrault, la distribution comprend François Cartier, Hélène Loiselle, Jacques Lorain, Luce Guilbeault, Arlette Sanders et Dominique Briand.

Festival mondial - Théâtre Port-Royal

Du clavier et des cordes

par Jacques Thériault

Le festival de musique de chambre va bon train. Et surtout, n'allons pas croire que ses canons détonnent trop aux côtés de l'artillerie lourde du Teatro Alla Scala. Un public nombreux a prix d'assaut le théâtre Port-Royal pour écouter le pianiste allemand Christoph Eschenbach (samedi) et les Solistes de Prague (dimanche). Dans son enthousiasme, chacun s'est laissé facilement conquérir par le choix des oeuvres et l'ardeur des instrumentistes.

Eschenbach

L'amorce de ce festival de musique de chambre s'est révélée très efficace. Eschenbach est jeune, dynamique et même audacieux. Il a joué la "Partita No. 2 en do mineur" de Bach avec un soin minutieux de la cadence et du relief, mais avec une sensibilité à laquelle nous ne nous attendions pas. C'est aussi cette

émotion en profondeur qui nous a valu une magnifique interprétation des variations mozartiennes sur le thème "Ah, vous dirai-je maman".

Phénomène curieux (que nous attribuons à la nervosité du pianiste) la "Sonate en la bémol majeur, No 31, Op. 110" de Beethoven fut secouée par une rafale de notes extravagantes et bousculées, parfois, par l'emprunt de rythmes douteux. C'est un piège qui guette les jeunes pianistes en quête de virtuosité. Il fallait attendre l'exécution de la troisième sonate de Brahms, puis-que s'y prête de nature: surtout dans "l'allegro energico". Le travail de sa main gauche était habile et c'est avec un art consommé qu'il a traduit l'emploi et le rythme de "l'intermezzo". Pas une faute. Si tous les pianistes interprétaient Brahms de cette façon, il pourrait dormir sans devoir se retourner dans sa tombe!

Solistes de Prague

Dimanche soir, les Solistes de Prague ont chassé le mauvais souvenir qu'on gardait des Solistes de Liège. L'ensemble fut fondé en 1961 par Hubert Simecek, altiste que nous aurions entendu dans le "Concerto pour alto en sol majeur" de Telemann si une soudaine maladie ne l'en avait empêché. Sous

la direction animée d'Eduard Fischer, l'ensemble des douze instrumentistes à cordes (plus une claveciniste) use de teintes délicates; il a traduit le "Concerto grosso No. 11 en la majeur, Op. 6" d'Handel avec la finesse d'un graveur au burin. C'est le même raffinement qui fut à la base de l'interprétation du "Concerto pour clavecin en mi majeur" de Bach; toutefois, l'amplification du clavecin instaura un certain décalage entre les cordes et la soliste. De même les notes basses étaient presque absentes de la belle performance de Zuzana Ruzickova, victime — il va sans dire — de l'électronique.

"Musique de chambre pour cordes" du compositeur tchèque contemporain Victor Kalabis, rassemble trois mouvements; parsemé de pizzicati arrachés vivement, le mouvement central met en évidence les sonorités soutenues qui caractérisent le premier et troisième mouvement. L'oeuvre est originale, bien construite, l'auteur ayant au soin de doser minutieusement les volumes sonores. La "Divertimento en fa majeur" de Mozart fut animé d'une vitalité rayonnante, hisse dans tous ses plans et ses lignes sans que cette netteté soit desséchante.

Le Canada à la biennale d'art de Paris

La 5ème biennale des Arts de Paris vient de s'ouvrir au Musée d'art moderne.

Plus de 50 pays participent à cette manifestation dont le Canada. Celui-ci est représenté dans les sections sculpture, gravure, photographie et cinéma.

Henri Saxe, de Montréal, occupe à lui seul une salle avec 10 sculptures: Le plus souvent grand ruban métallique bicolore articulé sur des charnières.

Pierre Hébert, de Montréal, expose trois gravures très géométriques, utilisant des séries

de lignes et points ou des ronds et des rectangles.

Dans la section cinéma, il présente deux films en noir et blanc: Op hop et Opus 3.

John Max, de Montréal, propose six beaux portraits photographiques.

La 5ème biennale, organisée sous le double patronage des ministres français des Affaires culturelles et des Affaires étrangères est placée sous le signe de l'art abstrait, mobile, lumineux et sonore.

COTE MORALE DES FILMS

Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et esthétique des films. D'autres renseignements sont donnés, complétement, sous forme abrégée: convenance pour les jeunes; enfants; (a) adolescents.

Valeur artistique: 1. chef-d'oeuvre; 2. remar-

quable; 3. très bon; 4. bon; 5. moyen; 6. médiocre; 7. minable.

"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Épiscopat canadien).

L'AFFAIRE DU TRAIN POSTAL (5) Ce film présente de façon réaliste et détaillée la préparation et l'exécution d'un vol à main armée dont les auteurs apparaissent presque comme des héros.

ALERTE À TOUTES LES POLICES (6) Le film souligne le rôle apporté par un policier

à sauver un enfant mis en danger de mort par des criminels. Il comporte des scènes meurtrières et de brèves scènes déplacées.

APPELEZ-MOI MAÎTRE (3) Scène d'embrasement dans le domaine de la fureur, ce film constitue un divertissement de bon ton dans son ensemble. Certaines situations équivoques sont désamorçées par le contexte comique.

BARFOOT IN THE PARK (4) Sous le couvert d'une comédie, ce film contient des observations pertinentes sur l'entente conjugale. L'intrigue entraîne des situations et des plaisanteries d'un caractère délicat.

Vieux Montréal

VENTE OU LOCATION D'IMMEUBLES

La Ville de Montréal désire vendre ou louer par bail emphytéotique, pour fins de restauration du secteur historique, un immeuble situé à

281 à 295 est, rue St-Paul.

Des soumissions cachetées, en deux exemplaires, dans l'enveloppe officielle fournie à cette fin, devront parvenir au comité exécutif de la Ville de Montréal, à l'Hôtel de Ville, avant onze heures et quarante-cinq du matin, le 8 novembre 1967. Elles seront ouvertes publiquement au bureau du greffier le même jour, à midi.

Toute personne intéressée pourra se procurer le dossier de soumission, y compris les formules officielles et l'enveloppe spéciale à utiliser obligatoirement en s'adressant à monsieur Guy Huot, surintendant de la Division des immeubles, Service des finances, Hôtel de Ville, chambre 416, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Canada. (téléphone 872-3687).

Le dossier de soumission sera remis sur paiement en argent ou sous forme de chèque visé tiré sur une banque ou caisse populaire et payable à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal, d'un montant de \$25.00.

Hôtel de Ville, Le Directeur des finances,

Hôtel de Ville,
Montréal, le 10 octobre 1967

Le Directeur des finances,
Lactance Roberge, c.a.



Grand Marnier
"la liqueur de marque"

Canard à l'orange,
crêpes Suzette... salade
de fruits... délices
gastonomiques qui, comme
tant de mets, se trouvent
rehaussés par le Grand
Marnier. Et pour couronner
tout festin, c'est
Grand Marnier qu'il
faut déguster—la liqueur
de choix des connais-
seurs.



IMPORTÉ DE FRANCE

Pour recevoir gratuitement
LES RECETTES GRAND MARNIER
Écrivez à:
Office Général des Grandes Marques Limitée
5260 av. Notre-Dame-de-Grâce, Montréal 28

DESIGN CANADA OUVERT AU PUBLIC

Conseil national
de l'esthétique industrielle
Ministère de l'Industrie
Ottawa

Un Centre de
conception industrielle,
le deuxième du genre au Canada,
ouvre ses portes
à la Place Bonaventure.

En montre
exposition-vedette
DESIGN CANADA aujourd'hui

ainsi qu'une exposition permanente
axée sur les thèmes:
FOYER • TRAVAIL • LOISIRS

DESIGN CANADA,
l'occasion par excellence
de se familiariser avec
ce qui se fabrique de mieux chez nous.
et de profiter
des nombreux services offerts.

Ouvert tous les jours
de 10h.00 à 18h.00
sauf le dimanche

Au congrès des maîtres-électriciens

Le professeur Fernand Morin ropose un nouveau régime des relations de travail

par Paul Cliche

QUEBEC — Les nombreux problèmes que soulèvent les relations de travail et la formation de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction ont fait l'objet d'une étude approfondie au cours du congrès de la Corporation des maîtres-électriciens qui s'est terminée samedi.

Les exposés présentés par des spécialistes lors de ces assises ont permis de mettre le doigt sur la "situation anarchique" et le "fouillis" qui prévalent actuellement.

C'est un professeur de droit à Laval qui a été pendant quelques mois sous-ministre du travail à Québec mais qui vient de retourner à l'enseignement, M. Fernand Morin, qui a brossé le tableau le plus complet. Le professeur a aussi fait des suggestions qui constituent en fait un système qui permettrait de réformer profondément les institutions et le régime des relations de travail.

Ces suggestions se regroupent sous trois chapitres: la reconnaissance de la dimension provinciale et industrielle de certaines questions, la reconnaissance du particularisme de l'industrie du bâtiment au Québec et l'acceptation par le législateur d'édicter certaines règles spéciales pour cette industrie.

En raison de leur nature et de leur complexité, certaines questions doivent être résolues à l'échelle provinciale, a-t-il d'abord suggéré.

Il en est ainsi de la définition des différents métiers de la construction (leur sphère d'activités propres), du programme de formation des apprentis, de l'émission des cartes de compétence. Ces trois points, en effet, sont essentiels pour assurer la mobilité territoriale et professionnelle des travailleurs de la construction.

M. Morin est allé plus loin en préconisant un "salaire social", c'est-à-dire l'instauration d'un régime de sécurité sociale pour assurer aux travailleurs un revenu plus régulier. Selon lui, ce système pourrait comprendre des allocations complémentaires pour le chômage saisonnier, des indemnités pour tout arrêt de travail à la suite d'intempéries, un régime de rentes complémentaires et accéléré libérant le travailleur à 60 ans et un régime de vacances annuelles permettant aux travailleurs de se reposer véritablement.

Il a noté que la cotisation des employeurs pourrait aller jusqu'à 30 pour cent dans ce système de sécurité provinciale qui serait hautement mécanisée. Actuellement les employeurs paient entre 7 pour cent et 20 pour cent du salaire direct dans le bâtiment à titre de prime de sécurité sociale.

Le professeur a soutenu que ce nouveau système de sécurité sociale augmenterait la productivité et il a expliqué qu'il se financerait en réduisant proportionnellement les augmentations de salaires.

M. Morin préconise, en outre, la négociation d'une convention collective à l'échelle provinciale dans l'industrie du bâtiment ainsi que la création d'un comité paritaire provincial pour l'administration.

Il préconise aussi le regroupement des 15 comités paritaires actuels en neuf comités régionaux qui seraient chargés de l'administration des conventions collectives extensives qui auraient été négociées à l'échelle régionale dans le domaine qui ne serait pas de la compétence provinciale.

Au chapitre des institutions, le professeur a aussi examiné le problème aigu des centres d'apprentissage. L'enseignement devrait être fait, préconise-t-il, en regroupant les métiers d'une même famille dans la mesure du possible. Les apprentis recevraient un enseignement de base applicable à tous les métiers de cette famille. De cette façon, il serait plus facile à l'apprenti de changer de métier. De plus, ce système aurait pour avantage d'améliorer la sécurité, ainsi que la mobilité territoriale des travailleurs.

Abordant l'aspect législatif de la réforme qu'il propose, le professeur Morin a dit que l'industrie de la construction ne devrait plus être assujettie aux règles du code du travail qui pré-

voit l'accréditation et la négociation dans le cadre de l'entreprise.

De plus, la loi des décrets de la convention collective devrait être corrigée en retirant les pouvoirs discrétionnaires au ministre afin de laisser plus de liberté aux parties signataires. Un organisme de contrôle (conseil supérieur de la convention collective dans le bâtiment) devrait être institué pour identifier les associations patronales et syndicales habilitées à représenter les entrepreneurs et les salariés pour les fins d'une négociation collective provinciale et régionale. Cet organisme aurait aussi à vérifier la portée économique de tout projet de décret. Sur réponse défavorable et motivée de la part du Conseil, les parties devraient corriger leur convention collective si elles désirent un décret.

En conclusion, l'ancien sous-ministre a souligné que les centrales syndicales avaient tenu plusieurs réunions pour trouver des solutions aux problèmes actuels. Il a invité les associations patronales à faire elles aussi l'effort nécessaire.

Avant d'en venir à proposer cette série de réformes, le professeur de Laval s'était arrêté pendant plusieurs minutes à décrire les problèmes aigus de relations de travail qui existent actuellement dans l'industrie de la construction.

Il en avait imputé l'existence à l'intransigence des deux centrales syndicales (la FTQ et la CSN), au vieillissement des institutions et à la tendance à la bureaucratie aussi bien qu'au régionalisme des certificats de reconnaissance de la compétence professionnelle.

Les conflits intersyndicaux résultent d'un goût trop prononcé pour le monopole syndical, avait-il fait observer. De plus, c'est souvent la raison du plus fort qui prévaut parce qu'aucune règle juridique ne prévoit des conditions pour qu'un syndicat dans le bâtiment puisse vraiment représenter les salariés. Mais, a-t-il reconnu, les responsables des deux centrales font depuis quelques mois des efforts remarquables pour élaborer un projet de "règles du jeu" susceptible de mettre fin aux luttes inutiles.

D'autre part, on sait que les principales institutions du régime de travail du bâtiment souffrent de sclérose. Ainsi, plusieurs officiers des comités paritaires oublient leurs fonctions; administrer la convention collective. D'autre part, les centres d'apprentissage offrent une approche trop artisanale de l'apprentissage professionnel, c'est ainsi que les critères d'embauchage des professeurs sont souvent étrangers à la compétence professionnelle et qu'on persiste à maintenir des cours de formation pour des métiers désuets.

Une situation aussi anarchique prévaut quant à ce que M. Morin appelle le "tripotage des cartes de compétence". Il y a quelques années encore chaque syndicat ou fraternité pouvait émettre de telles cartes. Celles-ci sont maintenant émises par les comités paritaires régionaux, mais les critères de contrôle n'étant pas standardisés, une carte n'a de valeur que dans les limites territoriales du décret.

Enfin, l'Etat n'exerce aucun contrôle sur l'effet de "boule de neige" des augmentations accordées trop facilement dans la construction, déplore le professeur. Ainsi, le public est toujours la victime car les entrepreneurs n'hésitent pas à porter le prix de cette augmentation sur lui. Mais plus, les salaires dans le bâtiment servent de point de mire aux syndicats des secteurs publics. Ainsi, présentement les négociateurs syndicaux dans le conflit de la CTM.

Impatience du milieu pour une réforme

Le congrès des maîtres-électriciens a été consacré cette année à la question des relations patronales-ouvrières dans l'industrie de la construction. C'est ainsi que les autres conférenciers ont analysé en détails certaines situations décrites par le professeur Morin.

Le directeur général de la Corporation des maîtres-électriciens, M. Jean Lebon, a traité particulièrement du système d'apprentissage actuel des ouvriers de la construction. Il a qualifié la situation qui prévaut de "ridicule".

Lui-même vice-président de la commission d'apprentissage de Montréal, M. Lebon a décrit le "fouillis" actuel dans les termes suivants: "Pour mieux comprendre, faisons un parallèle avec le système d'enseignement général. Essayons de nous imaginer un système scolaire où il existerait dans notre province 16 commissions différentes avec droit d'enseigner ce qu'elles veulent, — les 16 décrets — quand elles le veulent, d'émettre ici et là des certificats ou attestations d'étude qui ne seraient pas reconnus d'une commission à l'autre. Pour compliquer encore un peu le problème, les normes scolaires de même que les prérequis seraient établis par des concessions accordées pendant des négociations de conventions collectives".

M. Lebon a plaidé en termes énergiques pour l'instauration au Québec d'une politique uniforme de formation de la main-d'œuvre.

"Les malaises que nous connaissons dans l'apprentissage ne sont pas nouveaux et le gouvernement est bel et bien au courant. De fait, nous avons eu, nous aussi, notre petite commission d'enquête Parent appelée commission Lair. Les études ont été faites et les associations concernées, dont la nôtre, ont soumis des mémoires mais, malheureusement, pour des raisons que nous ignorons cette commission a été dissoute sans avoir émis de recommandations. Le système d'éducation générale a subi son évolution alors que notre système de formation de la main-d'œuvre rétrograde puisqu'il n'avance pas".

M. Lebon a aussi dénoncé le conservatisme intéressé de certains officiers en place. Il a fourni comme exemple les jetons de présence aux assemblées des comités paritaires dans les associations d'employés et d'employeurs. Il a réclamé l'intervention du ministère de l'éducation.

Pour démontrer de façon concrète comment la situation est dramatique il a souligné que dans certains métiers de la construction il existe 17 cartes de compétence non reconnues d'une région à l'autre.

M. Lebon a aussi expliqué qu'il ne s'agit pas de faire table rase du système d'apprentissage actuel, il a reconnu également que la Fédération des commissions d'apprentissage avait tenté de louables efforts pour uniformiser les cours de formation à travers la province mais il a déploré son insuccès rendu inévitable par l'autonomie dont jouit chacune des commissions et par les différents décrets régionaux.

De son côté, M. Louis Morin a expliqué comment le code du travail appliqué à l'industrie de la construction provoquait les conflits ouvriers-patronaux en confinant l'accréditation au niveau de l'entreprise.

Il s'est aussi plaint que la commission des relations de travail ignore dans ses décisions les conditions particulières qui prévalent dans l'industrie de la construction. Il voudrait que la loi assure les éléments suivants pour l'industrie: une seule convention au niveau d'une région, la reconnaissance d'un ou plusieurs syndicats au niveau de la région pour signer la même convention, ainsi que la surveillance et l'application de cette unique convention par un comité paritaire.

En effet, il voudrait que les employeurs cessent d'être soumis aussi bien au décret qu'à la convention. Il ne voudrait pas non plus que la grève soit permise pendant la durée de la convention régionale.

Pour sa part, le ministre du travail, M. Maurice Bellemare, est venu déclarer aux congressistes qu'il était bien conscient de l'état de choses déploré. Il a assuré que la mise sur pied en mai dernier d'un comité d'étude de l'accréditation syndicale et de l'institution d'un régime provincial d'examen constituait la première phase de la réforme.

Menace de grève dans l'alimentation à Québec

QUEBEC (PC) — La menace de grève des quelque 1,500 employés syndiqués du commerce de l'alimentation de détail de Québec plane toujours.

Le conciliateur provincial, M. Léopold Jasmin, a convoqué les deux parties impliquées dans le conflit, au ministère du Travail ce matin.

Les magasins d'alimentation devraient rester ouverts aux heures normales aujourd'hui.

Jeudi dernier, les employés de l'alimentation s'étaient prononcés à 98 pour cent en faveur de la grève, tout en faisant au comité exécutif du syndicat CSN le soin de déterminer le moment le plus opportun d'ordonner l'arrêt de travail.

En communiquant le résultat du vote, au cours d'une

conférence de presse vendredi, un porte-parole syndical a déclaré qu'on allait user le plus possible des moyens de négociations.

Semaine de 40 heures

Sur ce dernier point, les deux parties se sont entendues pour demander au gouvernement d'ordonner par décret la semaine de 40 heures et la fermeture le samedi de toutes les épiceries-boucheries du Québec métropolitain sans exception.

Entre-temps, les magasins d'alimentation ont enregistré vendredi des ventes sensiblement plus importantes que d'habitude, alors que plusieurs clients ont cru bon de faire plus amples provisions que d'habitude.

M. Dugré: indépendantistes et socialistes "noyautent" l'information à R.-Canada

QUEBEC (DNC) — Le nouveau président de la Chambre de commerce provinciale, M. Roland Dugré, a accusé en fin de semaine les indépendantistes et les socialistes de "noyauter l'information" au réseau français la société Radio-Canada et de faire subir un véritable "lavage de cerveau" à la population.

Conférencier samedi soir lors du banquet de clôture de l'assemblée générale annuelle de la Corporation des maîtres-électriciens du Québec, l'ingénieur d'Asbestos a déclaré notamment à ce sujet: "Je pense bien qu'il n'est pas besoin pour quiconque d'entre nous d'être à l'écoute bica longtemps de certains organes d'information, telles, par exemple, notre radio et notre télévision d'Etat, pour se rendre compte que les bulletins de nouvelles et les émissions d'affaires publiques sont nettement orientés vers la promotion d'idées séparatistes et socialistes. Tous connaissent l'attitude des réalisateurs, chefs de nouvelles, scripteurs et autres spécialistes de la préparation de cette propagande déguisée. Ils lancent de hauts cris, invoquent les principes de liberté de l'information et refusent catégoriquement toute directive politique ou orientation de qui que ce soit dès que leurs patrons immédiats ou ultimes (c'est-à-dire la population par ses divers représentants) exigent d'eux un peu plus de pondération".

M. Dugré a ajouté qu'il lui paraissait illogique que Radio-Canada devienne un instrument pour détruire le Canada. Il a réclamé l'adoption le plus tôt possible d'une nouvelle loi de la radio et de la télédiffusion afin que cet organisme d'Etat puisse régler ses problèmes administratifs.

Le président de la Chambre de commerce a aussi lancé un appel aux propriétaires des organes d'information pour qu'on "présente la nouvelle et les commentaires de la façon la plus objective possible, c'est-à-dire de ne pas se servir de ces moyens pour ne préconiser qu'une seule idéologie".

Il a aussi invité les citoyens à ne pas "se laisser leurrer par les acrobaties intellectuelles" des participants au débat constitutionnel.

A la suite de plusieurs autres, M. Dugré a répété que le climat actuel d'agitation avait un effet négatif sur les investissements au Québec.

Le président de la Chambre de commerce a aussi énuméré les principes qui préconise l'organisme qu'il représente en matière de relations patronales-ouvrières.

Parmi ceux-ci se trouvent la proscription des grèves qui mettent en danger la sécurité ou la santé publique, le contrôle du "pouvoir monopolistique des syndicats ouvriers sur les effectifs de travailleurs", la proscription de l'ingérence des syndicats étrangers, la proscription du "piquetage" par d'autres personnes que les grévistes et la proscription de l'ateliers fermé.

Touriste montréalais assassiné aux É.-U.

BLOUNTVILLE, Tenn. (PA) — La police a retrouvé jeudi le corps d'un jeune Montréalais dans un ruisseau à Blountville, dans l'est du Tennessee. Le jeune homme avait été atteint d'une balle d'une arme de calibre indéterminé.

Selon les papiers retrouvés sur le cadavre, on a pu identifier la victime comme étant Jean-Paul A. Nourisson, 25 ans, de Montréal.

Selon le shérif William Wright, les vêtements de la victime contenaient un passeport et un visa indiquant qu'elle était passée aux États-Unis via Plattsburgh, le 29 septembre.

Le corps a été transporté pour autopsie au Bristol Memorial Hospital, à une dizaine de milles de Blountville.

Tommy Manville, le roi des noceurs, n'est plus

NEW YORK (PA) — Tommy Manville, playboy des années '20 dont les mariages successifs avaient fait les manchettes pendant près de cinq décennies, est mort dimanche d'une crise cardiaque. Il avait 73 ans.

A ses côtés se trouvait sa onzième et dernière épouse, Christina Erdlen, âgée de 26 ans. M. Manville est décédé à sa résidence de Chappaqua, à quelques milles au nord de Manhattan.

Manville s'était marié pour la première fois à l'âge de 17 ans, en 1911, avec une danseuse. Son dernier mariage datait de 1960. Il avait hérité d'une fortune de \$10,000,000 qui provenait de mines d'amiante, et ses indemnités de divorces lui ont coûté environ un million et demi.

Le surnom de "Marrying Manville" allait comme un gant au fils du fondateur et président de la compagnie Johns-Manville. Il avait un penchant prononcé et bien connu pour les danseuses. Il en avait épousé cinq, à tour de rôle.

Porté à l'ennui

Manville, au cours de ses tournées dans les boîtes de

nuît à la recherche de belles femmes, a déclaré un jour: "Je m'ennuie trop, je ne peux pas vivre seul...La première chose que je dis à une femme, c'est "vouliez-vous m'épouser?" avant de lui dire "comment allez-vous?"

Quant à ses indemnités de divorces, le playboy infatigable faisait remarquer: "Je suis généreux. De cette façon, mon argent reste en circulation".

Autres grands disparus

Au cours de la fin de semaine également sont décédés: M. Ralph Osborne, âgé de 72 ans, ancien ministre de la défense dans le gouvernement Saint-Laurent; M. Janusz Radziwill, âgé de 87 ans, beau-père de la princesse Lee Radziwill qui est elle-même la soeur de Mme Jacqueline Kennedy; Sir Normal Angell, âgé de 94 ans, prix nobel de la paix et auteur de 40 volumes, dont La Grande Illusion; le lieutenant-général Sir Francis Toker, âgé de 73 ans, qui accepta la reddition des forces de l'Axe en Afrique du Nord; Henry J. Mulliner, âgé de 97 ans, dernier survivant des fondateurs du Royal Automobile Club de Grande-Bretagne et un ami de Rolls et de Royce.



PROJET '67

ANGLAIS
ESPAGNOL
ALLEMAND



COURS SPÉCIAL
\$89.00



LEÇON GRATUITE
866-9731

1 PLACE VILLE MARIE - SUITE 1538

COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Simple explication des rapports des facteurs principaux de notre économie, des ressources naturelles, de la main-d'œuvre et de la monnaie.

Une séance par semaine pendant dix semaines. Commencant le 18 octobre, de 6 heures à 8 heures ou de 8 h. 15 à 10 h. 15 (si les inscriptions sont suffisantes).

\$5.00 comprenant le matériel didactique.

ÉCOLE HENRY GEORGE

4278 ouest, boul. Dorchester
Pour inscription, téléphonez le soir à: 645-5435

JE NE DONNAIS PAS MON PLEIN RENDEMENT...



J'avais 50 ans. Je réussissais. J'étais heureux. Plusieurs me disaient que j'avais assez de talents pour faire plus et mieux.

Mais quelque chose m'empêchait de donner ma pleine mesure. C'était la peur de l'opinion des autres.

J'ai alors décidé de suivre le cours de culture humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce.

J'y ai découvert des défauts cachés que j'ai corrigés et des qualités inconnues que j'ai développées.

Ce cours fut l'un des meilleurs placements de ma vie.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute

personne (hommes et femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Lebeuf auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 10,000 gradués enthousiastes. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite jeudi le 12 oct. à 8 h. p.m. à l'Institut de personnalité au Palais du Commerce, suite 219, (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir un dépliant gratuit à l'Institut de Personnalité signalez immédiatement 842-8186.

DUPUIS

PETIT APPAREIL
AUDITIF SE
PORTANT "dans"
L'OREILLE!



Pour une perception précise de tous les sons audibles essayez le nouvel appareil ZENITH "Zenette" à circuit acoustique minuscule, Micro Lithic. Vous pouvez régler cet appareil à l'intensité désirée. Conçu spécialement pour ceux qu'incommodent une légère surdité. Compact, léger, il se porte dans l'oreille. Poids: 1/6 d'once.



Venez ou composez 542-5151, poste 316
DUPUIS - TROISIÈME, STE-CATHERINE
VENTE À DOMICILE SI DÉSIRÉ

en veux-tu? en v'là...dans les pages jaunes

Notre ville a de tout... belles boutiques, services pratiques, gens serviables, et vous les trouverez tous dans les Pages Jaunes. Prenons, par exemple, tout ce qui a trait au chauffage et à la plomberie. Les Pages Jaunes vous indiqueront où trouver un appareil à climatisation, un chauffe-eau ou un adoucisseur d'eau. Ou encore un entrepreneur en air climatisé, en chauffage ou en plomberie pour faire installer de l'équipement électrique, au gaz ou à l'huile. En somme, quels que soient vos besoins, les Pages Jaunes vous guideront facilement et rapidement... que ce soit pour un système complet de ventilation ou simplement un raccord tel qu'illustré ci-dessus. Alors, prenez donc la bonne habitude de consulter les Pages Jaunes... car cet annuaire, comme cette ville, a de tout!

cet annuaire
comme cette ville
a de tout!



Les commissaires d'écoles seraient-ils mal payés?

Selon les auteurs d'un rapport présenté samedi au congrès annuel des commissions scolaires de la région de Montréal, la réponse à cette question ne fait aucun doute.

Le commissaire d'école, chargé d'administrer des millions de dollars au nom des contribuables, ne toucherait en réalité que moins d'un dollar net de l'heure.

Les émoluments des commissaires d'écoles sont en effet établis à toutes fins utiles par les normes du ministère de l'éducation concernant les dépenses admissibles aux subventions; ces normes, au prorata du nombre d'élèves, ne tiennent pas compte du temps réel que les commissaires consacrent à l'administration de la chose scolaire. Il y aurait, selon les auteurs du rapport, une disproportion injuste entre la rétribution allouée et le travail effectué.

Une enquête effectuée auprès de quelques commissions scolaires indique, affirme le rapport, qu'un commissaire d'école consacrerait en moyenne à ses fonctions, dans une commission scolaire locale ayant un budget de plus d'un million de dollars, Le commissaire siégeant en outre au bureau de la régionale doit ajouter à son horaire une moyenne de seize autres heures par semaine.

C'est ainsi à un taux horaire brut voisin de \$1.25 que le commissaire est rétribué: il faut cependant déduire les dépenses occasionnées par les activités sociales et les frais divers, ainsi que l'impôt, ce qui laisse moins d'un dollar net.

Le président du comité qui a préparé ce document sur le "statut du commissaire", M. Henri Clermont, estime que la situation actuelle est un "non-sens". Un non-sens, précise-t-il, qui nuit au recrutement et au choix de bons candidats, car dans une administration impliquant autant de responsabilités, le bénévolat est dépassé.

Le comité a suggéré une nouvelle échelle de rémunération, proportionnelle elle aussi au nombre d'élèves sous la responsabilité des commissaires. Le barème proposé accorderait aux commissions scolaires comptant cinq commissaires une somme variant de \$1.50 à \$4.00 par élève pour la rémunération des commissaires, selon qu'elles comptent moins de 1000 élèves ou plus de 7,500.

Le congrès a adopté le rapport du comité, sans débattre spécifiquement les mérites de l'échelle proposée.

Les commissions scolaires de la région de Montréal déplorent leurs propres hésitations à se regrouper

par Gilles Gariépy

La fusion volontaire des commissions scolaires, c'est comme dans la chanson de Pépita Clark: tout le monde veut aller au ciel, mais personne ne veut mourir!

Cette remarque, lancée au terme du congrès annuel des commissions scolaires de la région de Montréal samedi, résume assez bien les observations généralement accablantes des délégués sur le progrès de l'"Opération regroupement", dans la région métropolitaine.

Le congrès des commissaires d'écoles de la zone métropolitaine portait précisément sur le problème du regroupement; les délégués des divers secteurs ont fait rapport sur les initiatives prises dans le sens de la fusion ou de l'annexion des commissions scolaires locales depuis le lancement, à l'échelle provinciale, de l'Opération regroupement.

Or, si à certains points de vue ces rapports laissent voir des progrès "tangibles" (décision de principe prise ici,

comité provisoire formé là, soirée d'information à tel autre endroit), le tableau d'ensemble ne s'est pas révélé particulièrement réjouissant.

"Immobilisme", "lenteurs à n'en plus finir", "climat d'incertitude", "confusion totale", voilà, choisis parmi des dizaines d'autres, quelques-uns des commentaires entendus de la bouche des commissaires eux-mêmes. Quelques observateurs, représentant les parents et les enseignants, ont abondé dans le même sens.

Le commissaire Guy Rocher (Outremont), qui fut membre de la commission Parent, a dit notamment: "Il est clair que ça va trop lentement. La Fédération des commissions scolaires a été trop timide. On aurait dû se faire brusquer un peu plus, sinon par le gouvernement, du moins par notre fédération".

On sait que la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui a lancé l'hiver dernier un mouvement de regroupement "volontaire" des 1,400 commissions locales en entités plus grandes et moins nombreuses, a choisi délibérément de ne pas imposer de modes précis de regroupement à ses membres, laissant aux commissaires de chaque région le soin de prendre les initiatives.

Dans la région de Montréal, on a enregistré depuis cette date une annexion (celle de la commission de Sainte-Madeleine d'Outremont par Saint-Viateur d'Outremont) et une "décision de principe" de sept commissions de l'ouest de l'île de Montréal de procéder à un regroupement; les commissions scolaires du territoire de la régionale Le Gardeur ont d'autre part formé un comité provisoire mais sont toujours au stade des discussions; on signale enfin des pourparlers préliminaires dans diverses autres localités.

Le représentant de la Fédération provinciale a averti les commissaires de la région métropolitaine qu'il ne faudrait pas "attendre un autre bill 25 ou un autre bill 67" pour passer à l'action.

En ce qui concerne l'île de Montréal, les délégués ont accueilli avec satisfaction la formation d'un "conseil de restructuration scolaire" par le gouvernement provincial; mais ils se sont étonnés de ce que ce conseil n'ait pas encore commencé ses travaux. Le congrès a adopté une résolution priant le conseil de se mettre à l'oeuvre sans délai et de produire son rapport le plus tôt possible.

Le congrès a défilé par contre une proposition soumise par M. Guy Rocher et voulant que la Fédération des commissions scolaires fasse sien la sorte de regroupement recommandée par le rapport Parent; en l'occurrence, la prise en charge par les régionales de toutes les responsabilités des commissions scolaires locales.

Un délégué a fait valoir que

Quatre morts à la suite d'une collision

CUMBERLAND, Ont. (PC) — Quatre citoyens de Baie d'Urfé, en banlieue de Montréal, ont perdu la vie lundi quand l'auto dans laquelle ils voyageaient est entrée en collision avec une autre près de Cumberland, localité située à 15 milles à l'est d'Ottawa.

La Sûreté provinciale a identifié les victimes comme étant Lawrence Edwin Boylston, âgé de 37 ans; son épouse Marion, âgée de 32 ans; et leur fille de quatre mois Susan; ainsi que Edith McDonald, âgée de 69 ans. Toutes les victimes voyageaient dans la même auto.

On a rapporté qu'une autre personne avait aussi été blessée lors de la collision, mais la police ignorait son identité.

La collision est survenue sur la route 17, principale route reliant Montréal à Ottawa.

Nouveau président des maîtres-électriciens

QUEBEC (PC) — M. Alexandre Beaulieu, de Québec, a été élu président de la Corporation des maîtres-électriciens de la province de Québec, au terme du congrès que tenait cet organisme dans la capitale en fin de semaine.

C'est à la suite d'un vote secret tenu parmi les quelque 400 délégués que le nouveau président a été élu.

M. Beaulieu succède à M. Jean Charest, de Montréal.

Pierrefonds: le RIN surveille de près le scrutin du 12 octobre

par Jean-V. Dufresne

Si le référendum scolaire du 12 octobre prochain interdit la construction d'une école francophone à Pierrefonds, dans le quartier "Versailles Gardens", en banlieue de Montréal, c'est tout le Rassemblement pour l'indépendance nationale qui va se jeter dans la bataille, et non plus les seuls effectifs du comté de Baldwin.

Dans une conférence de presse la nuit dernière, après le départ des délégués à Trois-Rivières, M. Pierre Bourgault a rappelé que le RIN, ayant organisé trois manifestations successives le mois dernier et le mois précédent dans ce quartier anglophone, avait décrété une trêve, en quelque sorte, pour ne pas envenimer la situation à la veille du scrutin.

Il s'agit pour les habitants du quartier d'approuver ou de rejeter un amendement aux règlements d'homologation qui, depuis le printemps, interdisent la mise en chantier d'une école francophone dans le quartier résidentiel de Versailles Gardens.

Si le référendum ne sanctionne pas l'adoption du règlement, le RIN mettra toutes ses forces dans la mêlée, a déclaré M. Bourgault.

Pour sa part la nouvelle vice-présidente du parti Mme Andrée Ferretti a signalé que le RIN a relevé cinq situations analogues dans l'île de Montréal. Elle a mentionné notamment les écoles Basile Routhier, Carignan, et Saint-Louis du Mile-End, où les droits des parents francophones seraient brimés.

L'école francophone de Pierrefonds fut mise en chantier par la commission scolaire de Pointe-Claire et Beau-

consfield au mépris des règlements d'homologation.

Les fondations ayant déjà été coulées, la municipalité proposa d'amender après coup le "zonage", pour régulariser la situation, mais les habitants de Versailles Gardens, anglophones pour la majorité, s'y opposèrent par le truchement d'un premier référendum au début de l'été.

Des manifestations ayant suivi, organisées par le RIN, l'association des propriétaires de la petite enclave se raviserent, exigeant malgré tout, sur un deuxième projet de règlement, et au nom du principe, un deuxième réfé-

Ottawa accepte de prolonger d'un an le visa du physicien nucléaire russe B. Dtsenko

OTTAWA — Le gouvernement canadien a accepté de prolonger d'un an le visa du professeur Boris Dtsenko, physicien nucléaire russe qui a annoncé son intention de ne pas retourner en URSS.

L'homme de sciences, chercheur à l'université d'Etat de Kiev, en Ukraine, était attaché depuis un an à l'université de l'Alberta, en vertu d'un programme d'échanges entre les deux universités. Il a fait savoir jeudi à Edmonton qu'il avait choisi de demeurer au Canada, pour des raisons professionnelles et politiques.

Le ministre Paul Martin a confirmé en Chambre hier

que les autorités fédérales ont accordé à M. Dtsenko une prolongation de visa d'un an et lui ont promis que sa demande de rester en résidence permanente au Canada sera considérée à la fin de ce délai.

La défection du professeur Dtsenko a entraîné l'annulation immédiate du programme d'échanges entre les universités d'Alberta et de Kiev.

Lévesque ne quittera pas forcément le parti libéral

Si l'option pour l'indépendance qu'il propose est rejetée par le congrès libéral, la semaine prochaine, M. René Lévesque ne quittera pas nécessairement le parti. Il y réfléchirait.

Devant un auditoire du pavillon de la Jeunesse, à l'exposition universelle, samedi, le député de Laurier a précisé qu'il ne serait pas contraint de démissionner, et dans l'immédiat, que "si la discussion de la résolution est bloquée ou si la convention est noyautée et la résolution étouffée de quelque façon injuste".

"Si cette proposition est discutée loyalement et battue, nous verrons ensuite", a-t-il expliqué. La mise au point du député met fin aux rumeurs qui lui prêtait l'intention de quitter le parti "automatiquement" si son option n'était pas acceptée par l'assemblée de la FLQ.

Subvention

Le Conseil des Arts du Canada annonce l'octroi de subventions d'une valeur de \$93,000 au titre de l'aide aux arts plastiques. Sur ce montant, une somme de \$10,000 accordée à la Willistead Art Gallery, de Windsor, lui permettra de ramener au Canada une série d'aquarelles de l'artiste canadien George Heriot retrouvées dans une galerie commerciale de New York.

dans certaines régions on se pose encore des questions sur le bien-fondé de la création des régionales: ce serait retarder le regroupement des locales en unités viables, a-t-il dit, que de poser le problème à l'échelle des régionales. De toute manière, dans l'île de Montréal, il n'existe encore qu'une

seule régionale, celle de Le Royer.

Dans une autre résolution, le congrès a réaffirmé la conviction des commissaires d'écoles que les administrations scolaires doivent continuer d'avoir accès à l'impôt foncier. Le congrès s'élevait ainsi contre les vues de l'Union des

municipalités et de quelques ministres qui préconisent que seules les municipalités puissent imposer la propriété immobilière.

Le congrès a recommandé aussi de nouveau que le législateur abolisse la garantie dont bénéficie le Protestant School Board of Greater Montreal

quant au pourcentage qui lui revient de l'impôt foncier des entreprises perçu dans l'île de Montréal.

M. André Saint-Onge, président de la régionale Le Royer, a été réélu président de l'Association des commissions scolaires de la région de Montréal.

apéritif-ou pas?

ON LE BOIT À L'APÉRITIF

ET/OU EN SOIRÉE

Le Martini & Rossi est un vermouth rouge ou la fraîcheur et le velouté sont parfaitement équilibrés. C'est pourquoi on le déguste à l'apéritif avec autant de plaisir qu'en soirée: il procure donc un double plaisir. Servez-le nature ou sur glace, avec un zeste de citron. Apéritif—ou pas—le Martini & Rossi vous assure toujours un double plaisir.

Demandez le vermouth rouge Martini & Rossi ou, tout simplement, le no 559-1. Produit et embouteillé en Italie par Martini & Rossi.

un double plaisir

MARTINI & ROSSI

sur glace

COURS DE FINE CUISINE FAMILIALE

- de BASE ou de RÉCEPTION -

Commencant début octobre
une leçon par semaine
le jour ou le soir

par le professeur et chef bien connu

M. HENRI BERNARD

pour renseignements et prospectus s'adresser à

INSTITUT D'ART CULINAIRE

École détenant un permis en vertu de la Loi des Écoles prof. privées.

1253 MCGILL COLLEGE, Montréal

Tél. 861-9897

COURS DE TRADUCTION

ET D'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE



SESSION D'HIVER

commençant le 16 octobre 1967

Examen d'admission sur rendez-vous.

Pour tous renseignements, appelez:

BERLITZ TRADUCTIONS

288-3111 - Postes 70-71-72 - Place Victoria - Montréal.

La nouvelle administration de Fonds Adanac Inc. a élu un nouvel administrateur

potins financiers

Les Bourses de Montréal et de Toronto ont fermé leurs portes vendredi soir et ne les ouvriront qu'à ce matin, vu le congé à l'occasion du Jour d'actions de Grâce au Canada hier.

Il y aura aujourd'hui à la Place Bonaventure une conférence d'information groupant les manufacturiers canadiens. Cette séance a pour but de sensibiliser ces derniers au programme de construction scolaire que la CECM envisage.

Les membres de la mission de la Chambre de Commerce de Londres donneront une réception à l'Expo Club, au centre du commerce international, à 4.30 p.m. aujourd'hui.

M. Guy Desmarais, gérant de Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée, de Québec, traitera ce soir des actions privilégiées et des valeurs convertibles dans le cours qu'il donnera à l'Académie de Québec, en collaboration avec l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

C'est, aujourd'hui, qu'aura lieu l'ouverture du Centre Commercial Tchécoslovaque à la Place Bonaventure. Il sera ouvert aux hommes d'affaires jusqu'à 13 octobre. M. Dr. Jaroslav Moravus, chef de l'Institut de Recherches Techniques de Brno traitera, ce matin de l'industrie tchécoslovaque des roulements à billes anti-friction.

DuPont du Canada paiera vendredi de cette semaine à ses détenteurs d'actions 7½% un dividende de 1½%.

Canadian Arena Co réunira ses actionnaires dans notre ville à 4 p.m. demain après-midi.

C'est, samedi de cette semaine, qu'Eastern Bakeries Co paiera un dividende trimestriel de \$1.00 sur ses actions 1%. La même compagnie paiera, le même jour, 20 cts par action ordinaire.

Jockey Club paiera vendredi de cette semaine à ses détenteurs d'actions de la classe "A" 6% un dividende trimestriel de 15 cts l'action. Le même jour, la même compagnie paiera un dividende de 13-6 cts à ses détenteurs d'actions de la classe "B" et 14 cts l'action, à ses détenteurs d'actions 5.60 p.c. 1963.

The Montreal Trust Co paiera, demain, 15 cts par action ordinaire.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Les droits de C A E Industries Ltd, rayés de la Bourse de Montréal après-demain.

428.000 actions ordinaires additionnelles de C A E Industries Ltd ont été inscrites le 6 octobre sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, à son ouverture. Ces actions sont réservées pour fins d'émission lors de l'exercice des droits consentis aux détenteurs d'actions ordinaires immatriculés à la fermeture des affaires le 19 septembre 1967. Ces droits leur permettent de souscrire à l'action additionnelle à \$9.00, pour chaque 4 actions ordinaires détenues.

Les droits de C A E Industries Ltd se vendront au comptant les 10, 11, et 12 octobre 1967 et ils seront rayés de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à la fermeture de cette dernière le 12 octobre. Les droits expireront le 13 octobre 1967.

M. D. E. Dunn, élu président de Tax Executive Institute, Montréal.

M. D. E. Dunn, trésorier, Henry Birks & Sons Ltd, fut récemment élu président de Tax Executives Institute, succursale de Montréal, pour l'année 1967-68.

Les membres de la direction, qui ont été élus pour l'année qui vient, sont les suivants:

Vice-président, M. R. E. Theriault, Du Pont du Canada Limited
Vice-président, M. O. C. Winderm, Texaco Canada Limited
Secrétaire, M. D. W. Butcher, Pepsi-Cola Canada Limited
Trésorier, M. J. M. Henderson, Reader's Digest (Canada) Ltd.

Les administrateurs suivants ont été élus pour l'année qui vient:

M. J. R. Miron, Catelli Food Products Ltd.
M. C. Guerin, La Brasserie Labatt Limitée
M. W. V. McNally, Northern Electric Company, Ltd.
M. R. W. Wilson, Canadian International Paper Company
M. F. W. Baker, La Cie d'Assurance-Vie Sun Life Du Canada
M. D. J. O'Brien, La Cie de Ciment Canada, Limitée

Les assemblées mensuelles sont tenues régulièrement le dernier mardi de chaque mois au "Montreal Badminton and Squash Club".

M. Marc Leclerc, à la présidence du Conseil National de l'Industrie Laitière du Canada.

M. Marc Leclerc de Granby, président de Les Laiteries Leclerc Inc. a été élu récemment président du Conseil National de l'Industrie Laitière du Canada. Cette association représente les fabricants, les transformateurs et les distributeurs de 90% de tous les produits laitiers vendus au Canada et exportés dans plus de 42 pays du monde. La valeur annuelle brut au détail des produits laitiers du Canada se chiffre par environ un milliard et demi de dollars, ce qui en fait l'une des industries les plus importantes et les plus essentielles de tout le pays.

M. Leclerc est diplômé du Collège St-Laurent (B.A.) et de l'Université de Montréal (L.Sc. com.)

Il fut Directeur du Conseil National en 1961 et Vice-président en 1964, 1965 et 1966. M. Leclerc est également très actif dans les organismes laitiers provinciaux et internationaux. Il fut président de l'Association des Industriels Laitiers de la Province de Québec, Directeur de l'Association Internationale des Fabricants de crème glacée, de Washington. Il est également membre du Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce du Canada.

Les Laiteries Leclerc Inc., dont le chiffre de ventes annuelles dépasse les 12 millions de dollars, possèdent quatre usines au Québec où sont fabriqués le lait, la crème glacée, le beurre, le fromage et le lait en poudre.

Les droits de Ranger Oil (Canada) Ltd, négociables au comptant aujourd'hui.

1.500.000 actions ordinaires additionnelles de Ranger Oil (Canada) Limited ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture le 6 octobre 1967. En vertu de lettres patentes supplémentaires, le 1er septembre 1967 conformément à la Loi des compagnies de l'Ontario, le capital-actions autorisé de l'entreprise fut augmenté au moyen de la création de 100.000 actions privilégiées d'une valeur au pair de \$50, chacune, susceptibles d'être émises en séries, et les 3.000.000 d'actions existantes sans valeur au pair sont maintenant désignées comme 3.000.000 d'actions ordinaires sans valeur nominale et il est, aussi, stipulé la création de 1.500.000 actions ordinaires sans valeur au pair.

Les droits de Ranger Oil (Canada) Limited seront négociables au comptant sur la Bourse Canadienne les 10, 11 et 12 octobre 1967 et ils seront rayés de la liste à la fermeture des affaires du marché précité le 13 octobre 1967. Les droits expireront ce jour-là.

MARCEL CLEMENT

M. D.L. Maggin, de N-Y

M. Lorne C. Webster, président de Fonds Adanac Inc., compagnie gérante de Fonds Mutuel Adanac, annonce l'élection au conseil d'administration de M. Donald L. Maggin de N-Y.

M. Maggin préside le comité de placements d'un autre fonds mutuel canadien, Canabam Ltd., dont M. Webster est également président.

L'édition 1967 de "Survey of Investment Funds" publiée par le Financial Post laisse voir que parmi tous les fonds mutuels canadiens, Canabam se situe au premier rang quant à l'augmentation de la valeur des unités pour la période de quatre ans, allant du 1er janvier 1963 au 31 décembre 1966, soit 194%. Par ailleurs, les services de recherches de Canabam, après l'étude des rapports de plus de 300 fonds mutuels canadiens et américains, ont découvert que l'augmentation de 233% dans la valeur des unités Canabam entre le 30 juin 1963 et le 30 juin 1967 reste inégalée. Enfin, au cours du dernier trimestre du 30 juin au 30 septembre 1967, Canabam a continué avec succès sa politique de placement en accusant une augmentation de 11.5%.

Nous notons toutefois que Canabam Ltd. est une corporation canadienne étrangère aux fins de la loi, et qu'à ce titre, ses unités ne peuvent être offertes au public canadien.

Avec l'apport précieux de ses conseillers, la nouvelle administration de Fonds Adanac Inc. a déjà entrepris d'importants changements au portefeuille de Fonds Mutuel Adanac. Plusieurs titres furent éliminés du portefeuille alors que certains autres y furent ajoutés parmi lesquels nous soulignons American Research & Development, Eltra Corporation, Husky Oil of Canada, Wilson Pharmaceutical et Wilson Sporting Goods. D'ici la fin de l'année 1967, l'administration vise à terminer la transformation du portefeuille Adanac à sa satisfaction.

En plus de s'appliquer à l'amélioration du portefeuille, l'administration nouvelle a effectué d'importants changements dans la distribution des unités du fonds mutuel et dans l'administration en vue d'assurer un meilleur service aux participants.

A cette fin, une nouvelle compagnie distributrice, Les Valeurs Adanac Inc., fut créée et reste la propriété exclusive de la compagnie gérante. M. Serge Rocheleau en fut nommé le président et ses administrateurs furent choisis parmi notre personnel le plus expérimenté en matière de ventes.

Pour répondre à une clientèle grandissante, Adanac s'est entendu avec Société d'Administration et de Fiducie, 10 rue St-Jacques à Montréal, qui assume maintenant tous les services purement administratifs.

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse Canadienne

Haut Bas		Ventes		Haut Bas		Ferm.	Chang.
INDUSTRIELLES							
2.10	1.90	—	Amer. Metro	21.900	1.70	1.50	+20
11	11	70	Bell Canada	100	11	11	unch.
3.45	2.65	—	Blue Bonnets	4.475	2.70	2.55	+2.70
29	29	—	Brit. Cons. Oil	200	33	33	unch.
3.80	2.50	—	Cdn. Interurban	200	3.85	3.85	+25
2.50	1.75	—	Cdn. Security	7.500	2.20	2.20	unch.
4.10	1.50	(b)	Canadian Paper	1.500	1.75	1.75	unch.
8	3.50	—	Canadair's Ltd.	700	7.4	6.4	+10
2.60	2.60	—	Consolidated Paper	21.975	2.10	2.10	+10
6.4	3.90	—	Credit St. Laur.	100	3.10	3.10	unch.
4.25	1.60	—	Delta Elect.	300	3.55	3.50	unch.
18.4	12	(4)	Dominion Glass	701	12	12	unch.
5.4	4.30	—	Fish. Ltd.	800	4.75	4.75	unch.
9	6.4	—	Fiscal Inv.	600	8.4	7.4	+10
4.10	2.50	—	Gen. Elec.	4.800	2.10	1.80	+40
5.4	3.50	(b)	Gen. Elec.	100	5.55	5.55	unch.
4.25	2.15	(12)	Gilbert's Vend.	100	4.75	4.75	unch.
7.4	5.4	(12)	Grain Processing	2.675	3.80	3.80	+40
1.95	1.35	—	Inland Chemical	800	8.4	8.4	+10
2.25	1.50	—	Inspiration Ltd.	2.800	1.45	1.35	unch.
2.25	1.50	—	Int. Paper	200	2.05	2.05	unch.
3.85	3.00	—	Int. Paper	2.500	2.25	2.25	unch.
3.85	3.00	—	Jockey Club	100	3.10	3.10	unch.
2.5	2.5	—	Kent	6.180	2.15	2.15	+10
1.60	.80	—	Kodak Pat.	8.887	.71	.68	unch.
14	6.4	—	Labatt's	400	8	6.4	+10
22	20	1.45	Labatt's	1.700	20.4	20.4	+10
1.85	1.30	—	Nat. Auto. Vend.	3.900	1.40	1.35	unch.
4.25	3.70	(12)	Pacific Air	200	4.15	4.15	unch.
2.55	2.05	(b)	Select Fin.	300	3.35	3.25	+15
1.35	.58	—	Shoppers	1.110	.75	.85	+10
1.35	.58	—	Shoppers	36.800	1.20	1.05	unch.
10.4	4.50	—	Superpack	10.170	10.4	9.4	+10
14.4	11	(4)	Utd. Corp. "B"	300	14.4	13.4	+10
6.4	2.40	—	Utd. Corp. "B"	800	3.20	2.75	+45
MINES ET HUILES							
.48	.18	—	Agassiz	145.100	.48	.45	unch.
.19	.10	—	Alcan. Min.	31.175	1.2	1.0	unch.
2.45	1.20	—	Alcan. Cons.	27.200	2.20	1.95	+20
.084	.04	—	Alcan. Cons.	6.000	.05	.05	unch.
.12	.04	—	Alcan. Cons.	1.500	.03	.03	unch.
.21	.07	—	Alcan. Cons.	500	.03	.03	unch.
.41	.08	—	Alcan. Cons.	2.000	.08	.08	unch.
.24	.08	—	Alcan. Cons.	7.500	.05	.044	unch.
.24	.08	—	Alcan. Cons.	34.500	.314	.25	unch.
.24	.08	—	Alcan. Cons.	2.500	.19	.174	unch.
.09	.04	—	Alcan. Cons.	65.500	.08	.07	unch.
.24	.08	—	Alcan. Cons.	84.500	.17	.15	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.500	.09	.084	unch.
.14	.08	—	Alcan. Cons.	5.000	.09	.08	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.500	.11	.11	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	36.800	.12	.11	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	30.500	.20	.19	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	107.900	.81	.75	+61
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.000	.90	.80	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.000	.90	.80	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	108.875	3.80	3.40	+10
.15	.08	—	Alcan. Cons.	3.000	.064	.054	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.200	.18	.174	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	100.649	6.10	4.90	+60
.15	.08	—	Alcan. Cons.	34.000	.12	.11	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.000	.07	.07	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	10.000	.09	.07	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	6.000	.14	.13	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	19.521	1.90	1.50	+85
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.500	.04	.04	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	19.750	.70	.65	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.500	.14	.14	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	5.015	2.75	2.45	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	5.700	.03	.024	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	12.740	.40	.35	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.000	.24	.24	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	2.700	.12	.11	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	20.400	.40	.35	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.000	.25	.21	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.500	.05	.044	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	12.500	.28	.24	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.000	.25	.21	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.500	.11	.11	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	80.500	.25	.21	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	9.500	.244	.23	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	19.000	.15	.12	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	21.500	.194	.18	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	4.200	.19	.17	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.500	.48	.47	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	82.000	.25	.24	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	264.850	1.05	1.40	+61
.15	.08	—	Alcan. Cons.	600	5.40	5.40	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	3.500	.144	.14	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.000	.094	.094	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.000	.09	.084	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.500	.05	.044	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	12.500	.28	.24	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.000	.25	.21	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.500	.11	.11	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	80.500	.25	.21	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	9.500	.244	.23	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	19.000	.15	.12	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	21.500	.194	.18	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	4.200	.19	.17	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.500	.48	.47	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	82.000	.25	.24	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	264.850	1.05	1.40	+61
.15	.08	—	Alcan. Cons.	600	5.40	5.40	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	3.500	.144	.14	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.000	.094	.094	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.000	.09	.084	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.500	.05	.044	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	12.500	.28	.24	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.000	.25	.21	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.500	.11	.11	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	80.500	.25	.21	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	9.500	.244	.23	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	19.000	.15	.12	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	21.500	.194	.18	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	4.200	.19	.17	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.500	.48	.47	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	82.000	.25	.24	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	264.850	1.05	1.40	+61
.15	.08	—	Alcan. Cons.	600	5.40	5.40	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	3.500	.144	.14	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.000	.094	.094	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.000	.09	.084	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.500	.05	.044	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	12.500	.28	.24	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.000	.25	.21	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.500	.11	.11	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	80.500	.25	.21	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	9.500	.244	.23	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	19.000	.15	.12	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	21.500	.194	.18	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	4.200	.19	.17	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.500	.48	.47	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	82.000	.25	.24	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	264.850	1.05	1.40	+61
.15	.08	—	Alcan. Cons.	600	5.40	5.40	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	3.500	.144	.14	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.000	.094	.094	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.000	.09	.084	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.500	.05	.044	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	12.500	.28	.24	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.000	.25	.21	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.500	.11	.11	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	80.500	.25	.21	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	9.500	.244	.23	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	19.000	.15	.12	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	21.500	.194	.18	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	4.200	.19	.17	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.500	.48	.47	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	82.000	.25	.24	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	264.850	1.05	1.40	+61
.15	.08	—	Alcan. Cons.	600	5.40	5.40	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	3.500	.144	.14	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.000	.094	.094	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.000	.09	.084	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.500	.05	.044	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	12.500	.28	.24	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.000	.25	.21	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.500	.11	.11	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	80.500	.25	.21	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	9.500	.244	.23	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	19.000	.15	.12	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	21.500	.194	.18	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	4.200	.19	.17	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.500	.48	.47	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	82.000	.25	.24	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	264.850	1.05	1.40	+61
.15	.08	—	Alcan. Cons.	600	5.40	5.40	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	3.500	.144	.14	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.000	.094	.094	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.000	.09	.084	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.500	.05	.044	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	12.500	.28	.24	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.000	.25	.21	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.500	.11	.11	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	80.500	.25	.21	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	9.500	.244	.23	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	19.000	.15	.12	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	21.500	.194	.18	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	4.200	.19	.17	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.500	.48	.47	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	82.000	.25	.24	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	264.850	1.05	1.40	+61
.15	.08	—	Alcan. Cons.	600	5.40	5.40	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	3.500	.144	.14	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	1.000	.094	.094	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.000	.09	.084	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.500	.05	.044	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	12.500	.28	.24	unch.
.15	.08	—	Alcan. Cons.	7.000	.25	.21	unch.
.15							

FIDUCIAIRES DE LA CITÉ DU DISTRICT DE MONTRÉAL LIMITÉE



Guy Vanier, C.R.



Marc Jarry.

Le Conseil d'Administration des Fiduciaires de la Cité et du District de Montréal limitée annonce la nomination de monsieur Guy Vanier, C.R. comme Président du conseil, et celle de monsieur Marc Jarry comme Président de la Compagnie. Monsieur Vanier est Président de la Banque d'Épargne et était Président des Fiduciaires depuis 1951. Monsieur Jarry est administrateur de la Banque d'Épargne et des Fiduciaires depuis 1959. Il a été jusqu'à récemment Président et Directeur général de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, après avoir été plusieurs années Secrétaire général de l'Université de Montréal.

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse de Montréal

Haut	Bas	Div.	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
12	11	1.00	Abitibi	18.40	18.30	18.30	0.00
13	12	1.00	Alcan	28.30	28.20	28.20	0.00
14	13	1.00	Alcan 4 1/2 % p.	1.60	1.50	1.50	0.00
15	14	1.00	Alcan 4 1/2 % p.	3.00	2.90	2.90	0.00
16	15	1.00	Alliance	1.00	0.90	0.90	0.00
17	16	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
18	17	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
19	18	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
20	19	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
21	20	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
22	21	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
23	22	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
24	23	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
25	24	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
26	25	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
27	26	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
28	27	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
29	28	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
30	29	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
31	30	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
32	31	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
33	32	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
34	33	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
35	34	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
36	35	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
37	36	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
38	37	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
39	38	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
40	39	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
41	40	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
42	41	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
43	42	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
44	43	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
45	44	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
46	45	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
47	46	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
48	47	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
49	48	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
50	49	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
51	50	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
52	51	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
53	52	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
54	53	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
55	54	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
56	55	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
57	56	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
58	57	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
59	58	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
60	59	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
61	60	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
62	61	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
63	62	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
64	63	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
65	64	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
66	65	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
67	66	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
68	67	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
69	68	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
70	69	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
71	70	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
72	71	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
73	72	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
74	73	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
75	74	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
76	75	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
77	76	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
78	77	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
79	78	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
80	79	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
81	80	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
82	81	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
83	82	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
84	83	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
85	84	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
86	85	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
87	86	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
88	87	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
89	88	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
90	89	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
91	90	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
92	91	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
93	92	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
94	93	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
95	94	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
96	95	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
97	96	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
98	97	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
99	98	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00
100	99	1.00	Anglo-Pac	2.00	1.90	1.90	0.00



René-T. Leclerc Inc. traite de la conjoncture

Expansion ou récession? Voilà le titre de l'article de son bulletin de septembre

Le conseil d'administration annonce l'élection de M. G.M. Wither au poste de président d'Aluminum Goods Limited. M. Wither est ingénieur diplômé de l'Université McGill. En 1953, il était nommé directeur d'usine et, plus récemment, il occupait le poste de vice-président à la direction. M. Wither fait partie du Groupe Alcan depuis 1942. Il succède à M. N.E. Russell qui continuera à collaborer avec le Groupe Alcan en sa qualité de président de Melcon Products Limited.

En se servant du produit national brut pour mesurer le degré d'activité économique, nous analysons ce qui se produit présentement au niveau des quatre composantes du produit national, c'est-à-dire la consommation privée, l'épargne et l'investissement, les dépenses gouvernementales et le commerce extérieur.

La consommation est à la baisse dans plusieurs secteurs clés, notamment dans la construction domiciliaire et l'automobile. Plusieurs économistes attribuent cette baisse à l'attitude du consommateur devant son niveau élevé de dettes et sa crainte d'une récession sérieuse. Selon eux, le consommateur préfère demeurer liquide lorsqu'il y a une menace de récession, plutôt que d'accumuler d'autres dettes. Ce phénomène, surtout s'il se prolonge quelque peu, risque d'accroître toute tendance récessionnaire. Il est évident que les industries les plus affectées dans de tels cas sont celles du secteur des biens durables, telles que la construction et l'automobile, parce que les achats peuvent être reportés à plus tard plus facilement que dans le cas de biens non durables. Selon une étude publiée récemment aux États-Unis, le service de la dette en pourcentage du revenu après impôt représente en ce moment 22% comparativement à seulement 17% en 1955 et 11.4% en 1949. Par service de la dette, on comprend les frais d'intérêt, le paiement d'hypothèques et les versements sur prêts à tempérament. Il est donc facile de comprendre l'hésitation des consommateurs devant le climat économique actuel.

Les taux d'intérêt élevés ainsi que l'incertitude économique encouragent présentement les individus à épargner davantage, ou au moins à diminuer le montant de leurs dettes. D'ailleurs, le taux d'intérêt atteint ordinairement son bas vers le milieu d'une récession, ou vers le début d'une expansion nouvelle, c'est-à-dire après que la demande de prêts a diminué et que les consommateurs redeviennent plus optimistes. Comme les taux d'intérêt sont encore à la hausse, il est donc difficile de conclure que le climat monétaire puisse se prêter à une reprise des activités. D'autre part, les hommes d'affaires sont peu enclins à envisager de l'expansion, surtout lorsque les profits baissent, comme c'est présentement le cas.

Un relevé effectué par la First National City Bank of New York démontre que les profits des compagnies au cours des 6 premiers mois de 1967 étaient inférieurs de 7% à ceux de la période correspondante en 1966. Les prévisions pour le reste de l'année ne sont guère plus optimistes. Dans certains cas, on prévoit même des diminutions de dividendes. Si l'on ajoute la surtaxe proposée aux États-Unis, qui diminuerait encore les profits nets des sociétés, il n'y a rien pour emballer les hommes d'affaires vers de nouveaux investissements. D'ailleurs, une certaine surcapacité règne déjà dans les aciéries (Algoma Steel au Canada vient d'abandonner un projet important dans l'industrie des pâtes et papier et dans l'aluminium, pour ne mentionner que les plus importantes. Nous ne pouvons donc guère compter sur la contribution des nouveaux investissements dans l'augmentation du revenu national.

Nos gouvernements sont cependant de grands artisans des augmentations dans le revenu national brut. Les estimés courants placent le déficit du gouvernement américain pour cette année entre \$20 milliards et \$25 milliards, selon que la surcharge d'impôts proposée de 10% sera approuvée ou non par le congrès. Ce déficit devra évidemment être financé en grande partie par des emprunts sur le marché obligataire, diminuant de beaucoup les chances d'une baisse dans le taux d'intérêt avant la fin de 1967.

Le commerce extérieur a été discuté dans la note de conjoncture de notre dernier bulletin, et nous ne nous y attardons pas davantage.

Pour résumer, c'est surtout le secteur des dépenses gouvernementales qui stimule l'économie en ce moment et nous savons que cela ne tient qu'à l'accentuation de l'escalade au Vietnam. Certains ont prédit une reprise des affaires pour cet automne. Ceci

NOMINATION À L'UNIQUE



J. LOUIS BOULANGER

Le Conseil d'Administration de la Compagnie d'Assurance Via l'UNIQUE est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur J. Louis Boulanger au poste d'Administrateur de la Compagnie.

Monsieur J. Louis Boulanger est en outre, Conseiller Financier et Ex-Gérant adjoint de la Banque Provinciale du Canada.

3ième trimestre, satisfaisant pour la B.A. Oil Co. Ltd.

Production de 73,000 barils par jour

La British American Oil Co. Ltd. vient de faire parvenir à ses actionnaires son rapport trimestriel. Dans leur message aux actionnaires, le président du conseil et le président de la compagnie leur déclarent ce qui suit: Les bénéfices nets consolidés du troisième trimestre de 1967 ont été satisfaisants; des augmentations sont prévues dans la plupart des secteurs d'exploitation de la Compagnie. L'on prévoit que le meilleur rendement d'exploitation, l'augmentation du revenu en intérêts sur les placements à court terme et la diminution des dépenses d'intérêt auront, à la fin du troisième trimestre, plus que compensé la perte des bénéfices recrus de l'ancienne filiale productive de B-A aux États-Unis jusqu'au 27 juillet 1966, date à laquelle elle a été vendue.

Production... La production nette consolidée de pétrole brut et de produits liquides extraits du gaz naturel au Canada s'est établie à environ 73,000 barils par jour pendant les neuf premiers mois, en comparaison de 68,000 barils en 1966. Les ventes quotidiennes de gaz ont passé de 265 millions de pieds cubes, chiffre de l'année dernière, à environ 275 millions de pieds cubes en 1967.

En plus d'un achat de plus de 450,000 acres dans l'ouest du Canada au cours du trimestre, B-A a loué des terrains à North Zama où la prospection sismique est possible.

Vers la fin du troisième trimestre, British American comptait sept puits en propriété exclusive et trois puits en copropriété, tous productifs, dans le champ de Zama.

Vingt-cinq puits de recherche ont été forés au cours des neuf mois — quatre puits de pétrole, quatre de gaz et 17 puits secs. Au cours du forage de développement, 47 puits ont été achevés — 18 puits de pétrole, 22 de gaz et sept puits secs.

Commercialisation... Les ventes de produits de pétrole au cours des neuf premiers mois ont été considérablement supérieures à celles de l'année dernière. "B-A Banco-Boni" a attiré de nombreux nouveaux clients aux stations-service. La nouvelle présentation "ruban bleu" de B-A, assortie aux couleurs de Gulf Oil Corporation, a suscité beaucoup d'intérêt dans le public. L'enseigne de Gulf est mise en évidence à l'intention des détenteurs américains de carte de crédit, avec le résultat que B-A fait plus d'affaires dans ce secteur que l'industrie touristique. La conversion progresse rapidement dans les stations-service et les installations de stockage en vrac.

Parmi les émissions télévisées que B-A cocommanditera au cours des prochaines semaines, mentionnons "Le Virginien", "En première" et la "Série Mondiale".

AIMERIEZ-VOUS RÉDUIRE VOTRE IMPÔT? ...légalement ...avec un programme officiellement approuvé Pour plus de détails, communiquez avec: Pacifique MADORE Téléphone: 288-1221 (jour) 669-2830 (soir)

THE THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de vingt-sept cents et demi (27 1/2 ¢) par action pour le quatrième trimestre se versera le 31 décembre (ou tout un dollar et dix cents l'action par année) et sera déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie, sans valeur au pair le dividende ci-dessus est payable en fonds cadencés, le 2 janvier, 1968, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires ce 1er jour de décembre 1967.

G.W.K. MACDONALD Secrétaire Toronto, 4 octobre 1967.

a. hervé hébert & associés inc.

actuaire-conseils

MONTRÉAL
1259, RUE BERRI
TÉL.: 288-0155

QUÉBEC
42 RUE STE-ANNE
TÉL.: 529-5349

CHARLES J. DUPUIS JEAN-PAUL NEPVEU, L.S.C. PAUL E. TREMBLAY B. D. LEPROHON, ING. P. GUY DESMARAIS

DUPUIS, PARIZEAU, TREMBLAY, INC.

Courtiers d'assurances agréés
Conseillers en plans de bénéfices

Place Victoria
Montréal 3, Québec
TÉL. 878-2751

remplumez le nid familial



achetez les obligations d'épargne du Canada

Ecrivez ou téléphonez à:

DOMINION SECURITIES CORPORATION LIMITED

1155 BLVD. DORCHESTER, OUEST
MONTRÉAL 861-2581

Nouvelle émission

\$1,000,000

d'obligations première hypothèque série "A" 7% de

OCCUPATIONAL THERAPY & REHABILITATION CENTRE (MONTRÉAL)

dont le paiement en principal et intérêts sera garanti par le transport d'une subvention du gouvernement de la Province de Québec

Date d'émission: le 1er octobre 1967

Echéances: les 1er octobre de 1968 à 1977 inclusivement

PRIX: sur demande

Seul le prospectus constitue une offre de ces valeurs aux conditions y stipulées.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

René T. Leclerc Incorporée

J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée Bélanger Inc.

Cliche et Associés Ltée Oscar Dubé & Cie Inc.

Geoffrion, Robert & Gélinas Inc. Gingras, Reid, Gaudreau Inc.

Grenier, Ruel & Cie Inc. Lagueux & DesRochers Ltée

Morgan, Ostiguy & Hudon Inc.

MULTIPLIER

vos dollars au moyen d'un portefeuille diversifié, voilà la plus solide protection contre le tourbillon de l'inflation. Quel que soit votre objectif financier futur, il vous faudra mettre des sommes d'argent de côté, maintenant, pour l'atteindre. Mais cette inflation qui réduit la valeur de vos économies de jour en jour doit vous inciter à bien réfléchir sur le choix d'une formule d'investissement offrant des possibilités d'augmenter votre capital.

SI VOUS AVIEZ INVESTI \$10,000 LE 1 JANVIER 1952, AU 1 JUILLLET 1967 CETTE SOMME AURAIT VALU \$67,008.

Ce tableau présume le réinvestissement de toutes les distributions. On ne peut assurer que ces résultats se reproduiront à l'avenir.

Pour connaître la façon de réaliser de tels profits, protégez-vous ainsi vos économies contre l'inflation, téléphonez ou écrivez aujourd'hui même pour obtenir un prospectus gratuit.

KEYSTONE DU CANADA, FONDS D'ACCUMULATION, LTÉE 1 PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL 875-2080

NOM _____ ADRESSE _____

POURQUOI VOUS POURRIEZ ENVISAGER DE FAIRE AFFAIRE AVEC MERRILL LYNCH—OU QU'EST-CE QUI REND

La charte à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE - A réclamer - Trot 1 mille - Bourse: \$1,100									
Live Fast.....	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Sue Valenti.....	5	3	3	2	2	2	2	2	2
Gold Arrow.....	4	4	5	5	5	5	5	5	5
Riddell Volt.....	3	3	4	4	4	4	4	4	4
Lotta Luck.....	7	6	6	6	6	6	6	6	6
Cindy Sky.....	7	7	6	6	6	6	6	6	6
Fred Scott Junior	6	1E	2X	3E	3X	17	13	4	
Prince Way.....	2	2	2X	2X	2X	2X	2X	2X	2X
DEUXIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: \$1,100									
Lina M. Vnash.....	7	7	2E	1	1	1	1	1	1
Michelle C.....	3	2	7E	8E	6E	5	1	2	2
Big Thursday.....	2	2	3	3	3	3	3	3	3
Paglar Fortia.....	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Rhythm Richelieu	8	8	7	7	7	7	7	7	7
Honerville Miss	6	6	1	2	3	3	1	6	3
Rock Chief.....	1	1	5	4E	2E	1	1	1	1
Exclusive Wick.....	5	5	2	4	2E	2	1	8	
TROISIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: \$2,000									
Gem Direct.....	1	1	5	6	6	5	1	1	1
Gony Dares.....	7	7	4	3E	4E	4	1	2	2
Niagara Chance.....	2	2	3	7E	5	1	1	1	1
Beautiful Katy.....	2	2	3	5	5	1	1	1	1
Rhythm Richelieu	4	4	4	7E	1E	1	1	1	1
Joeys Pile.....	6	6	1E	2	3	3	1	1	1
Play Rough.....	6	6	8	8	8	1	7	2	4
Avon Darky.....	5	5	2	4	2E	2	1	8	

QUATRIEME COURSE - A réclamer - Trot 1 mille - Bourse: \$1,900									
Fairside Star.....	3	2	4	6	4E	3	1	1	1
Isola Hanover.....	6	5	3	5	6	1	2	2	4
Wildwood Chris.....	7	6	3E	2E	1	1	3	2	1
Merry Piper.....	4	3	5	1E	1	2	1	4	6
Dangerous Storm	5	4	2	4	5	6	1	2	5
Van Counsel.....	2	1E	1	3	4	1	6	1	2
Newport Rocket.....	1	1	7	7	7	7	7	7	7

CINQUIEME COURSE - 67 NW \$1,500 - Conditions - Amble 1 mille - Bourse: \$1,400									
Meadow Zealand.....	5	5	2	2	2	2	1	1	1
Nobleman Pick.....	3	3	1	1	1	1	1	1	1
Victory Dile.....	2	2	3	3	3	3	1	1	1
Shelbark.....	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Quel Adios.....	6	6	6	6	6	6	5	1	1
Edna Lee.....	7	7	1E	2	3	3	1	1	1
Lady Alice.....	8	8	5E	5E	6E	7	2	6	4
Lori Johnston.....	1	1	2X	8X	8X	DNF			

SIXIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: \$1,500									
Lieutenant Earl.....	4	4	3E	1	1	1	1	1	1
Rugged Pick.....	7	7	7	7	7	7	2	3	3
Hobby Horse Rich	7	7	7	7	7	7	2	3	3
Coke Pick.....	1	1	2	2	4	4	1	1	1
Edna Lee.....	7	7	1E	2	3	3	1	1	1
Dainty Brooke.....	6	6	6E	5	5	5	2	6	4
Chocolate Champ	8	8	8	8	8	8	7	1	1
Blue Chief.....	2	2	3	4	3E	4	3E	4	3E

SEPTIEME COURSE - 67 NW \$4,000 - Conditions - Trot 1 mille - Bourse: \$2,000									
Trader Dillon.....	3	3	5	2E	2E	2	1	1	1
Harps Prince.....	4	4	6	5E	4E	1	2	2	2
King C. Lee.....	2	2	3	1	1	1	1	1	1
Lili Song.....	6	6	8E	8	8	7	1	4	1
Scott Irish.....	1	1	4	5	6	1	5	6	1
Madison.....	5	5	4	6	5E	4	1	6	1
Scotchlight.....	7	7	7	7	7	7	7	7	7
Famous Star.....	8	8	2E	3	3	1	8	2	3
3 Trader Dillon	5	5	5	5	5	5	5	5	5

HUITIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: \$2,000									
Adios.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Klamath.....	3	3	5	5	5	5	5	5	5
Shadyale Chant.....	6	6	1	2	3	3	1	3	3
Sherman Bill.....	2	2	3	3	3	3	3	3	3
Mr. Diller.....	5	5	7	7	7	7	6	1	1
Two Bits.....	4	4	6	6	6	6	6	6	6
First Down.....	7	7	2E	1	1	1	1	1	1
3 Klamath.....	7	7	3	4	3	3	3	3	3

NEUVIEME COURSE - 67 NW \$4,000 - Conditions - Trot 1 mille - Bourse: \$2,000									
Mr. Champ.....	5	5	5	5	5	5	5	5	5
R. P. M.....	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Perfect Wave.....	8	8	8	8	8	8	8	8	8
High Test.....	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Willie Adios.....	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Inneral.....	7	7	7	7	7	7	7	7	7
5 Mr. Champ.....	13	13	5	8	8	8	8	8	8
6 P. M.....	13	13	5	8	8	8	8	8	8

DIXIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: \$1,500									
Speedy Pointer.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Hobby Horse Rich	7	7	7	7	7	7	7	7	7
D. and H.....	1	1	4	4	4	4	4	4	4
M. Henderson.....	7	7	5	5	5	5	5	5	5
Milton Hanover.....	3	3	3E	3E	6	6	2	6	3
Mr. Souderier.....	8	8	1	2	2	2	7	1	5
Will Frost.....	6	6	8E	8	8	8	8	8	8
3 Speedy Pointer	10	10	5	8	8	8	8	8	8
5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8	8	8	8	8	8
1 Show Boy.....	3	3	3	3	3	3	3	3	3

DIXIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: \$1,500									
Speedy Pointer.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Hobby Horse Rich	7	7	7	7	7	7	7	7	7
D. and H.....	1	1	4	4	4	4	4	4	4
M. Henderson.....	7	7	5	5	5	5	5	5	5
Milton Hanover.....	3	3	3E	3E	6	6	2	6	3
Mr. Souderier.....	8	8	1	2	2	2	7	1	5
Will Frost.....	6	6	8E	8	8	8	8	8	8
3 Speedy Pointer	10	10	5	8	8	8	8	8	8
5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8	8	8	8	8	8
1 Show Boy.....	3	3	3	3	3	3	3	3	3

DIXIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: \$1,500									
Speedy Pointer.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Hobby Horse Rich	7	7	7	7	7	7	7	7	7
D. and H.....	1	1	4	4	4	4	4	4	4
M. Henderson.....	7	7	5	5	5	5	5	5	5
Milton Hanover.....	3	3	3E	3E	6	6	2	6	3
Mr. Souderier.....	8	8	1	2	2	2	7	1	5
Will Frost.....	6	6	8E	8	8	8	8	8	8
3 Speedy Pointer	10	10	5	8	8	8	8	8	8
5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8	8	8	8	8	8
1 Show Boy.....	3	3	3	3	3	3	3	3	3

DIXIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: \$1,500									
Speedy Pointer.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Hobby Horse Rich	7	7	7	7	7	7	7	7	7
D. and H.....	1	1	4	4	4	4	4	4	4
M. Henderson.....	7	7	5	5	5	5	5	5	5
Milton Hanover.....	3	3	3E	3E	6	6	2	6	3
Mr. Souderier.....	8	8	1	2	2	2	7	1	5
Will Frost.....	6	6	8E	8	8	8	8	8	8
3 Speedy Pointer	10	10	5	8	8	8	8	8	8
5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8	8	8	8	8	8
1 Show Boy.....	3	3	3	3	3	3	3	3	3

DIXIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: \$1,500									
Speedy Pointer.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Hobby Horse Rich	7	7	7	7	7	7	7	7	7
D. and H.....	1	1	4	4	4	4	4	4	4
M. Henderson.....	7	7	5	5	5	5	5	5	5
Milton Hanover.....	3	3	3E	3E	6	6	2	6	3
Mr. Souderier.....	8	8	1	2	2	2	7	1	5
Will Frost.....	6	6	8E	8	8	8	8	8	8
3 Speedy Pointer	10	10	5	8	8	8	8	8	8
5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8	8	8	8	8	8
1 Show Boy.....	3	3	3	3	3	3	3	3	3

DIXIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: \$1,500									
Speedy Pointer.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Hobby Horse Rich	7	7	7	7	7	7	7	7	7
D. and H.....	1	1	4	4	4	4	4	4	4
M. Henderson.....	7	7	5	5	5	5	5	5	5
Milton Hanover.....	3	3	3E	3E	6	6	2	6	3
Mr. Souderier.....	8	8	1	2	2	2	7	1	5
Will Frost.....	6	6	8E	8	8	8	8	8	8
3 Speedy Pointer	10	10	5	8	8	8	8	8	8
5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8	8	8	8	8	8
1 Show Boy.....	3	3	3	3	3	3	3	3	3

DIXIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: \$1,500									
Speedy Pointer.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Hobby Horse Rich	7	7	7	7	7	7	7	7	7
D. and H.....	1	1	4	4	4	4	4	4	4
M. Henderson.....	7	7	5	5	5	5	5	5	5
Milton Hanover.....	3	3	3E	3E	6	6	2	6	3
Mr. Souderier.....	8	8	1	2	2	2	7	1	5
Will Frost.....	6	6	8E	8	8	8	8	8	8
3 Speedy Pointer	10	10	5	8	8	8	8	8	8
5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8	8	8	8	8	8
1 Show Boy.....	3	3	3	3					
2 D. and H.....	1	1	4	4					
4 M. Henderson.....	7	7	5	5					
6 Milton Hanover.....	3	3	3E	3E					
8 Mr. Souderier.....	8	8	1	2					
9 Will Frost.....	6	6	8E	8					
10 3 Speedy Pointer	10	10	5	8					
11 5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8					
12 1 Show Boy.....	3	3	3	3					
13 2 D. and H.....	1	1	4	4					
14 4 M. Henderson.....	7	7	5	5					
15 6 Milton Hanover.....	3	3	3E	3E					
16 8 Mr. Souderier.....	8	8	1	2					
17 9 Will Frost.....	6	6	8E	8					
18 10 3 Speedy Pointer	10	10	5	8					
19 11 5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8					
20 12 1 Show Boy.....	3	3	3	3					
21 13 2 D. and H.....	1	1	4	4					
22 14 4 M. Henderson.....	7	7	5	5					
23 15 6 Milton Hanover.....	3	3	3E	3E					
24 16 8 Mr. Souderier.....	8	8	1	2					
25 17 9 Will Frost.....	6	6	8E	8					
26 18 10 3 Speedy Pointer	10	10	5	8					
27 19 11 5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8					
28 20 12 1 Show Boy.....	3	3	3	3					
29 21 13 2 D. and H.....	1	1	4	4					
30 22 14 4 M. Henderson.....	7	7	5	5					
31 23 15 6 Milton Hanover.....	3	3	3E	3E					
32 24 16 8 Mr. Souderier.....	8	8	1	2					
33 25 17 9 Will Frost.....	6	6	8E	8					
34 26 18 10 3 Speedy Pointer	10	10	5	8					
35 27 19 11 5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8					
36 28 20 12 1 Show Boy.....	3	3	3	3					
37 29 21 13 2 D. and H.....	1	1	4	4					
38 30 22 14 4 M. Henderson.....	7	7	5	5					
39 31 23 15 6 Milton Hanover.....	3	3	3E	3E					
40 32 24 16 8 Mr. Souderier.....	8	8	1	2					
41 33 25 17 9 Will Frost.....	6	6	8E	8					
42 34 26 18 10 3 Speedy Pointer	10	10	5	8					
43 35 27 19 11 5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8					
44 36 28 20 12 1 Show Boy.....	3	3	3	3					
45 37 29 21 13 2 D. and H.....	1	1	4	4					
46 38 30 22 14 4 M. Henderson.....	7	7	5	5					
47 39 31 23 15 6 Milton Hanover.....	3	3	3E	3E					
48 40 32 24 16 8 Mr. Souderier.....	8	8	1	2					
49 41 33 25 17 9 Will Frost.....	6	6	8E	8					
50 42 34 26 18 10 3 Speedy Pointer	10	10	5	8					
51 43 35 27 19 11 5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8					
52 44 36 28 20 12 1 Show Boy.....	3	3	3	3					
53 45 37 29 21 13 2 D. and H.....	1	1	4	4					
54 46 38 30 22 14 4 M. Henderson.....	7	7	5	5					
55 47 39 31 23 15 6 Milton Hanover.....	3	3	3E	3E					
56 48 40 32 24 16 8 Mr. Souderier.....	8	8	1	2					
57 49 41 33 25 17 9 Will Frost.....	6	6	8E	8					
58 50 42 34 26 18 10 3 Speedy Pointer	10	10	5	8					
59 51 43 35 27 19 11 5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8					
60 52 44 36 28 20 12 1 Show Boy.....	3	3	3	3					
61 53 45 37 29 21 13 2 D. and H.....	1	1	4	4					
62 54 46 38 30 22 14 4 M. Henderson.....	7	7	5	5					
63 55 47 39 31 23 15 6 Milton Hanover.....	3	3	3E	3E					
64 56 48 40 32 24 16 8 Mr. Souderier.....	8	8	1	2					
65 57 49 41 33 25 17 9 Will Frost.....	6	6	8E	8					
66 58 50 42 34 26 18 10 3 Speedy Pointer	10	10	5	8					
67 59 51 43 35 27 19 11 5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8					
68 60 52 44 36 28 20 12 1 Show Boy.....	3	3	3	3					
69 61 53 45 37 29 21 13 2 D. and H.....	1	1	4	4					
70 62 54 46 38 30 22 14 4 M. Henderson.....	7	7	5	5					
71 63 55 47 39 31 23 15 6 Milton Hanover.....	3	3	3E	3E					
72 64 56 48 40 32 24 16 8 Mr. Souderier.....	8	8	1	2					
73 65 57 49 41 33 25 17 9 Will Frost.....	6	6	8E	8					
74 66 58 50 42 34 26 18 10 3 Speedy Pointer	10	10	5	8					
75 67 59 51 43 35 27 19 11 5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8					
76 68 60 52 44 36 28 20 12 1 Show Boy.....	3	3	3	3					
77 69 61 53 45 37 29 21 13 2 D. and H.....	1	1	4	4					
78 70 62 54 46 38 30 22 14 4 M. Henderson.....	7	7	5	5					
79 71 63 55 47 39 31 23 15 6 Milton Hanover.....	3	3	3E	3E					
80 72 64 56 48 40 32 24 16 8 Mr. Souderier.....	8	8	1	2					
81 73 65 57 49 41 33 25 17 9 Will Frost.....	6	6	8E	8					
82 74 66 58 50 42 34 26 18 10 3 Speedy Pointer	10	10	5	8					
83 75 67 59 51 43 35 27 19 11 5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8					
84 76 68 60 52 44 36 28 20 12 1 Show Boy.....	3	3	3	3					
85 77 69 61 53 45 37 29 21 13 2 D. and H.....	1	1	4	4					
86 78 70 62 54 46 38 30 22 14 4 M. Henderson.....	7	7	5	5					
87 79 71 63 55 47 39 31 23 15 6 Milton Hanover.....	3	3	3E	3E					
88 80 72 64 56 48 40 32 24 16 8 Mr. Souderier.....	8	8	1	2					
89 81 73 65 57 49 41 33 25 17 9 Will Frost.....	6	6	8E	8					
90 82 74 66 58 50 42 34 26 18 10 3 Speedy Pointer	10	10	5	8					
91 83 75 67 59 51 43 35 27 19 11 5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8					
92 84 76 68 60 52 44 36 28 20 12 1 Show Boy.....	3	3	3	3					
93 85 77 69 61 53 45 37 29 21 13 2 D. and H.....	1	1	4	4					
94 86 78 70 62 54 46 38 30 22 14 4 M. Henderson.....	7	7	5	5					
95 87 79 71 63 55 47 39 31 23 15 6 Milton Hanover.....	3	3	3E	3E					
96 88 80 72 64 56 48 40 32 24 16 8 Mr. Souderier.....	8	8	1	2					
97 89 81 73 65 57 49 41 33 25 17 9 Will Frost.....	6	6	8E	8					
98 90 82 74 66 58 50 42 34 26 18 10 3 Speedy Pointer	10	10	5	8					
99 91 83 75 67 59 51 43 35 27 19 11 5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8					
100 92 84 76 68 60 52 44 36 28 20 12 1 Show Boy.....	3	3	3	3					
101 93 85 77 69 61 53 45 37 29 21 13 2 D. and H.....	1	1	4	4					
102 94 86 78 70 62 54 46 38 30 22 14 4 M. Henderson.....	7	7	5	5					
103 95 87 79 71 63 55 47 39 31 23 15 6 Milton Hanover.....	3	3	3E	3E					
104 96 88 80 72 64 56 48 40 32 24 16 8 Mr. Souderier.....	8	8	1	2					
105 97 89 81 73 65 57 49 41 33 25 17 9 Will Frost.....	6	6	8E	8					
106 98 90 82 74 66 58 50 42 34 26 18 10 3 Speedy Pointer	10	10	5	8					
107 99 91 83 75 67 59 51 43 35 27 19 11 5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8					
108 100 92 84 76 68 60 52 44 36 28 20 12 1 Show Boy.....	3	3	3	3					
109 101 93 85 77 69 61 53 45 37 29 21 13 2 D. and H.....	1	1	4	4					
110 102 94 86 78 70 62 54 46 38 30 22 14 4 M. Henderson.....	7	7	5	5					
111 103 95 87 79 71 63 55 47 39 31 23 15 6 Milton Hanover.....	3	3	3E	3E					
112 104 96 88 80 72 64 56 48 40 32 24 16 8 Mr. Souderier.....	8	8	1	2					
113 105 97 89 81 73 65 57 49 41 33 25 17 9 Will Frost.....	6	6	8E	8					
114 106 98 90 82 74 66 58 50 42 34 26 18 10 3 Speedy Pointer	10	10	5	8					
115 107 99 91 83 75 67 59 51 43 35 27 19 11 5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8					
116 108 100 92 84 76 68 60 52 44 36 28 20 12 1 Show Boy.....	3	3	3	3					
117 109 101 93 85 77 69 61 53 45 37 29 21 13 2 D. and H.....	1	1	4	4					
118 110 102 94 86 78 70 62 54 46 38 30 22 14 4 M. Henderson.....	7	7	5	5					
119 111 103 95 87 79 71 63 55 47 39 31 23 15 6 Milton Hanover.....	3	3	3E	3E					
120 112 104 96 88 80 72 64 56 48 40 32 24 16 8 Mr. Souderier.....	8	8	1	2					
121 113 105 97 89 81 73 65 57 49 41 33 25 17 9 Will Frost.....	6	6	8E	8					
122 114 106 98 90 82 74 66 58 50 42 34 26 18 10 3 Speedy Pointer	10	10	5	8					
123 115 107 99 91 83 75 67 59 51 43 35 27 19 11 5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8					
124 116 108 100 92 84 76 68 60 52 44 36 28 20 12 1 Show Boy.....	3	3	3	3					
125 117 109 101 93 85 77 69 61 53 45 37 29 21 13 2 D. and H.....	1	1	4	4					
126 118 110 102 94 86 78 70 62 54 46 38 30 22 14 4 M. Henderson.....	7	7	5	5					
127 119 111 103 95 87 79 71 63 55 47 39 31 23 15 6 Milton Hanover.....	3	3	3E	3E					
128 120 112 104 96 88 80 72 64 56 48 40 32 24 16 8 Mr. Souderier.....	8	8	1	2					
129 121 113 105 97 89 81 73 65 57 49 41 33 25 17 9 Will Frost.....	6	6	8E	8					
130 122 114 106 98 90 82 74 66 58 50 42 34 26 18 10 3 Speedy Pointer	10	10	5	8					
131 123 115 107 99 91 83 75 67 59 51 43 35 27 19 11 5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8					
132 124 116 108 100 92 84 76 68 60 52 44 36 28 20 12 1 Show Boy.....	3	3	3	3					
133 125 117 109 101 93 85 77 69 61 53 45 37 29 21 13 2 D. and H.....	1	1	4	4					
134 126 118 110 102 94 86 78 70 62 54 46 38 30 22 14 4 M. Henderson.....	7	7	5	5					
135 127 119 111 103 95 87 79 71 63 55 47 39 31 23 15 6 Milton Hanover.....	3	3	3E	3E					
136 128 120 112 104 96 88 80 72 64 56 48 40 32 24 16 8 Mr. Souderier.....	8	8	1	2					
137 129 121 113 105 97 89 81 73 65 57 49 41 33 25 17 9 Will Frost.....	6	6	8E	8					
138 130 122 114 106 98 90 82 74 66 58 50 42 34 26 18 10 3 Speedy Pointer	10	10	5	8					
139 131 123 115 107 99 91 83 75 67 59 51 43 35 27 19 11 5 Hobby Horse Rich	10	10	5	8					
140 132 124 116 108 100 92 84 76 68 60 52 44 36 28 20 12 1 Show Boy.....	3	3	3	3					
141 133 125 117 109 101 93 85 77 69 61 53 45 37 29 21 13 2 D. and H.....	1	1	4	4					
142 134 126 118 110 102									

Brewer empoche \$55,000 et c'est le golfeur de l'année

ST. ANDREWS, ECOSSE — Gay Brewer, le champion des Maîtres, a réussi trois birdies pour éliminer Billy Casper en ronde supplémentaire du tournoi Alcan et mériter ainsi le titre de golfeur de l'année, hier, sur le parcours de St. Andrews, Ecosse, encaissant le premier prix de \$55,000, la plus forte somme jamais gagnée par un golfeur dans l'histoire du golf.

Brewer a tourné une ronde finale de 68 tandis que Casper devait se contenter de la normale de 72. Les deux golfeurs avaient terminé sur un pied d'égalité en temps régulier des 72 trous avec une fiche de 283.

Dix-neuf golfeurs, dont 11 Américains, 7 Britanniques et un Néo-Zélandais, participaient à cette compétition.

Brewer a indiqué ses intentions dès le premier trou où il obtint un birdie réussissant un coup roulé d'une distance de 25 pieds. Sa bonne étoile devait lui tout au cours du reste de la rencontre.

Brewer répéta son exploit au quatrième trou, d'approximativement la même distance, et se paya le luxe d'un autre birdie au trou suivant. Brewer termina son premier neuf trous en 33 coups seulement.

Ce parcours me plaît.

Gay Brewer a déclaré à l'issue de sa victoire: "Ce parcours de St. Andrews me plaît beaucoup; je n'ai pas la réputation au circuit américain de réussir toujours des coups droits, mais ici, à St. Andrews, on dirait que ce

terrain a été construit pour moi! et j'adore également les verts où je n'ai éprouvé aucune difficulté au cours de ma dernière ronde.

Puis le nouveau champion a fait l'éloge de son caddy: "Alf Fyles, mon caddy, m'a conseillé sur chacun des coups et sans lui je n'aurais certainement pas joué une telle ronde. Je n'aurais jamais gagné ce tournoi."

Brewer et Casper, de même que Palmer et Player s'apprêtent à participer au championnat mondial de Piccadilly disputé selon le système de match play, à Wentworth.

Précision de Brewer

Brewer n'a eu besoin que d'un seul coup roulé en six

occasions sur le parcours de St. Andrews, d'une longueur de 6,925 verges.

Casper a quelque peu repris du poil de la bête au 12ème trou alors qu'il réussit un coup roulé de 35 pieds pour reprendre un coup à Brewer, mais cela ne sembla aucunement importuner Brewer qui continua à se montrer d'une précision extraordinaire.

Brewer a coulé sa balle avec aisance dans la coupe du 14ème trou d'une distance de six pieds, puis, au trou suivant, d'un fer six il a catapulté sa balle à quelque 180 pouces de la coupe, récoltant encore là un autre birdie.

Brewer a terminé sa ronde à la façon d'un vrai champion. Il a démarré avec un super-puissant coup de départ, s'est approché à une trentaine



Gay Brewer, que l'on aperçoit ci-haut en plein travail, a triomphé hier après-midi de Billy Casper dans l'Omniom Alcan, dans une ronde supplémentaire. Brewer avait aussi été le gagnant, cette année, dans le tournoi des Maîtres.

de pieds de la coupe au moyen de son wedge, et joua le tout pour le tout, frappant sa balle résolument vers la coupe.

Sa balle s'arrêta aux lèvres de la coupe et il l'a poussée d'une main pour gagner son match, devançant Billy Casper de quatre coups.

Commentant la fin de son match, Brewer a déclaré aux

journalistes: "Je sais que vous croyez tous que Billy et moi avons fait le pacte de séparer les profits; mais vous n'y êtes pas du tout, car il n'a jamais été question de cela entre Casper et moi."

Normale - aller	444 454 434	31
Brewer - aller	344 344 434	33
Casper - aller	444 554 434	37
Normale - retour	434 454 444	36
Brewer - retour	434 444 454	35
Casper - retour	554 454 354	32

M. PELE N'EST PAYÉ QUE \$250,000 L'AN

Sao Paulo-Brazil. Pele, la vedette mondiale du soccer, a renouvelé son contrat avec le club Santos de Sao Paulo du Brésil pour une période de trois ans; il touchera un salaire mensuel de quatre mille 500 dollars, plus une prime de 740 dollars par match international disputé en dehors de l'Amérique du Sud. Ses gains annuels sont estimés à au moins

250 mille dollars. Pele, de son vrai nom Edson Arantes Do Nascimento, aura 23 ans le 27 octobre prochain.

ORLANDO TRIOMPHE 16-13 DES CASTORS

Les Castors de Montréal ont subi un autre revers, dimanche, aux mains des Panthers d'Orlando, au compte de 16-13, dans une joute régulière de la ligue Continentale.

Le quart-arrière Don Jonas a réussi trois placements, un converti et une passe de touché à Tom Bland dans la victoire des siens.

Il s'agissait d'une sixième victoire depuis le début de la saison pour les Panthers, contre seulement une défaite. Les Castors ont une fiche de 2-7.

Jonas a donné une avance de 6-0 aux siens dès le premier quart au moyen de deux bottés de placements réussis. Gino Beretta fit de même pour les Castors au deuxième quart. Au troisième, Jonas revint à la charge avec une passe de touché à Bland après avoir récolté un autre placement auparavant. Un dernier touché par Blakley pour les Castors ne réussit pas à les sauver de la défaite.

SOMMAIRE	PREMIER QUART
1. Orlando	Placement: Jonas 3:15
2. Orlando	Placement: Jonas 10:25
DEUXIEME QUART	TROISIEME QUART
3. Montréal	Placement: Beretta
4. Montréal	Placement: Beretta
QUATRIEME QUART	
5. Orlando	Placement: Jonas 3:37
6. Orlando	Touché: Bland 14:33
7. Orlando	Conversion: Jonas 15:36
8. Montréal	Touché: Blakley 17:36
9. Montréal	Conversion: Beretta

LE CANADA TERMINE AU 2e RANG

GUADALAJARA — MEXIQUE — Le tournoi pour la coupe des Amériques de golf amateur, disputé à Guadalajara, au Mexique, a été remporté par l'équipe des États-Unis avec 14 points et demie, devant le Canada, 11 points, et le Mexique, 10 points.

Dans les dernières rencontres, Robert Dickson, des États-Unis, a battu Roberto Halpern, du Mexique, et Keith Alexander, de Calgary. Bill Campbell, des États-Unis, a annulé avec le Mexicain Hector Alvarez et a battu le Torontois Bern Kern. John Johnson, de Vancouver, a annulé avec l'Américain Downing Gray; et Gary Cowan, de Kitchener, a battu l'Américain Donald Allen.

TROTTIER AVEC LES BISONS

BUFFALO, New York — Guy Trotter, un compteur de 194 buts en trois saisons avec le club de Dayton, Ohio, de la ligue Internationale de hockey, a signé un contrat avec les Bisons de Buffalo de la ligue Américaine de hockey.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE Comptables agréés ALAIN BELZILE, C.A. PIERRE CARDINAL, C.A. CLAUDE ROY, C.A. 2345 est. Bélanger Montréal 729-5226	Lucien Dahmé, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194
PROVOST & PROVOST Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. Syndic Licencié ROLAND PROVOST, C.A. 928 est. boul. St-Joseph 526-1661	VIAU & ROBIN Comptables agréés LUCIEN VIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADRON, C.A. ALFRED H. VIAU, C.A. J. SERGE GÉRAIS, C.A. 4926 ave. Verdun, Verdun 769-3871

Duval, Bateau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie
René de Cotret & Cie
Comptables agréés

Jean Orligny, C.A. Louis P. Morin, C.A. Pierre J. Séguin, C.A. André St-Arnaud, C.A. Bernard, Proulx, C.A. Jacques Latremouille, C.A. Jacques Carrière, C.A.	Yvon Normandin, C.A. Michel Morand, C.A. Paul E. Mallette, C.A. Gilles R. Normandin, C.A. Paul René de Cotret, C.A. Léopold Beauchemin, C.A. André Massé, C.A.	Paul-André Louchane, C.A. Hendry Bourgeois, C.A. Gaston Robitaille, C.A. Jacques René de Cotret, C.A. Robert R. Morand, C.A. André Roussel, C.A. Jean J. Lecavallier, C.A. Guy Lefebvre, C.A.
--	--	--

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891

Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet

Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant

AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés

R. J. Dawson, C.A. D. P. Atkins, C.A. D. M. Long, C.A. W. G. Hogg, C.A. L. Hogg, C.A.	J. F. Lewis, C.A. J. D. Hogg, C.A. A. C. Shookell, C.A. E. G. Ward, C.A. L. A. Wright, C.A.	C. A. Poirault, C.A. A. Galarneau, C.A. H. J. Garbacz, C.A. P. Gouveau, C.A. D. Huard, C.A.
---	---	---

Conseil: R. S. Sabler, C.A.
800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
Comptables agréés

Maurice Samson, C.A. Jean Lacroix, C.A. Dollard Huot, C.A. Albert Gagneau, C.A. Benoit Sylvestre, C.A. Dennis Bell, C.A. Raymond Couillard, C.A. Marcel Ducharme, C.A. Gilles Lévesque, C.A. Emile Mallette, C.A. Emilien Gauthier, C.A. Bertrand Laroche, C.A. Jean Faresse, C.A. Clément Duchesne, C.A. Yves Beaulieu, C.A. Robert Blanchette, C.A. Jacques Trempe, C.A. Pierre Verrette, C.A. Marcel Mignieu, C.A. Paul-E. Bonnier, C.A.	Lucien P. Bélaire, C.A. Lionel Rouzin, C.A. Raymond Fortin, C.A. Clément Primeau, C.A. Pierre Levesque, C.A. Pierre Chouinard, C.A. Gilles Trahan, C.A. Marcel Meunier, C.A. Pierre David, C.A. Robert Gauthier, C.A. Martha Gauthier, C.A. Jean-Guy Judd, C.A. Pierre Pharoand, C.A. Paul A. Michaud, C.A. Denis Ménard, C.A. Roger J. Jannette, C.A. Jean Fauriol, C.A. Gilles Beaudou, C.A.	Leon Côté, C.A. Hendry Bourgeois, C.A. Percy Auger, C.A. Marcel Imbeau, C.A. Vernon Forget, C.A. Pierre Barry, C.A. Adrian Côté, C.A. Jean-Paul Boyer, C.A. René Auger, C.A. Jean-Paul Barbeau, C.A. Roland Truchon, C.A. Jean Pilon, C.A. Roland Lévesque, C.A. Louis Levesque, C.A. Jean M. Allard, C.A. André Lesage, C.A. Gérard Mongeau, C.A. Paul Gauthier, C.A.
--	---	---

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI

360, rue Saint-Jacques, Montréal 842-4691

Incroyable mais vrai...

Les Argos écrasent Winnipeg 53 à 0!

TORONTO — Les Argonauts de Toronto ont réussi leur plus fort pointage depuis 1960, dimanche, en humiliant les Blue Bombers de Winnipeg 53-0 lors d'un match de la Ligue Canadienne de football disputé devant 18,575 personnes.

Sept joueurs ont participé au pointage alors que Bobby Taylor a brillé en comptant deux

touchés. D'autres touchés ont été comptés par Wally Gabler, Dick Thornton, Jim Dillard, Marv Luster et Joe Williams. Dave Mann a botté un placement de 15 verges et réussi six convertis. De plus, les Argonauts ont obtenu un touché de sûreté au quatrième quart.

La victoire de Toronto porte les Argonauts quatre points en avant de Montréal dans la course pour la troisième position et pour la chance de participer à l'éliminatoire de la Conférence de l'Est.

Toronto a réussi 22 premiers essais, gagnant 200 verges au sol et 331 dans les airs. Gabler a complété 14 des 19 tentatives de passes, gagnant 260 verges et Thornton, en a réussi deux sur six, gagnant 29 verges.

Van Burkleo a complété 10 des 15 passes tentées par Winnipeg, gagnant 106 des 145 verges gagnées dans les airs par les Blue Bombers. Comme d'habitude, Taylor menait les receveurs en comptant sept courses pour un total de 122 verges. Dillard a gagné 67 verges au sol en 13 courses et Williams a gagné 81 verges en 12 courses.

Winnipeg n'a réussi que 10 premiers essais gagnant seulement 28 verges au sol.

SOMMAIRE

Premier quart	Toronto: Touché: Gabler, course de 5 verges. Converti.
Mann 11:04	Toronto: Placement: Mann, du 18:14:18.
Deuxième quart	Toronto: Touché: Dillard, course de 4 verges. Converti.
Mann 5:24	Toronto: Touché: Taylor, passe de Gabler. Converti.
Mann 14:00	



Luman Harris a succédé à Billy Hitchcock comme gérant des Braves d'Atlanta. Hitchcock avait été congédié par le gérant général Paul Richards le 29 septembre. Harris a conduit les Braves de Richmond au championnat de la ligue Internationale cette saison.

Troisième quart	Toronto: Touché: Luster, botte bloquée. Converti.
Mann 4:00	Toronto: Touché: Taylor, passe de Gabler. Converti.
Mann 7:10	Toronto: Touché: Williams, passe de Gabler. Non converti 15:00.
Quatrième quart	Toronto: Touché de sûreté: 5:15
Toronto: Touché: Thornton, course de 19 verges. Converti.	Mann 12:36

Record amélioré

LENINAKANE — L'équipe soviétique composée de Natalie Petchenkina, Lilia Tkatchenko, Tamara Bortchikova et Ludmila Samotseva a battu lundi le record du monde féminin de 4 x 200 mètres en 1 minute 34 sec. 4/10, améliorant de 3/10 de sec. l'ancien record déjà détenu par l'U.R.S.S.

Le record a été établi depuis 1963 au cours d'une réunion organisée à Leninskane (Arménie), ville située à 1,500 m. d'altitude.

WILSCAM, LE PLUS UTILE

Choisir le joueur le plus utile à son club dans un sport d'équipe comme le baseball n'est jamais chose facile. Mais il ne fait aucun doute que Gilles Wilscam, du St-Barnabé, mérite d'emblée ce titre.

VICTOIRE D'ALI

Barcelone — Espagne — Devant cinq mille spectateurs réunis au palais "Grand Prix" de Barcelone, l'Espagnol Minoun Ben Ali, Champion d'Europe de boxe des poids-coqs a battu par décision le Français Pierre Vetroff.

SITUATION RENVERSÉE

Boston — Lors de la série mondiale de 1946, la situation des deux équipes était presque l'inverse de celle de cette année, en effet les Red Sox avaient remporté le championnat de la ligue avec une avance de 12 parties tandis que les Cardinals de St-Louis avaient dû disputer une série éliminatoire avec Brooklyn.

FOOTBALL

SAMEDI LIGUE CANADIENNE

Hamilton 10, Calgary 24

Edmonton 9, Vancouver 3

Toronto 53, Winnipeg 0

LIGUE CONTINENTALE

Orlando 16, Castors 13

Hamilton 21, Regina 22

Alouettes 6, Ottawa 40

CONFÉRENCE DE L'EST

G P V PP PC PTS

Hamilton 6 3 0 162 165 12

Ottawa 5 4 0 247 144 12

Toronto 4 6 0 181 192 8

Montréal 2 6 0 108 171 4

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Saskatchewan 9 2 0 270 214 20

Calgary 9 3 0 266 129 18

Edmonton 5 6 1 171 186 11

Winnipeg 4 8 0 157 284 8

C-Britannique 2 8 1 132 199 3

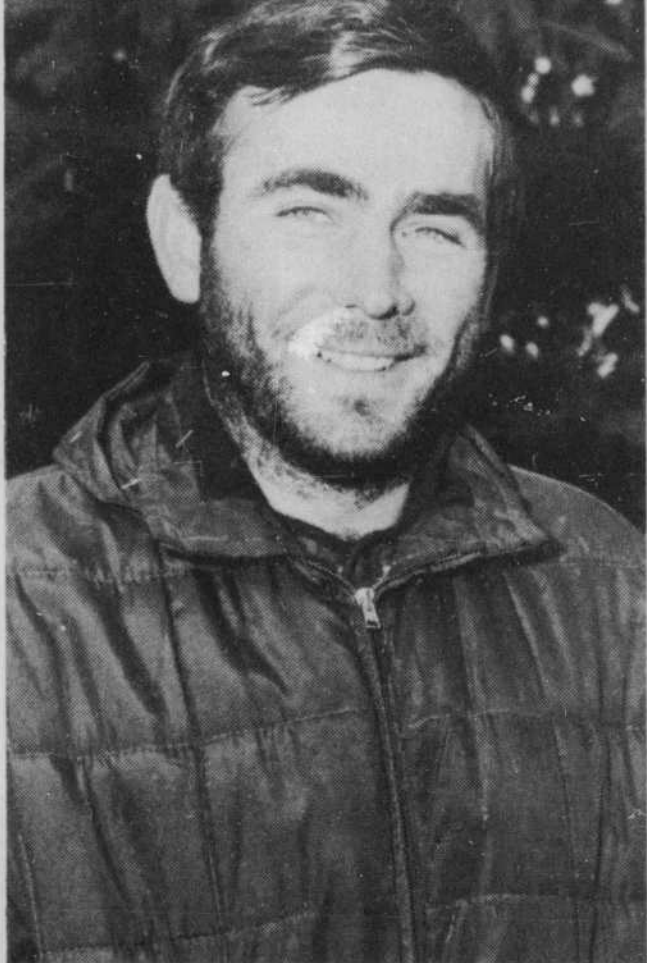
Envolée remise à ce matin

DUBLIN — L'aviatrice Sheila Scott a dû interrompre à Shannon, Irlande, sa tentative pour établir un nouveau record féminin de vol transatlantique vers le Canada en monomoteur, à la suite de vents contraires violents.

Ceux-ci auraient prolongé de trois heures au moins son vol jusqu'à Terre-Neuve, en portant sa durée à une vingtaine d'heures, ce qui aurait contraint l'aviatrice à achever son vol dans l'obscurité. En outre, l'un des émetteurs radio de son Myt 2 s'est déréglé.

Sheila Scott, qui avait décollé de Londres dans la nuit de dimanche espérait reprendre sa tentative dans les premières heures aujourd'hui.

Edmonton ont renforcé dimanche leur emprise sur la



Paul Larue, un spécialiste de Plein Air et le directeur de l'auberge Le P'tit Bonheur sera au CLUB DU MARDI, ce soir, pour raconter l'expédition qu'il vient de réaliser en canoë avec cinq autres fervents explorateurs en descendant la rivière Harricana jusqu'à la Baie James. De plus, pour tous les amis qui fréquentent l'auberge et le centre Immaculée-Conception, il y aura clinique sur le ski et conditionnement physique avant-saison dès 7.30 hrs p.m.; de plus l'entrée est libre pour tous.

Une soirée "Harrison et Evanshen" à Calgary

CALGARY — Herm Harrison a compté trois touchés et Terry Evanshen en a réussi deux, samedi soir, alors que les Stampedeers de Calgary ont écrasé les Tiger-Cats de Hamilton 34-10 lors d'un match de la Ligue Canadienne de football disputé devant 22,096 spectateurs.

Bill Goods a réussi quatre convertis pour Calgary et Liske a complété 25 des 37 tentatives de passes, gagnant un total de 343 verges dans les airs alors que les Stampedeers ont dépassé Hamilton à l'offensive en gagnant 451 verges contre 283 pour les Tiger-Cats.

Joe Zuger a réussi trois simples pour Hamilton, et Clem Turner a réussi un touché tandis que Joe Coffey a botté un converti.

Zuger a complété six des 15 tentatives de passes gagnant 99 verges. Les Stampedeers ont réussi 22 premiers essais contre 12 seulement pour Hamilton, mais ont été faibles au sol, ne gagnant que 106 verges contre les 134 gagnées au sol par les Tiger-Cats.

Edmonton renforce son emprise au 3e

A Vancouver, les Eskimos d'Edmonton ont renforcé dimanche leur emprise sur la

SOMMAIRE

Premier quart

Calgary: Touché: Evanshen, passe de

Coleman. Converti: Goods 5:41.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske. Non converti 11:59.

Deuxième quart

Hamilton: Simple: Zuger, du 32:5:23.

Hamilton: Simple: Zuger, du 70:12:35.

Troisième quart

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Hamilton: Simple: Zuger, du 68:6:58.

Hamilton: Touché: Turner, course d'une

verge. Converti: Coffey 9:42.

Quatrième quart

Calgary: Touché: Evanshen, passe de Liske.

Calgary: Touché: Goods 3:04.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

Calgary: Touché: Harrison, passe de Liske.

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...



ST-LOUIS — Même si les Cardinals de St-Louis mènent encore 3-2 dans la série de 4 de 7, le gérant Red Schoendienst semble légèrement inquiet de la tenue des siens. La série doit se poursuivre maintenant à Fenway Park, à Boston, où le fameux mur du champ gauche est un obstacle de taille pour les frappeurs des Cardinals. (Téléphoto AP)

"NOUS RETOURNERONS À BOSTON" - BRILES

ST-LOUIS — En entrant lundi dans le vestiaire des Cardinals, le lanceur Nelson Briles a résumé l'attitude triste mais déterminée des champions de la Ligue Nationale après leur défaite de 3-1 aux mains des Red Sox de Boston, en disant:

"Eh bien, nous retournerons à Boston".

La défaite oblige la série mondiale à se poursuivre à Boston au moment où les Cardinals détiennent une avance de 3-2 dans la série.

Les Cardinals ont été élogieux à l'égard de Jim Lonborg, lanceur droitier du Boston qui a remporté sa deuxième victoire contre St-Louis.

"Je crois qu'il a lancé une meilleure partie qu'à Boston", a déclaré le gérant Red Schoendienst. "Mais nous avons continué de tenter de frapper un grand nombre de mauvaises balles. C'est un bon lanceur."

Roger Maris, dont le circuit à la neuvième manche, par-dessus le mur du champ droit, a empêché Lonborg de blanchir les Cardinals, a déclaré, quand on lui a demandé quelle sorte de lancé il avait frappé:

"Je l'ignore totalement. Je ne pourrais pas dire."

Schoendienst a révélé qu'il se servira du lanceur droitier Dick Hughes, la recrue de 29 ans, mercredi, lors de la sixième partie à Boston. Hughes a été défait par Lonborg jeudi dernier, lors de la deuxième partie à Boston.

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que



CIGARETTES
"EXPORT"
BOUT UNI
ou FILTRE
RÉGULIÈRES ET "KING"

LOUEZ UN AUTOBUS
Pour vos excursions sportives, pèlerinages, congrès, visites industrielles et l'Expo...
LA CIE DE TRANSPORT DES LAURENTIDES LTÉE
10,229 rue Armand Lavergne
Montréal-Nord Tél.: 321-7811

LONBORG RANIME LES RED SOX et triomphe des Cards 3 à 1

ST-LOUIS — Les Red Sox de Boston, face à l'élimination, ont vaincu les Cardinals de St-Louis 3-1, hier, et c'est encore une fois le puissant bras de Jim Lonborg qui a écrit l'histoire de ce cinquième match de la Série mondiale.

Lonborg a failli réussir son deuxième blanchissage en autant de joutes, et ce n'est qu'en neuvième manche, avec deux hommes retirés, que les Cards ont compté avec un circuit de Roger Maris.

Le grand droitier, âgé de 24 ans, qui avait blanchi les champions de la Ligue Nationale, jeudi, les limitant à un seul coup sûr, ne leur a accordé que trois coups sûrs, hier, devant une foule de 54,575 spectateurs, qui remplissaient à craquer le Busch Stadium.

La Série de quatre de sept est donc de 3-2 en faveur des Cards, mais la performance de Lonborg oblige les Cards de se rendre à Boston disputer le sixième match, mercredi.

En 18 manches, les Cardinals n'ont eu que quatre coups sûrs contre l'as armé des Sox, gagnant de 22 matchs au cours de la saison et qui a assuré aux siens le championnat de la Ligue Américaine durant la dernière joute cruciale contre les Twins de Minnesota.

En tant que record de Série mondiale, il s'agit du total de coups sûrs le moins élevé dans toute l'histoire pour deux joutes consécutives.

Les points

Ken Harrelson, qui a été congédié par le Kansas City pour ensuite se joindre aux

Red Sox pour \$75,000, a produit le premier point du match avec un simple dans le troisième engagement. Ce fut un point non mérité aux dépens de Steve Carlton, le gaucher des Cards, étant donné que le simple de Mike Shannon sur le coup sacrifice de Mike Andrew.

Un ralliement de deux points en neuvième manche a permis aux Sox d'assurer la victoire à leur lanceur étoile, puisque, autrement, le circuit de Maris aurait égalisé le compte.

Ron Willis, le troisième lanceur des Cards, a rempli les buts en neuvième, accordant un but sur balles à George Scott, un double à Reggie Smith et un autre but sur balles intentionnel à Rico Petrocelli.

Puis Willis a lancé une balle à Elston Howard. On a aussitôt fait appel à Jack Lamabe comme lanceur de relève. Le vétéran receveur a répondu en cognant un simple à droite, faisant compter Scott.

Smith a également croisé le marbre, grâce à un mauvais lancer de Maris, qui a tenté de le retirer.

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

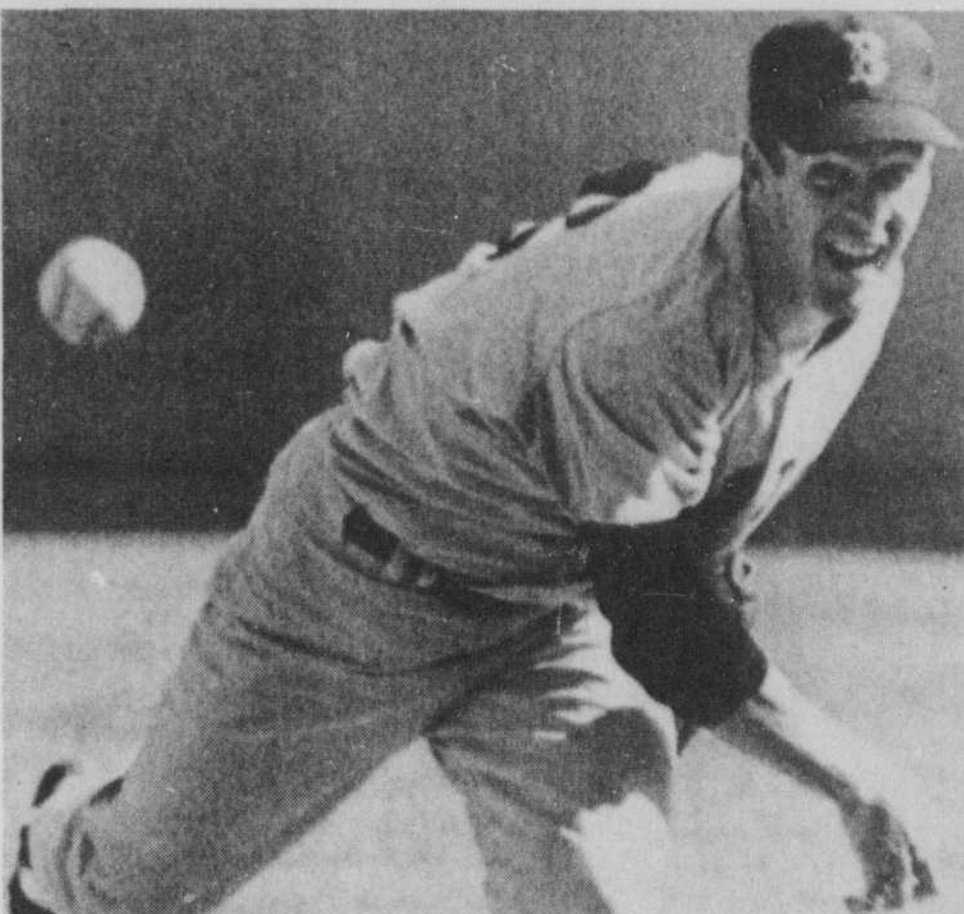
Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon



ST-LOUIS — Le longiligne Jim Lonborg a triomphé une deuxième fois des Cardinals de St-Louis, hier, convaincant les Red Sox à une victoire de 3-1 alors qu'il n'accordait que trois coups sûrs à ses adversaires. Lonborg n'a donné que quatre coups sûrs en deux parties aux Cardinals.

Red Sox pour \$75,000, a produit le premier point du match avec un simple dans le troisième engagement. Ce fut un point non mérité aux dépens de Steve Carlton, le gaucher des Cards, étant donné que le simple de Mike Shannon sur le coup sacrifice de Mike Andrew.

Un ralliement de deux points en neuvième manche a permis aux Sox d'assurer la victoire à leur lanceur étoile, puisque, autrement, le circuit de Maris aurait égalisé le compte.

Ron Willis, le troisième lanceur des Cards, a rempli les buts en neuvième, accordant un but sur balles à George Scott, un double à Reggie Smith et un autre but sur balles intentionnel à Rico Petrocelli.

Puis Willis a lancé une balle à Elston Howard. On a aussitôt fait appel à Jack Lamabe comme lanceur de relève. Le vétéran receveur a répondu en cognant un simple à droite, faisant compter Scott.

Smith a également croisé le marbre, grâce à un mauvais lancer de Maris, qui a tenté de le retirer.

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Même à cela, les Cards ont eu de la veine, réussissant un double jeu compliqué alors qu'un joueur a été pris en soufrière entre le marbre et le troisième but.

Lonborg superbe

Lonborg, qui a admis qu'il souffrait d'un rhume, a joué superbement tout au long de l'après-midi ensoleillé, mais frais. Il avait retiré dans l'ordre les premiers 19 hommes qui lui ont fait face dans

la deuxième joute à Boston: puis, hier, ce fut 12 joueurs consécutifs, à partir de la quatrième jusqu'à la huitième. Là encore, Julian Javier n'a atteint les buts que grâce à une erreur de Petrocelli.

5e partie à St-Louis

Boston 001 000 002-3 6 1

St-Louis 000 000 001-1 3 2

Lonborg et Howard; Carlton, Washburn 7, Willis 9, Lamabe 9 et McCarver. G—Lonborg. P—Carlton.

Circuit — St-Louis, Maris.

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

LE PÈRE GÉDÉON ANALYSE LA SÉRIE

J.P. Cofsky,
a/s Le Devoir,
Mon beau gros.

Si tu parles carques que je m'en vas reculer le bacul parce que tes petits gars de Boston ont envoyé une couple de pelotes en dehors du clos, tu te trompes en peau de chien.

C'est vrai que dans la deuxième partie mes oiseaux se sont faits plumer un peu, mais oublie pas une affaire, mon gros: ces oiseaux-là, c'est des "Cardinaux", pis des cardinaux, ça a des "mitres", pis tes Boston vont passer dedans! Il nous manque pu rien qu'une partie de gagné, pis on sépare les hommes des enfants.

Je le sais pourquoi ce que tu prends pour les Boston. Manquable que c'est parce qu'il y a un autre "pölock" comme toi dans ce club-là. L'année passée, tu prenais pour les Orioles parce qu'il y avait le grand fanal à Drabowsky, pis cette année tu prends pour Boston rien que parce que y a chose là, qui joue à la vache, le Yastrkerzmersky (je sais plus comment ça s'écrit: c'est un nom à coucher dehors). Vous autres les "pollocks", c'est comme les franc-maçons, ça se tient tout: Walewski, Osinsky, Cofsky, pis tous les skis que tu voudras. Je dis pas que ton "Yastrkerzmersky", c'est pas un bon fesseux: non, pour claquer y claque. Pis je sais pourquoi. Je le regardais faire hier, pis j'ai remarqué qu'il poignait son bat "amont la mailloche" comme le frère Manuel qui jouait contre nous autres à St-Gérard quand on était jeunes. Il avait montré sa "tric" à Juvénal Bolduc, mon voisin qui jouait à la vache pour nous autres, pis ce dimanche-là, le peau de chien de Juvénal avait fessé assez fort que la pelote a passé par dessus le clos à Ti-Mont Bureau pis elle est allée tomber dans le pagage à Pantaléon Vaillieux, qui se trouve à se trouver juste à reboutant. On l'a retrouvée rien que le printemps suivant: c'était la grande vache caille à Pantaléon qui essayait de la machouiller.

En attendant que tes Boston se fassent équeuter pour tout de bon, je sympathise d'avance avec toi, parce que je t'ahis pas dans le fond même si tu connais pas la pelote comme tu devrais... à ton âge!

(signé) Gédéon Plouffe
Maître-chanteur,
St-Gérard de Beauce,
copie conforme Doris Lussier.

P.S. Nos voisins pète-dans-le-tréfle et Trefflé Bellavance te font faire des pieds-de-nez. Ils ont gagé pour les Cardinals eux autres aussi. Ils ont gagé 3 grand-messes avec le curé chez nous, Roméo, qui est pour les Boston. Un curé contre les Cardinals, je comprendrai jamais ça. Il paraît que c'est permis depuis le Concile.

G.P.

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que

Shannon

Mike Shannon, à qui on a imputé une erreur lors d'un coup de sacrifice à la troisième manche, a déclaré que



Décès de Lord Attlee, ancien chef travailliste

LONDRES — Lord Attlee est décédé dimanche au Westminster Hospital où il était en traitement depuis le 8 septembre dernier. Lord Attlee était âgé de 84 ans.

Avec Lord Attlee disparaît une vieille figure du parlement britannique et un des anciens piliers du parti travailliste qu'il dirigea pendant vingt ans, comme chef de l'opposition d'abord puis comme premier ministre de 1945 à 1951, et de nouveau comme chef de l'opposition jusqu'à sa démission en décembre 1955.

L'arrivée au pouvoir des travaillistes devait bouleverser le vieux empire victorien; à l'intérieur, application d'un vaste programme de nationalisations et à l'étranger, ouverture de la politique de décolonisation.

En 1950, inquiet des projets du général américain Douglas MacArthur en Corée à qui l'on prêtait l'intention de préconiser l'utilisation d'armes atomiques, il était allé confier ses craintes au président Harry Truman. L'année suivante, le parti travailliste perdait le pouvoir et "Clem" Attlee redevenait chef de l'opposition. Il était devenu par la suite président de l'association mondiale des parlementaires.

Le corps de Lord Attlee sera incinéré conformément à ses dernières volontés. Ses cendres seront déposées à l'abbaye de Westminster.

Lors Attlee sera le troisième premier ministre incinéré depuis 1940. Les cendres de ses deux prédécesseurs, Neville Chamberlain, mort en 1940, et le comte Baldwin, décédé en 1947, se trouvent respectivement à l'abbaye de Westminster et dans la cathédrale de Worcester.

Équateur: Rappel de l'ambassadeur des États-Unis

WASHINGTON (AFP) — Le département d'Etat a annoncé dimanche le rappel de l'ambassadeur des États-Unis en Equateur, M. Wimberly Coerr, sur la demande du gouvernement de Quito.

La demande de rappel a été adressée samedi par note de l'ambassadeur de l'Equateur à Washington, M. Carlos Mantilla Ortega à M. Covy Oliver, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires inter-américaines. Elle se base sur des "critiques ouvertes" contre le président équatorien Otto Arrosemena Gomez, formulées par l'ambassadeur des États-Unis au cours d'un discours que ce dernier a prononcé le 6 octobre dernier devant le "Collège Américain" de Guayaquil.

Dans sa réponse à cette note, M. Oliver qualifie la demande de l'Equateur d'"injustifiée" et de "aussi grave qu'insultée".

M. Oliver déclare cependant que le gouvernement des États-Unis "ne se propose pas d'agir de la même façon envers l'ambassadeur de l'Equateur aux États-Unis".

Le président de la république équatorienne, M. Gomez a expliqué hier à la presse locale les raisons qui ont poussé son gouvernement à demander aux États-Unis le rappel de leur ambassadeur à Guayaquil, M. Wimberly Coerr.

"Dans son discours prononcé devant le Collège Américain, a déclaré le chef de l'Etat, l'ambassadeur Coerr s'est attaché exclusivement à essayer de réfuter et même de ridiculiser les conceptions que j'ai exposées à Punta del Este. Naturellement l'ambassadeur ne m'a pas mentionné personnellement dans son discours, mais il s'est référé quasi-textuellement aux déclarations que j'ai faites à cette occasion devant les journalistes". (Le président Gomez avait critiqué ouvertement à Punta del Este les résultats et le fonctionnement de l'Alliance pour le Progrès-Organisation américaine pour l'aide aux pays d'Amérique latine).

Johnson demande de mettre fin à la fabrication de machines de guerre

WILLIAMSBURG (Virginie), (AFP) — Le président Johnson a demandé dimanche à toutes les nations du monde de mettre un terme à la fabrication de machines de guerre et de consacrer leurs efforts à l'éducation de leurs peuples.

Le chef de l'exécutif a lancé son appel devant une conférence internationale sur "la crise mondiale de l'éducation" qui se tient actuellement à Williamsburg, en Virginie, avec la participation de 180 délégués représentant 53 nations. Cette conférence fait suite à une idée qui avait été lancée par M. Johnson l'an dernier à Honolulu.

Le président s'est déclaré outré par le fait que près de 100 millions de personnes sont mortes des suites de guerres qui ont eu lieu au cours du siècle actuel.

"Nous nous sommes battus entre nous comme des animaux. Et j'insulte même les animaux, car ils vivent entre eux en meilleure harmonie que les hommes".

"D'autres faits me troublent, a poursuivi M. Johnson, à l'heure actuelle dans le monde, quatre adultes sur dix ne savent ni lire ni écrire. Il y a des régions entières où huit personnes sur dix sont totalement illettrées. Même à l'époque actuelle, la plupart des gens arrivent au terme de leur vie sans savoir épeler les mots 'chat' ou 'chien'".

"Ce sont là des faits révoltants au 20^e siècle, l'âge le plus riche de l'histoire. Ce sont là des faits qui disent 'Honte au monde! Honte à ses dirigeants'".

Affirmant que "dans le domaine de l'éducation, tous les pays y compris celui-ci, sont encore sous-développés", M. Johnson a demandé aux délégués de se poser les questions suivantes: "Comment pourrions-nous persuader les gouvernements de 131 pays de se fixer comme objectif primordial de donner à chacun de ses enfants toute l'éducation qu'il désire, dont il a besoin et qu'il peut absorber".

"Comment pourrions-nous façonner un monde au sein duquel les hommes consacraient leurs cerveaux à des projets de paix, au lieu de sacrifier leurs corps sur des champs de bataille".

Grèce: le régime militaire libère Georges Papandréou

ATHENES — Depuis huit jours le gouvernement militaire grec a marqué des points. Cette opinion des observateurs découle des trois événements qui ont occupé le devant de la scène politique: l'adhésion de l'ancien ministre Panayotis Pipinellis à la "révolution", la libération de M. Georges Papandréou, le limogeage de près de 140 officiers, cette dernière décision étant d'ailleurs plutôt considérée comme le résultat d'un compromis avec le Palais.

En ce qui concerne M. Georges Papandréou, le général Pattakos a clairement indiqué hier soir que l'ancien leader du centre et ses amis ne présentent plus de danger pour le gouvernement. Celui-ci, de toute évidence se sent assez sûr de lui pour faire maintenant des gestes de clémence: l'absence en Grèce d'une résistance organisée et efficace lui montre qu'il n'a rien à redouter des anciens chefs politiques, et que si M. Papandréou, comme certains le croient, se livre à une attaque contre le gouvernement, celle-ci n'aura guère plus d'effet sur l'opinion grecque que n'en ont eu celles de M. Canellopoulos il y a quelques jours.

Deuxième motif de satisfaction pour le gouvernement: l'adhésion de M. Pipinellis. L'ancien chef du gouvernement de 1964 ne représente certes pas toute la droite. Sa personnalité, les liens qu'il a avec de nombreux milieux de la classe dirigeante, son influence enfin sur une portion non négligeable de la droite, en font cependant une recrue précieuse pour la "révolution". Son geste, pense-t-on, est susceptible d'entraîner d'autres hommes politiques de son bord. Il indique en tout cas qu'une partie de la droite qui, sauf de brefs intervalles, a occupé en Grèce le pouvoir depuis trente ans, est soucieuse d'y renouer.

Le limogeage, annoncé hier, de 143 officiers, parmi lesquels six généraux de division, prête davantage à discussion, estiment les observateurs. Des informations de diverses sources privées (le gouvernement a toujours gardé un silence total sur cette affaire) indiquent que ces dernières semaines que le gouvernement avait demandé au roi Constantin de signer la mise à la retraite de 400 officiers environ. Ce sont en définitive 143 seulement qui sont tombés sous le couperet — à moins qu'il ne s'agisse que d'un premier contingent, ce qui paraît peu probable, du moins pour l'armée de terre. On remarque que parmi eux ne figure aucun chef de grande unité, ni aucun nom connu de l'armée. Les généraux de division notamment, sont des personnalités de second plan. Il semble donc que ces mises à la retraite soient plutôt le résultat d'un compromis entre le roi et le gouvernement.

Le compromis n'aurait-il pas porté aussi sur d'autres questions, par exemple sur les projets de remaniement du gouvernement? Des rumeurs persistantes mais, comme toujours, incontrôlables, le prétendent.

AMMAN (AFP) — "L'affaire palestinienne est la pierre angulaire de la politique jordanienne et constitue une question de vie ou de mort pour la Jordanie" affirme le roi Hussein dans la lettre qu'il a adressée à son nouveau premier ministre, M. Bahjat Talhouni, pour lui demander de former le gouvernement jordanien. Après avoir souligné que la rive occidentale du Jourdain "est partie intégrante de la Jordanie", le souverain annonce ce qu'il "rejette toute acquisition territoriale à laquelle Israël pourrait prétendre comme fruit de son agression contre les territoires arabes".

Le roi Hussein, qui recommande d'autre part une politique d'économies et d'austérité à son nouveau premier ministre, lui demande de renforcer les forces armées jordanien et leur équipement en armes modernes de toutes provenances.

En matière de politique arabe, le souverain insiste sur le renforcement des relations avec tous les pays arabes et l'unification des efforts politiques, économiques et culturels interarabes.

Suggestion d'une zone de libre échange atlantique

WASHINGTON — Une sous-commission du congrès a préconisé dimanche la création d'une zone de libre échange "atlantique", avec les États-Unis comme chef de file, au cas où la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun se solderait par un nouvel échec.

Cette suggestion a été formulée par la "sous-commission sur la politique économique extérieure" de la commission économique conjointe du Sénat et de la Chambre dans le cadre d'une étude préliminaire sur l'orientation future de la politique commerciale des États-Unis au lendemain du "Kennedy-Round". Dans l'ensemble, ce groupe parlementaire:

1) S'est prononcé pour la poursuite d'une politique de "multilatéralisme" en matière de négociations commerciales, et contre un retour à tout système d'accords préférentiels bilatéraux;

2) Souhaitait que l'Administration prenne l'initiative de promouvoir l'abaissement ou l'élimination des barrières "non tarifaires" (embargos, quotas, etc.) au commerce mondial;

3) A, par contre, pris le contre-pied de l'Administration en se déclarant résolument hostile à l'élaboration de nouveaux arrangements préférentiels en faveur des pays en voie de développement, notamment dans le domaine des produits manufacturés.

Dans des remarques en marge du rapport, deux membres de la sous-commission, le sénateur Jacob Javits et le représentant Henry Reuss, se sont également prononcés en faveur de la suppression de l'"American Selling Price" après examen des accords sur les produits chimiques conclus dans le cadre du "Kennedy Round".

Le rapport reste par contre vague sur cette question, et se contente de souligner que l'abolition du "Selling Price" dépendra d'une part des besoins du pays, et d'autre part, "de l'opinion que le Congrès se fera des concessions qui ont été accordées aux États-Unis".

Les recommandations du groupe parlementaire sont par ailleurs tempérées par un certain nombre d'observations, dont la plupart visent la communauté économique européenne.

C'est ainsi que tout en préconisant le maintien du "multilatéralisme" et d'une politique axée sur des négociations non-discriminatoires au sein du GATT, le rapport souligne qu'en fonction de la politique future de la C.E.E. les États-Unis pourraient être amenés à se joindre à un "bloc régional" et à conclure "leurs propres accords préférentiels, sous forme par exemple d'une association avec les pays d'Amérique latine".

De plus, ajoute-t-il, "la perspective d'un rejet de la candidature du Royaume-Uni au Marché commun européen soulève des problèmes qui ne seront pas résolus par de simples mesures économiques. Il se peut qu'en cas de rejet de sa candidature, le Royaume-Uni envisagerait d'adhérer à une zone de libre échange atlantique dont les États-Unis seraient le chef de file".

Nouveau Mesures de sécurité cabinet renforcées à Jérusalem jordanien

JERUSALEM (AFP) — Des centaines de policiers armés et de sapeurs du génie patrouillent depuis hier dans les rues de Jérusalem, où les mesures de sécurité ont été renforcées à la suite de la découverte, dimanche soir, d'une bombe à retardement dans un cinéma bondé du centre de la cité.

Les Arabes, qui circulent aussi nombreux qu'à l'accoutumée dans les quartiers juifs de la ville, sont fréquemment interpellés par les policiers, qui inspectent les paquets qu'ils transportent. Des instructions ont été données au personnel des cinémas et autres lieux publics, les invitant à la vigilance et leur indiquant les moyens de détecter les paquets suspects.

Les voitures abandonnées, font l'objet d'une attention particulière, surtout si elles paraissent vieilles et portent des plaques d'immatriculation de la rive occidentale du Jourdain ou de la Vieille Ville. Elles sont systématiquement fouillées, et si leurs propriétaires ne sont pas retrouvés, les policiers forcent les coffres à bagages. Les voitures chargées d'engins explosifs, et parquées à proximité d'immeubles visés ont été en effet.

Mais du côté arabe où l'atmosphère s'est incontestablement alourdie depuis quelques semaines, on tend à considérer la publicité faite à ces tentatives infructueuses de terrorisme comme des manœuvres de propagande israélienne. Un notable arabe de la Vieille Ville a déclaré hier après-midi à l'envoyé spécial de l'AFP que la bombe du cinéma "Zion" avait bien pu être déposée là "par une organisation extrémiste sioniste", afin de servir de prétexte à des représailles massives contre les Arabes.

En matière de politique arabe, le souverain insiste sur le renforcement des relations avec tous les pays arabes et l'unification des efforts politiques, économiques et culturels interarabes.

Pour la 23^e année consécutive,

Les cours de vente en français de l'A.P.C.V.

POUR LE PERSONNEL DES VENTES: voyageurs de commerce, représentants, agents, propagandistes et préposés à la clientèle, seront donnés

par deux équipes de dix professeurs et hommes d'affaires en 102 heures de cours répartis sur deux années,

le samedi après-midi, de 2 h. à 5 h., du 14 octobre au 30 mars

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF (Pavillon Lalemant)

- DISCIPLINES ET TECHNIQUES DE LA VENTE PAR SOLlicitation — Initiation à la psychologie — Ethique professionnelle — Développement de la personnalité.
- MARKETING — Publicité — Relations publiques — Crédit et recouvrement — Statistiques — Notions de Droit commercial et d'Economie politiques.
- FACULTATIFS SANS SUPPLEMENT: Tests des aptitudes pour la vente — Equipes d'étude et Soirées avec l'un des professeurs.
- 3,776 DIPLOMES DANS LE QUEBEC.

Prospectus et renseignements sur demande au comité régional de

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE CATHOLIQUE DES VOYAGEURS DE COMMERCE DU CANADA

3350 est, rue Ontario (Suite 110) Montréal 4

TELEPHONES: le jour 522-8371; le soir 255-5298, 728-3834, 735-0737; Joliette 756-6418; St-Jérôme 432-7480; St-Jean 347-2567

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'avant français

SEMAINE DE LA

TUNISIE
du 12 au 21 octobre

Avec la "Semaine de la Tunisie", Dupuis vous présente une autre belle occasion de faire d'excellentes affaires sur des marchandises tunisiennes de belle qualité. En plus des nombreuses aubaines dont vous pourrez profiter, Dupuis a préparé pour vous un programme d'attractions des plus intéressants, qui compte entre autres des démonstrations par des artisans tunisiens. Vous pourrez même vous offrir un excellent repas tunisien au restaurant Maison-neuve du rez-de-chaussée.

N'oubliez donc pas: rendez-vous chez Dupuis, du 12 au 21 octobre.

La formule idéale: 2 Comptes Véritables

Les pièces dont vous aurez besoin pour vos comptes couplés (un Compte d'Epargnes Véritable et un Compte de Chèques Véritable) sont réunies dans l'élégant portefeuille qui vous est offert. Et vos chèques sont complètement personnalisés.

C'est la formule vraiment idéale: ces comptes couplés vous permettent de contrôler séparément vos économies et vos paiements. Vous gardez une provision suffisante dans votre Compte de Chèques Véritable pour régler vos factures; vous déposez le reste à votre Compte d'Epargnes Véritable rapportant 4½%. (Si vous avez déjà un compte d'épargne "ordinaire" à 3%, vous pouvez le convertir en "Véritable" à 4½%.)

Cela simplifie merveilleusement vos opérations bancaires. Venez nous voir pour vous renseigner en détail sur cette nouvelle formule de comptabilité "Véritable". Nous vous remettrons gratuitement votre nouveau portefeuille bleu.

Le pour et le contre des comptes couplés

Compte de Chèques Véritable
Inconvénients Ne rapporte pas d'intérêt
Avantages Idéal pour régler vos factures. Le relevé mensuel qui vous est posté constitue un registre permanent des dépôts et des déboursés. Vos chèques payés vous sont retournés chaque mois et constituent vos reçus.
Compte d'Epargnes Véritable
Inconvénients Ne permet pas de tirer des chèques
Avantages Rapporte 4½% sur le solde mensuel minimum. Votre argent reste disponible. Virements gratuits à votre Compte de Chèques Véritable. Retraits gratuits.

Banque de Montréal

La Première Banque au Canada

